Ex Libris
Petri Adamoli
Regi à Consiliis, à portubus
pontibus, transitibus que
urbis Lugdunensis ac
veteris Provinciæ Summi
17 33

Digitized by Google

C03672

Digitized by Google

Digitized by Google

603372

MEMOIRES
DE MONSIEUR
DE GOURVILLE,

Concernant les Affaires auſquelles il a été employé par la Cour, depuis 1642, juſqu'en 1698.

TOME II.

ACAD. SCIENT. LITT ET. ART. LUGD.

A PARIS,

Chez ESTIENNE GANEAU, rue S. Jacques vis-à-vis la Fontaine S. Severin, aux Armes de Dombes.

M. DCCXXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMOIRES
DE
M. DE GOURVILLE,

Concernant les affaires auſquelles il a été employé par la Cour, depuis 1642. juſqu'en 1698.

VERS le commencement de l'année 1665. j'allai à la Haye où je fis quelque ſéjour, M. de Montbas qui étoit aſſez de la Cour de M. le Prince d'Orange me préſenta à lui & j'eus l'honneur de lui faire la révérence pour la premiere fois ; depuis je me trouvai ſouvent avec lui & des Dames de

Digitized by Google

la Haye, mais comme c'eſt la coutume en ce pays-là que les femmes ſe retirent à huit heures, M. le Prince d'Orange prit le parti d'aller les ſoirs chez Meſſieurs de Montbas & de Dielk & encore dans d'autres maiſons, pour jouer juſqu'à huit heures & demi, il me faiſoit toujours l'honneur de me mettre de ſes parties.

Etant retourné à Bruxelles, où je me trouvois plus agreablement qu'ailleurs, M. le Marquis de Sillery eut la bonté de me venir voir; & m'ayant dit qu'il ſeroit bien aiſe d'aller à Anvers, je l'y accompagnai. Je le menai voir comme une perſonne rare Monſieur de Palavicine, un des hommes du monde le plus riche & qui n'en étoit pas perſuadé. Je lui dis qu'il falloit qu'il ſe mît dans la dépenſe, (comme j'avois fait autrefois avec les Dames d'Anvers,) qu'il nous donnât

quelques repas & qu'il devoit au moins avoir un carrosse & six chevaux pour nous promener. Il entreprit de faire connoître à M. de Sillery qu'il n'étoit pas si riche qu'on le croyoit, & en nous montrant un cabinet à côté de sa chambre, il nous fit entendre qu'il avoit là pour cinq cent mille livres de barres d'argent, qui ne lui rendoient pas un sol de revenu, & qu'il avoit cent mille écus à la Banque de Venise qui ne lui donnoient pas trois pour cent, qu'il avoit à Genes d'où il étoit, quatre cent mille livres, dont il ne tiroit gueres plus d'interêt, & il finissoit toujours en disant, que cela ne lui rendoit pas grand-chose. M. le Marquis de Sillery après que nous fûmes sortis, m'avoua qu'il avoit peine à croire ce qu'il avoit vû & ce qu'il venoit d'entendre; il m'a dit quelquefois depuis qu'étant

revenu à Paris il étoit fâché de n'avoir pas donné cette ſcène à Moliere pour la mettre dans ſa Comedie de l'Avare.

Quelque temps après M. de Salcede Capitaine d'une Compagnie de M. Caſtel Rodrigues, ayant fait voler quelques François qui alloient en Hollande, fâché des reproches que je lui en fis & que je lui avois attiré de beaucoup d'honnêtes gens, ce méchant pendart qui avoit bien de l'eſprit, dit beaucoup de choſes à M. de Caſtel Rodrigues, pour lui faire craindre la durée de mon ſéjour à Bruxelles, il lui fit encore parler par d'autres gens, pour augmenter ſes ſoupçons. Un jour que j'étois allé faire ma cour, comme les autres, M. de Caſtel Rodrigues me fit entrer dans ſon cabinet pour me dire, qu'il avoit reçû des lettres de Madrid, par leſquelles on lui

mandoit que le Roy très-chrétien faisoit des instances auprès du Roy d'Espagne, pour obtenir un ordre de me faire arrêter à Bruxelles, & qu'il seroit au desespoir s'il venoit à le recevoir, je lui répondis, que je n'étois pas un homme assez important pour que la Cour de France fît de pareilles sollicitations contre moi; mais que s'il me donnoit cet avis pour me faire prendre la resolution de sortir de son pays, j'étois prêt à le satisfaire. Que cependant s'il avoit la bonté de s'informer de tous les gens de qualité, que j'avois l'honneur de voir tous les jours, quelle étoit ma conduite, je me persuadois qu'il seroit bien-tôt désabusé; & lui ayant marqué que je soupçonnois M. de Salcede de m'avoir rendu ce mauvais service, par les raisons que je viens de dire, il me loua, & je puis avancer, que

depuis ce jour-là, il me témoigna beaucoup d'amitié & de confiance.

M. le Duc de Veraguas qui étoit pour lors Meſtre de Camp General, & par conſequent la ſeconde perſonne, avoit auſſi tant de confiance en moi, qu'il venoit prendre mon avis ſur toutes les affaires, dont la direction pouvoit lui appartenir. Enfin jamais homme hors de ſon pays ne s'eſt trouvé dans la conſideration où j'étois à Bruxelles. M. le Comte de Marſin, qui étoit de mes anciens amis, y étant venu prendre la place de M. de Veraguas, contribua encore à l'augmenter. Je ne laiſſois pas d'aller de temps en temps à la Haye, où je recevois toutes ſortes de politeſſes de M. le Comte d'Eſtrades, pour lors Ambaſſadeur de France, auſſi bien que de ceux d'Eſpagne & de Portu-

gal. Je faisois très-regulierement ma cour à M. le Prince d'Orange, qui m'y obligeoit fort par ses bons traitemens. J'avois un cuisinier de grande réputation, M. le Prince d'Orange & Messieurs les Ambassadeurs m'ayant dit, qu'ils voudroient bien l'éprouver, nous convinmes que je leur donnerois à dîner à la maison de campagne d'un de mes amis, & qu'en y entrant chacun seroit dépouillé de son caractere & de sa qualité, ce qui fut fort bien observé. Je leur fis préparer un grand dîné auquel j'invitai aussi M. le Comte de Montbas & quatre ou cinq personnes de la Haye. Quand il fut question de se mettre à table je pris par la main la Marquise de Meslin fille de Dom Estevan de Gamara Ambassadeur d'Espagne & la fis asseoir auprès de moi à la premiere place, chacun prit la

ſienne ſans ſonger à aucune céré-monie. M. d'Eſtrade m'avoit me-né chez M. de With, qui pour lors gouvernoit la Hollande, mais comme j'avois été un peu gâté du traitement que j'avois reçû à Londres & à Bruxelles, il ne fut pas trop ſatisfait de ma viſite, de ſorte que je me contentai de l'avoir vû cette fois ſeulement, mais je recevois beaucoup d'hon-nêteté de tous les gens de quali-té Hollandois; cela ne m'empê-choit pas de retourner toujours à Bruxelles. M. le Marquis de Caſtel Rodrigues me recevoit ſi bien & avoit de ſi fréquentes & longues conferences avec moi, pendant qu'il avoit bien de la peine à en donner aux autres, que M. de Bournonville qui avoit beaucoup d'eſprit, & un peu rail-leur me dit un jour, me voyant ſortir d'avec lui: Vous venez donc de donner audience au Marquis,

ce qui fit fort rire Meſſieurs les Duc d'Arſcot & le Prince d'Aremberg ſes freres, qui étoient avec lui.

Monſieur de Caſtel Rodrigues m'ayant un ſoir entretenu pendant plus de deux heures & demi, m'avoit fait le plus beau projet du monde ſur pluſieurs matieres, dont il traitoit. Il avoit une grande facilité à parler & raiſonnoit très-juſte. Comme j'étois fort las de m'être promené pendant tout ce temps-là avec lui dans une galerie, je le quitai, en lui diſant: Si vous pouvez Monſieur, trouver un homme qui exécute comme vous penſez, vous ſerez aſſurément les deux plus grands perſonnages qu'il y ait au monde; il parloit bien & beaucoup, mais faiſoit peu. Il me propoſoit ſouvent de m'attacher au Roy ſon Maître, je répondois que je lui ferois toujours fort fi-

dèle, tant que je demeurerois à Bruxelles, mais que j'eſperois de retourner un jour dans ma patrie.

En ce temps-là M. le Marquis de Caſtel Rodrigues entreprit de faire bâtir Charleroy, lui étant venu des ſommes conſiderables d'argent; & m'ayant parlé de ſon idée, je lui repreſentai, que je doutois fort qu'il eût le temps de l'achever & que peut-être vaudroit-il mieux diſtribuer une partie de cet argent à ſes Troupes, qui étoient dans la plus grande deſolation du monde, ne vivant pour ainſi dire, que d'aumônes. Les ſoldats alloient par petites bandes demandant la charité à ceux qui paſſoient dans les grands chemins, & les Abbayes des environs, où ils étoient, en nourriſſoient une bonne partie. Tout ce que je lui avois dit n'empêcha pas qu'il ne

me menât avec lui à Charleroy, quand il y alla en grande cérémonie mettre la premiere pierre.

Au commencement de l'année 1666, je fis un voyage à Paris où j'eus l'honneur de voir M. le Prince, & j'y appris qu'on y parloit fort de guerre, du moins pour l'année prochaine.

Bien-tôt après étant retourné à Bruxelles, j'y reçus une Lettre de M. Courtin, qui me marquoit le jour qu'il devoit paſſer à deux lieuës de Bruxelles, pour ſe trouver de la part du Roy à l'Aſſemblée qui ſe devoit faire à Breda, où il me donna un rendez-vous pour le voir. En ayant parlé à M. de Caſtel Rodrigues, je lui demandai ſi je pouvois l'inviter à venir loger chez moi, ce qu'il m'accorda; & ayant envoyé au devant de M. Courtin, il vint me trouver droit à Bruxelles. M.

Digitized by Google

Caſtel Rodrigues ayant ſçû qu'il étoit arrivé, m'envoya cent bouteilles de toutes ſortes de vins fort exquis, & me fit dire que c'étoit pour m'aider à bien traiter mes hôtes. M'étant bien confirmé que nous ne ſerions pas long-temps ſans avoir la guerre, je priai bien-tôt après M. le Marquis de Caſtel Rodrigues de trouver bon que je m'en allaſſe à l'Aſſemblée de Breda; l'ayant agréé, je m'y rendis & y reſtai pendant tout le temps que l'Aſſemblée dura.

M. Courtin avoit toujours de la joye & l'inſpiroit aux autres, il me paroiſſoit que dans l'Aſſemblée où l'on traitoit la Paix, il étoit l'ame de toutes les deliberations qui ſe prenoient, étant regardé comme un homme de très-bon eſprit & de longue experience. Il avoit amené avec lui M. Pelletier de Souzy, qui

s'eſt fait connoître pour avoir beaucoup d'eſprit & des talents extraordinaires, lequel ayant été connu du Roy, fut honoré depuis par Sa Majeſté de deux beaux Emplois. Il avoit auſſi amené M. l'Abbé de Villiers, qui étoit ce qu'on appelle un bon compere. M. le Comte de Guyche, & M. de ſaint Evremont s'y rendirent, on ne ſongeoit qu'à ſe divertir.

Le ſujet de l'aſſemblée étoit pour faire la Paix entre l'Angleterre & la Hollande, qui non ſeulement ſe faiſoient la guerre, mais encore avec une très-grande aigreur de part & d'autre. Le jeune de With commandant la flotte des Etats avoit été juſqu'à Chatam, où il avoit brûlé une bonne partie de celle d'Angleterre. Tous les jours c'étoient grands repas chez les Ambaſſadeurs, M. le Marquis d'Hauteri-

ve Gouverneur de Breda, qui étoit fort de mes amis, tenoit auſſi une bonne table. Milord Olis Chef de l'Ambaſſade d'Angleterre me fit beaucoup d'amitié de la part du Roy ſon Maître Charles II. & me parloit beaucoup de tout ce qui ſe paſſoit. Lorſque la Paix fut ſur le point de ſe faire, nos entretiens rouloient principalement ſur ce que le Roy d'Angleterre pourroit faire pour ſe venger de M. de With penſionnaire, & le détacher d'avec la Cour de France, d'où il tiroit ſa principale conſideration. Il me dit, qu'il convenoit de ce principe, mais que la difficulté étoit de ſçavoir par où y parvenir, je lui demandai s'il croyoit que le Roy d'Angleterre fut bien capable de diſſimulation & de garder entre Sa Majeſté ſeule & lui Milord Olis un grand ſecret avec tout le reſte. Il me dit qu'il

croyoit le Roy son Maître capable de tout, s'il pouvoit trouver le moyen d'abaisser l'orgueil de M. de With. Je lui repliquai que cela étant ainsi, il falloit, après la Paix faite, feindre par beaucoup de démonstrations de vouloir oublier tout ce qui s'étoit passé entre lui & M. de With & lier une étroite amitié pour l'interêt des deux Nations, surtout lui donner des louanges en quantité, en lui disant, que le Roy d'Angleterre le prioit de lui donner ses avis dans les occasions, sans attendre qu'il les lui demandât, fonder cette grande liaison sur la puissance de la France & l'ambition démesurée de son Roy. Qu'enfin si le Roy d'Angleterre cachoit bien ses vrais sentimens, après avoir fait sentir à M. de With une confiance fondée sur les raisons que je viens de dire, cela conduiroit

infailliblement M. de With à sa perte. Que j'étois fort persuadé, que la grande preference que ce dernier avoit dans le conseil de France, étoit fondée principalement sur l'opinion dans laquelle il étoit d'être irreconciliable avec le Roy d'Angleterre, mais qu'assurement, si ce que je proposois étoit bien conduit, M. de With ne seroit pas long-tems sans croire qu'il pourroit bien n'être plus dans une si grande dépendance du Conseil de France. Que dès les premieres démarches qu'il feroit dans cette vûe, le Roy de France & son Conseil le trouveroient bien mauvais, que sans vouloir penetrer plus loin dans l'avenir, je me flatois que le Roy d'Angleterre seroit content de l'avis que je prenois la liberté de lui donner, parceque s'il étoit satisfait de la disposition où cela mettroit les choses,

il

il n'auroit qu'à s'y tenir. Que je n'avois eu l'avantage de voir M. de With qu'une fois en ma vie ; mais que le connoiſſant, comme je faiſois, par le grand ſoin que j'avois pris de l'étudier, j'étois perſuadé que ſe croyant fort aſſuré du Roy d'Angleterre, il penſeroit être en état de donner des mortifications à la France. Je ſçavois qu'il parloit ſouvent des avantages qu'il avoit remporté ſur l'Angleterre & qu'il avoit neceſſité la Suede & le Dannemark à ſe tenir en paix, après les avoir obligez de la faire. Qu'il ne manqueroit pas d'enviſager que ce ſeroit un beau fleuron à ſa Couronne, s'il pouvoit ſe trouver en état de dire, qu'il avoit forcé les François de faire quelque choſe qu'ils n'auroient pas voulu. Le Milord Olis ayant écrit au Roy d'Angleterre tout ce que ſa memoire lui pouvoit fournir des

choſes que je lui avois dit, reçut ordre de me bien remercier & de me prier de vouloir bien qu'il en dreſſât un Memoire de concert avec moi, ce qui fut fait, & j'y ajoûtai, qu'auſſi-tôt que la Paix ſeroit ſignée, il ſeroit bon que cet Ambaſſadeur eût ordre de commencer à parler à M. de With ſuivant le deſſein & dans le ſens dont nous étions convenus ; mais pourtant ſans trop d'empreſſement. Le Milord Olis ayant eu réponſe du Roy après qu'il eut reçû le Memoire que nous avions fait, fut encore chargé de me bien remercier. L'Aſſemblée de Breda finie, je m'en allai à la Haye, où je reçus beaucoup d'honnêtetez de M. le Prince d'Orange.

En ce tems-là je reçûs une lettre de M. le Duc de Zell, qui m'inviroit de l'aller voir, comme je lui avois promis. Il me prioit de

m'informer autant que je pourrois, comment M. de With regardoit les levées que faiſoient les Suedois en Pomeranie, que cela pouvoit menacer la Ville de Brême, qui étoit ſous la protection de ſa Maiſon, que lui & M. l'Evêque d'Oſnabruch avoient levé chacun un Regiment d'Infanterie, qu'il ne doutoit pas que quand les Hollandois ſeroient perſuadez de ce deſſein, ils ne vouluſſent bien faire quelque effort pour l'empêcher de concert avec eux; & comme je ſçavois que M. de Montbas étoit très-étroitement uni avec M. de With, je le priai d'entrer ſur cela en converſation avec lui. J'appris qu'effectivement ces levées donnoient de la jalouſie aux Hollandois, j'eſperois que cela pourroit tourner favorablement pour M. le Duc de Zell & M. l'Evêque d'Oſnabruch. Je

priai M. de Montbas de faire ce qui pourroit dépendre de lui pour fomenter une liaiſon entre les Etats Généraux & ces Meſſieurs.

Je m'en allai à Lunebourg où étoient M. le Duc de Zell & M. l'Evêque d'Oſnabruch, j'eus l'honneur de voir ce dernier pour la premiere fois & j'en reçus bien-tôt des marques de bonté & de la même confiance que Monſieur ſon frere avoit en moi. Je fus d'avis que pour obliger les Hollandois à avoir plus de confiance à ces Princes, il falloit faire un effort & emprunter plutôt une ſomme conſidérable pour lever encore quelques troupes, afin de faire connoître qu'ils avoient abandonné les plaiſirs où ils avoient été juſqu'alors, pour ſe donner de la conſideration. Les Suedois continuant à faire des levées, & M.

de With considerant l'interêt que la Hollande avoit qu'ils ne s'agrandissent de ce côté-là, & que d'ailleurs la Maison de Brunswick se mettoit autant qu'il lui étoit possible en état de l'empêcher, prit la résolution de faire un Traité avec eux, par lequel les Hollandois promettoient jusqu'à un million huit cent mille livres payables dans des temps assurez, à mesure que Messieurs de Brunswick leveroient des troupes jusqu'au nombre de dix mille hommes de pied & quatre mille chevaux. Ce qui se fit avec tant de diligence, que ces troupes furent bien-tôt sur pied & fort belles. Le bruit s'étant répandu par tout du bon état dans lequel étoient ces Princes, obligea le Roy de leur envoyer M. Baltazar, parcequ'il avoit épousé la sœur de M. de Beauregard, que j'ai déja nom-

mé. On lui donna une perſonne pour l'aider qui avoit de l'eſprit. Meſſieurs les Princes m'ayant fait l'honneur de me demander mon avis ſur ce qu'on auroit à répondre, je leur conſeillai de remercier le Roy de l'honneur qu'il leur faiſoit, en leur envoyant un homme du merite de M. Baltazar, & d'aſſurer Sa Majeſté de leur profond reſpect, mais que pour lors ils ne pouvoient avoir d'autres vûes, que de tâcher à bien exécuter le Traité qu'ils avoient fait avec les Hollandois.

M. de Baltazar & ſon confident étant retournez à Paris, parlerent fort de la conſidération que ces Princes avoient pour moi. M. de Lionne pria de la part du Roy M. le Prince de m'écrire, pour me repréſenter l'interêt que j'avois de rendre quelque ſervice à Sa Majeſté qui pût

me procurer mon retour. Auſſitôt que j'eus reçû cette lettre, j'en rendis compte à Meſſieurs les Ducs de Zell, & d'Oſnabruch, & leur dis que je ferois la réponſe qu'ils jugeroient à propos. Tous deux avec empreſſement me dirent, qu'il falloit que je profitaſſe de cette occaſion pour me procurer mon rétabliſſement en France; je leur répondis qu'il falloit premierement regarder ce qui leur étoit bon. Après une longue converſation qui roula particuliérement ſur ce qu'on parloit d'une triple Alliance de l'Angleterre, la Suede & les Etats-Généraux, pour faire faire la paix entre la France & l'Eſpagne, qui avoit été rompue, par l'entrée du Roy en Flandres & la priſe de Lille; que les Hollandois ne voudroient plus donner de ſubſides, qu'il étoit bon d'écou-

ter des propoſitions, ſi dans la ſuite la France en vouloit faire, que cela ne feroit qu'augmenter leur conſideration. Enfin il fut reſolu que je ferois ſçavoir à M. le Prince que je m'eſtimerois bienheureux, ſi je pouvois avoir occaſion de rendre quelque ſervice, qui fût agreable à Sa Majeſté. Bien-tôt après je reçus une lettre de M. de Lionne ſur le même ſujet, par laquelle il m'exhortoit de rendre ſervice au Roy auprès de Meſſieurs les Princes de Brunſwick, comme un chemin qui pourroit me faire avoir ma grace & mon retour en France.

Dans le même paquet étoit une lettre de cérémonie, dont je rapporte ici la copie. Il y avoit en haut, Monſieur, avec un peu de diſtance entre la premiere ligne, & au bas: Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur. Le hazard fit que dans ce temps-là

on

on m'envoya la copie d'une lettre que M. de Lionne avoit écrite à l'Envoyé à Vienne, je pris plaisir à verifier qu'il ne lui faisoit pas plus de cérémonie qu'à moi.

Copie de la Lettre que M. de Lionne écrivit à M. de Gourville de Paris le 23 Decembre 1667.

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a huit „ jours aux termes que vous avez „ vû & à toutes fins je ferai met- „ tre dans ce papier un duplicata „ de ma lettre, depuis Monsei- „ gneur le Duc m'a envoyé de „ Chantilly une lettre que vous „ avez écrite le vingt-six de l'au- „ tre mois à M. de Guitaut, la- „ quelle Monseigneur le Prince „ avoit adressé à Dijon à M. son „ fils. J'ai vû par laditte lettre „ l'ardent désir que vous témoi- „ gné de pouvoir rendre quelque „

» ſervice au Roy dans la Cour
» où vous êtes ; que vous y voyez
» même les choſes bien diſpoſées
» pour lui, cela m'a fait juger
» que vous n'y ſeriez pas inutile
» au bien des affaires de Sa Ma-
» jeſté, pourvû qu'on voulût
» vous en fournir la matiere, ſur
» quoi après m'être conjoui avec
» vous de vous voir dans de ſi
» bons ſentimens, eû égard mê-
» me à vos interêts particuliers,
» ce qui certainement par le che-
» min que vous prenez, peut vous
» être utile. Je vous dirai qu'il y
» a environ deux mois plus ou
» moins, que je priai M. le Ba-
» ron Plato, d'écrire à Meſſieurs
» les Princes ſes Maîtres la ſingu-
» liere eſtime que Sa Majeſté fai-
» ſoit de leurs perſonnes & de
» leurs Maiſons, la diſpoſition
» où Elle étoit de leur procurer
» tous les avantages qui ſeroient
» en ſon pouvoir, que la conjon-

dure étoit belle & favorable. »
Que M. l'Evêque d'Osnabruch »
après la Paix de Munster, avoit »
fait paroître beaucoup d'incli- »
nation d'acquerir de la gloire »
par les armes, & de se mettre à la »
tête d'un corps de douze mille »
hommes, que sa Maison avoit, »
pour venir servir Sa Majesté de »
sa personne & desdites troupes; »
qu'alors le Roy n'avoit pû en- »
tendre à la proposition, parce- »
que Sa Majesté esperoit tou- »
jours, que les Espagnols vou- »
droient bien lui faire raison à »
l'amiable sur les Droits échûs à »
la Reine; mais si ce brave Prin- »
ce étoit encore aujourd'hui »
dans la même disposition, Sad. »
Majesté n'en auroit pas moins »
d'accepter sa proposition avec »
grande joye. Que les Pays »
bas étoient grands & pouvoient »
facilement donner le moyen au »
Roy de récompenser avanta- »

„ geuſement ſes amis, qui au-
„ roient pris part à ſes interêts,
„ l'auroient aſſiſté à tirer raiſon
„ des Eſpagnols & à ſe la faire
„ elle-même, & qu'on pourroit
„ aiſément convenir d'ailleurs
„ des conditions du payement de
„ la ſubſiſtance dudit corps, &
„ autres choſes ſemblables, tou-
„ tes fort obligeantes. La reponſe
„ que ledit Baron de Plato fit à
„ cette depêche, fut que Meſ-
„ ſieurs de Brunſwick eſtimoient
„ beaucoup ces demonſtrations
„ de l'eſtime & de la bonne vo-
„ lonté de Sa Majeſté; mais que
„ les choſes ayant beaucoup
„ changé de face depuis la Paix
„ de Munſter, par diverſes nou-
„ velles Alliances que leur Mai-
„ ſon avoit contracté avec d'au-
„ tres Princes, ils n'étoient plus
„ en état d'entendre à ces ſortes
„ d'ouvertures. Voilà donc déja
„ une matiere que je vous four-

nis de ſervir le Roy, en cas que » vous y trouviez quelques plus » grandes diſpoſitions de la part » deſdits ſieurs Princes, qu'il » n'en a paru par la Reponſe qu'ils » ont faite audit Baron Plato, » & s'ils veulent bien aujourd'hui » y entendre, vous n'aurez qu'à » me le faire ſçavoir & me mar- » quer en même temps ce qu'ils » pourroient demander en é- » change de Sa Majeſté, ſoit » pour quelque portion des con- » quêtes des Pays bas. S'ils ne » jugent pas à propos d'entrer » en de ſi grands engagemens, » qu'ils veuillent ſeulement ſe » tenir dans une exacte neutrali- » té, promettre à Sa Majeſté de » ne s'engager avec aucun autre » Potentat ou Prince contre ſes » interêts, refuſer toutes ſortes » de levées & de paſſages dans » leurs Etats aux Troupes qui » voudroient venir aſſiſter les »

» Eſpagnols aux Pays-Bas, join-
» dre même leurs Troupes aux
» autres Princes, qui pour le
» bien & la tranquillité d'l'Em-
» pire euſſent fait une liaiſon en-
» tre eux pour s'oppoſer auſdits
» paſſages & enfin renouveller
» l'Alliance du Rhin. En ce cas-
» là donc Sa Majeſté ſe conten-
» tera & ſera même fort ſatis-
» faite. Vous ſçaurez de leurs Al-
» teſſes ce qu'elles auroient de-
» ſiré en échange de Sa Maje-
» ſté, pour avoir plus de moyen
» de continuer à entretenir leurſ-
» dites troupes pendant tous ces
» mouvemens de guerre, & me
» le faiſant ſçavoir je vous in-
» formerai bien-tôt des dernieres
» intentions de Sa Majeſté, ce-
» pendant je demeure

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-
obéiſſant ſerviteur,
DE LYONNE.

Digitized by Google

Mais après que je fus fait homme du Roy mes honneurs commencerent à diminuer, cela même alla assez vîte & j'en fis rire M. de Lionne quelque tems après que je fus revenu. Aussi-tôt que ce Ministre eut reçû ma réponse, je me trouvai revêtu du caractere d'Envoyé du Roy avec une Instruction de ce que j'avois à faire & un plein pouvoir de traiter avec Messieurs de la Maison de Brunswick. Voilà mon procès fait & parfait à Paris & je me trouve Plenipotentiaire du Roy en Allemagne. M. le Comte de Valdeck étoit fort attaché à ces Princes, jusques-là j'avois vêcu avec lui en fort bonne intelligence, mais desirant fort de pouvoir obliger l'Empereur à le faire Prince de l'Empire, joint aux liaisons qu'il avoit avec les Etats d'Hollande, où étoit son principal bien, faisoit que nous

avions ſouvent des conteſtations devant les Princes. Je lui dis un jour, que ſi ces Meſſieurs n'avoient point d'autres interêts, que de ſe faire Princes de l'Empire, ils ne pouvoient mieux faire ; que de ſuivre ſes conſeils, mais que j'eſtimois qu'ils en pourroient avoir d'autres. Qu'ils étoient obligez de garder des meſures d'honnêteté avec toutes les Puiſſances, particulierement avec la France, étant poſſible qu'il y auroit des temps où il leur conviendroit d'en profiter; cela fit une eſpece de guerre entre lui & moi, gardant toujours néanmoins la bienſéance.

En ce temps-là M. Jean Frederic, lors Duc d'Hannover me fit demander, ſi je voulois me charger d'écrire en France le deſſein qu'il avoit d'épouſer la troiſiéme fille de Madame la Princeſſe Palatine, qui étoit

ſœur de Madame la Ducheſſe. Avant de faire réponſe, je demandai à Meſſieurs les Ducs de Zell & l'Evêque d'Oſnabruch s'ils trouveroient bon que je me chargeaſſe de quelques propoſitions que M. le Duc d'Hanover me vouloit faire, celui-ci ayant ſtipulé avec moi que je ne la leur communiquerois pas. Ils me dirent que ſi je ne m'en chargeois M. le Duc d'Hanover pourroit prendre d'autres meſures pour faire réuſſir le deſſein qu'il avoit & qu'ainſi je pouvois écouter ſes propoſitions, en lui promettant de ne leur en pas parler, ce que je fis. Auſſi-tôt je mandai à M. le Prince la propoſition de M. le Duc d'Hanover & avec ſa réponſe j'eus un ordre du Roy d'entrer dans les conditions de ce mariage & nous en convinmes.

Je crois devoir dire ici que

Meſſieurs les Ducs de Zell, & l'Evêque d'Oſnabruch étoient des Princes auſſi généreux qu'il y en eût au monde, leur Cour étoit remplie, particulierement celle de M. de Zell, de François, à qui ils donnoient une ſubſiſtance proportionnée aux Emplois qu'ils avoient dans leur maiſon. Ces Meſſieurs vivoient tous avec moi avec beaucoup plus de déférence que je ne pouvois déſirer, M. le Comte de Valdeck voyoit tout cela fort impatiemment, ſurtout à mon égard. M. de Lionne me chargeant de faire des propoſitions à ces deux Princes, mais toujours conditionnées, pour ne point venir à la concluſion, je crois que M. le Comte de Valdeck ayant donné avis de cela à M. de With, l'exhorta de leur faire d'autres propoſitions de la part des Etats & pour

m'ôter la connoiſſance de ce qui ſe paſſoit de ce côté engagea M. l'Evêque d'Oſnabruch de faire un tour à la Haye, & moi cherchant l'occaſion de faire ce voyage, je m'aviſai de le propoſer à Madame la Ducheſſe d'Oſnabruch comme une partie de plaiſir, & de prendre pour prétexte quelque incommodité des deux aînez de Meſſieurs ſes enfans avec qui elle iroit dans une caléche; que je me mettois dans une autre avec une Demoiſelle de Poitou, nommée Marſiliaire, qui étoit belle & fort au gré de M. de Valdeck, que nous partirions un jour après Monſieur ſon mari; que nous nous ſervirions des relais qu'il avoit diſpoſé pour ſon voyage, quelques-uns des gens de M. le Comte de Valdeck ayant auſſi des caléches. M. l'Evêque d'Oſnabruch conſentit d'autant plus à ce voyage, que

M. le Duc de Zell & lui firent avec moi un Traité qui pouvoit convenir au Roy & à ces Princes, ſans toutesfois m'engager à autre choſe, qu'à en faire la propoſition, de quoi je donnai auſſi-tôt avis à M. de Lionne & une adreſſe pour me faire réponſe en Hollande. Le jour du départ étant venu M. d'Oſnabruch partit avec M. de Valdeck. Le ſurlendemain à la pointe du jour la Princeſſe partit auſſi en l'équipage que j'ai marqué, avec un petit chariot, qui portoit les matelats & quelques hardes pour elle. Ses deux enfans & ſa Dame d'honneur étoient dans ſa caléche, & moi tête à tête avec ma Poitevine; cela donna occaſion à M. de Lionne de me faire quelque raillerie ſur la maniere dont je faiſois mon voyage. Nous arrivames deux jours après à la Haye, où le Prince

étoit arrivé un jour auparavant, j'y trouvai une Lettre de M. de Lionne, qui me mandoit que le Roy étoit très-content de la maniere dont je m'étois conduit; mais qu'ayant appris que la triple Alliance entre l'Angleterre, la Suede & la Hollande, étoit signée pour faire la paix, il me chargeoit de bien faire des honnêtetez à ces Princes de la part de Sa Majesté & de leur dire, qu'elle les prioit de vouloir bien lui conserver leurs bonnes volontez pour les occasions qui se pourroient présenter; j'en informai aussi-tôt M. l'Evêque d'Osnabruch & lui conseillai d'accepter les propositions des Hollandois, quoique peu avantageuses, ce qu'il fit. Nous nous en retournames comme nous étions venus, & voyant que je n'étois d'aucune utilité pour le service du Roy en Allemagne,

j'écrivis à M. de Lionne, que je le priois d'obtenir pour moi la permiſſion d'aller à Paris. M. le Prince me manda à peu près dans ce temps-là qu'il ſouhaiteroit fort que j'allaſſe à Hambourg y attendre M. Chauveau ſon Secretaire, qui venoit de Pologne, d'où il rapportoit beaucoup de pierreris de la ſucceſſion de la Reine de Pologne, pour Madame la Princeſſe Palatine & Madame la Ducheſſe, afin d'empêcher que les troupes nombreuſes en ce pays-là ne lui fiſſent un méchant parti.

Quelque tems après être revenû d'Hollande, la Reine de Suede qui étoit pour lors à Hambourg, m'ayant fait dire, que je lui ferois plaiſir, ſi je pouvois lui envoyer la Troupe-Françoiſe de Comediens qu'avoit M. le Duc de Zell. Après en avoir obtenu la permiſſion de S. A.

Je les fis partir & je m'y rendis auſſi-tôt. Comme j'avois eu l'honneur de voir cette Princeſſe en France, j'en reçus beaucoup d'honnêtetez auſſi-bien que de M. de Wrangel, Perſonnage très-conſidérable. Nous nous trouvions tous les ſoirs chez la Reine, où il y avoit grand nombre de femmes de Suede & de deux jours l'un Comedie. Le bruit courrut alors que le Roy de Suede étoit fort mal, ce qui fit que cette grande Princeſſe qui auroit bien voulu trouver moyen de ſe faire rétablir en Suede, me mit dans ſa confidence, mais on apprit bien-tôt l'entiere guériſon du Roy.

Après avoir reſté à Hambourg environ trois ſemaines, le ſieur Chauveau Secretaire de M. le Prince y étant arrivé je le menai à Lunebourg où étoit M.

le Duc de Zell & j'y reçus encore une lettre de M. de Lionne, dont voici la copie, où il se voit que M. de Lionne ne me fait pas le même traitement que dans la premiere qu'il m'avoit écrite.

Copie de la Lettre de Monsieur de Lyonne écrite à Monsieur de Gourville, de S. Germain le 16 Mars 1668.

MONSIEUR,

» J'ai lû au Roy d'un bout à » l'autre votre derniere Lettre; » mais Sa Majesté dans les der- » niers endroits où vous parlez » d'une course à Paris ne s'est » expliquée de rien, il faut que » l'affaire ne soit pas encore as- » sez mure. Quant au mot que » vous y avez coulé touchant » l'expiration de votre contuma-

ce

ce au commencement d'Avril, »
quelqu'un qui entend mieux »
que moi ces sortes d'affaires a »
dit, que vous ne deviez plus »
en être en peine, si elle de- »
voit durer encore deux ans, »
parcequ'en cas que le Roy vou- »
lût vous faire les graces que »
vous pouvez desirer, il lui étoit »
aussi facile de le faire après, »
qu'avant le temps de la con- »
tumace. »

Pour ce qui est de continuer »
à voir Dom Etevan de Gama- »
ra & Madame sa fille, Sa Ma- »
jesté s'est expliquée, que vous »
pourrez le faire sans scrupule, »
sur ce je demeure »

MONSIEUR,

Votre très-humble &
très-affectionné
serviteur,
DE LYONNE.

Après avoir fait réflexion, je pris le parti nonobſtant de hazarder de faire un voyage à Paris, je communiquai mon deſſein à Monſieur le Duc d'Oſnabruck, qui me témoigna avec ſes bontez ordinaires qu'il ſouhaiteroit fort qu'on me reçût en France, enſorte que j'y fuſſe content, mais que ſi cela n'étoit pas, il me prioit de revenir auprès d'eux & que ſi je voulois ils me régleroient une ſomme pour ſubſiſter dans une maiſon particuliere avec tout le monde qui étoit auprès de moi, dont je le remerciai fort. Je partis comme ſi je devois faire mon ſéjour à Bruxelles. Je reçus auſſi bien des témoignages de bonté & d'amitié de Meſdames les Ducheſſes de Zell & d'Oſnabruck, qui avoient toutes deux beaucoup de mérite. M. le Duc de Zell me donna un attellage de ſix

Jumens noires très-belles, les pieds & le champ frein blancs, & M. le Duc d'Osnabruck six Chevaux de selle, dont je m'étois servi quelquefois pour aller à la Chasse. Je m'en allai à la Haye en menant avec moi M. de Chauveau, j'y fus très-agréablement reçû de Monsieur le Prince d'Orange qui commença à me parler d'affaires & ce me semble avec beaucoup de bon sens. Un jour étant avec lui au bout de sa galerie, la conversation roulant sur M. de With, je lui dis que tout le monde étoit persuadé que ce dernier étoit fort en garde pour l'empêcher de s'établir dans l'autorité qu'avoient ses peres, & qu'à la fin ils auroient bien de la peine à compatir ensemble, dans ce moment on l'avertit que M. de With & M. de Gueule qui avoit été son Gouverneur venoient

pour le voir, lui s'étant preſſé pour les joindre, commença par faire de grands amitiez à M. de With, en m'en allant je le regardai fixément, les autres ne pouvant me voir, il me dit après qu'il avoit bien apperçu ce que j'avois voulu lui faire entendre. Nous convinmes qu'il falloit qu'il en uſât ainſi, juſqu'à ce qu'il vînt un temps qui lui donnât lieu d'en uſer autrement; je lui dis en riant qu'il en ſçavoit beaucoup pour ſon âge. Voulant continuer mon chemin pour Paris, je m'en allai à Bruxelles, où je reçus beaucoup d'amitié & d'honnêteté de M. de Caſtel Rodrigues, qui ſe ſouvenant de n'avoir pas voulu me croire, quand je lui avois dit, qu'on auroit bien-tôt la guerre, ce que d'autres gens lui avoient auſſi confirmé, commença par vouloir ſe juſtifier là-deſſus, en

me disant que lorsque j'étois parti de Bruxelles, il ne doutoit point de la guerre, quoiqu'il fît semblant du contraire, parceque n'ayant point d'argent à donner à ceux qui lui en demandoient sous ce prétexte, les uns pour réparer leurs places, qui en effet étoient dans un grand désordre, les autres pour acheter des munitions, dont presque tous les Gouverneurs manquoient. Que n'ayant ni munition ni argent & ne voulant pas faire voir son impuissance, il avoit pris le parti de leur dire qu'ils demeurassent en repos & qu'il n'y auroit point de guerre, je convins qu'en ce cas il ne pouvoit mieux faire; qu'en soutenant, qu'il ne la croyoit point.

Tous mes amis de Bruxelles me témoignoient beaucoup de joye de me revoir, mais comme je n'y voulois pas séjourner,

Digitized by Google

je leur dis, que j'allois faire un tour à Cambrai, où j'avois donné rendez-vous à quelques-uns de mes amis, qu'après cela je reviendrois les voir, afin qu'on ne pût mander à Paris, que j'étois parti pour y aller. J'étois assez embarrassé de la maniere dont je devois y arriver, chacun pour lors craignant fort de faire quelque chose dont il pût être repris. Enfin étant arrivé à Cambrai, je priai M. de Chauveau de s'en aller devant à Chantilly, & de prier M. le Prince de me faire trouver un homme de ses livrées le mardy à la brune sur le Pont de Creil, pour me mener au lieu qu'il auroit destiné pour me loger secretement, ayant jugé d'en user ainsi, de crainte que si j'avois demandé permission, cela n'eût davantage embarrassé M. le Prince.

Je trouvai l'homme de livrée

ſur le Pont de Creil, comme je l'avois deſiré, il me mena avec mon ſeul Valet-de-Chambre mettre pied à terre chez le ſieur de la Rüe Capitaine des Chaſſes de Chantilly, ayant laiſſé mon Carroſſe & mes autres Domeſtiques à Cambrai. Le ſieur de la Rüe étant allé dire à M. le Prince, que je venois d'arriver, il me témoigna que S. A. avoit une grande envie de m'entretenir & qu'il avoit ordre de me mener chez elle après minuit, afin que perſonne ne pût s'en appercevoir, en attendant il me fit grande chere & auſſi-tôt que minuit fut ſonné, il me conduiſit par les Jardins à l'appartement de M. le Prince, qui me retint auprès de lui pendant deux heures & demi, m'ayant témoigné la joye qu'il avoit de me voir & l'envie de me ſervir. Nous entrames en matiere, &

après avoir réſolu qu'il iroit trouver Monſieur Colbert pour tâcher d'obtenir, que du moins il voulût m'entendre, il me fit une infinité de queſtions ſur les remarques que j'avois fait dans mes voyages, mais entr'autres quelle opinion j'avois de M. le Prince d'Orange, qui n'avoit que dix-huit ans, je lui en dis tout le bien que j'en avois connû, & lui contai le trait de politique que je lui avois vû faire dans ſa galerie, au ſujet de la viſite de M. de With. Monſieur le Prince ayant obtenu avec aſſez de peine de M. Colbert qu'il me verroit, à condition de m'en retourner auſſi-tôt, ſi je ne voulois pas faire ce qu'il ſouhaitoit, eut la bonté de me le faire ſçavoir & je me rendis auprès de S. A. pour ſçavoir comment la choſe s'étoit paſſée. J'appris que Monſieur Colbert ne s'étoit ren-

du

du qu'aux très-instantes prieres de S. A. & qu'elle étoit obligée de me dire, qu'il lui avoit parû que ce Ministre n'avoit aucune bonne-volonté pour moi, ni envie de me faire plaisir.

Le lendemain je me rendis à l'heure qui m'étoit indiquée dans une maison rue Vivienne, appartenante à M. Colbert, laquelle répondoit à la galerie, je le vis venir avec une mine grave & sérieuse, qui auroit peut-être déconcerté un autre, je lui fis ma révérence avec un visage assez ouvert, aussi-tôt il me dit que j'avois obligation à M. le Prince d'avoir obtenû la permission de venir à Paris, & que j'eusses à voir ce que j'avois à lui proposer. Je commençai par le faire souvenir, qu'en partant de la Cour, je lui avois donné cent mille livres, dont il m'avoit assigné le payement sur la Recet-

te Générale des Finances de Guyenne, mais qu'auſſi tôt j'avois eu les mains fermées par la ſuppreſſion des Commiſſaires des Tailles. Que j'avois donné cent mille livres à M. Coquille, qui avoit fait le Traité général pour les Généralitez de Bordeaux & Montauban, & voulant lui dire d'autres pertes que j'avois faites, il m'interrompit pour me dire qu'il falloit par deſſus tout cela que je donnaſſe huit cent mille liv. au Roy, je lui répondis que ſi je les avois je pourrois l'aſſurer que cela étoit venu des profits que j'avois fait au jeu, & s'étant fort accoûtumé à décider, il me déclara, que ſi je ne donnois pas ſix cent mille livres je n'avois qu'à m'en retourner d'où je venois, & qu'il ne me donnoit que trois jours pour lui faire ſçavoir ma réponſe. Il s'en alla & j'en fis de même, peu ſa-

tisfait de mon entrevûe, à peine ſuivant ſon diſcours pouvois-je trouver le tems de voir un moment chacun de mes amis. M. le Duc, aujourd'hui M. le Prince, voulant donner à ſouper dans ſa petite maiſon de la rue S. Thomas du Louvre à M. le Comte de S. Paul, que j'avois eu l'honneur de loger chez moi, paſſant à Bruxelles, à M. le Commandeur de Souvré, M. de Lionne, & encore quelques autres Meſſieurs, m'ordonna d'être de cette partie. Il y fit trouver une muſique admirable, entr'autres Mademoiſelle Hilaire & Mademoiſelle Raymond. Je fus ſi charmé de cet honneur & du plaiſir que je ſentois, que j'avouai à cette bonne compagnie, qu'il n'y avoit que l'impoſſibilité qui m'empêchât de donner à M. Colbert ce qu'il me demandoit, par l'eſperance que j'aurois de goûter en-

core un ſi grand plaiſir. M. Hotman pour lors Intendant des Finances me fit dire, que M. Colbert lui avoit ordonné de ſçavoir ma derniere réſolution, l'ayant été voir il me fit beaucoup d'amitié. Je l'avois connu fort particulierement dans le temps qu'il avoit été Intendant des Généralitez de Bordeaux & de Montauban, je n'avois rien oublié pour lui faire connoître par de bons effets, combien ſon amitié m'étoit chere; il ne manqua pas de vouloir me donner des preuves de ſa reconnoiſſance, en m'exhortant de contenter M. Colbert, & toutes ſes remontrances aboutiſſoient à donner ſix cent mille livres, dont ce Miniſtre vouloit bien ſe contenter, parcequ'il avoit ordre de m'ajouter en cas de refus, qu'il falloit que je ſortiſſe du Royaume. Il me témoigna le chagrin qu'il

en avoit ; je le priai de dire à M. Colbert que j'obéirois & que dans trois jours je ne ſerois plus à Paris. En effet après avoir eu l'honneur de prendre congé de M. le Prince, qui me dit, qu'il s'en alloit à Chantilly, puiſqu'il n'y avoit plus d'eſperance de pouvoir rien faire pour moi. Je remerciai M. le Duc de toutes les marques de bonté qu'il m'avoit fait la grace de me donner, & après avoir fait mes adieux à mes amis les plus particuliers, je partis le ſeptieme jour, comme je l'avois promis, & m'en allai coucher à Liancourt, où M. & Madame de Liancourt s'efforcerent de me temoigner la joye qu'ils avoient de me revoir, & en même tems combien ils étoient fâchez de me voir ſi preſſé de partir pour quitter le Royaume. Mais comme ils m'avoient obligé de reſter au-

près d'eux pendant quelques jours, j'y reçus des nouvelles de Paris, par lesquelles j'appris que M. le Duc d'Hanovre devoit bien-tôt arriver à la Cour, pour faire la révérence au Roy & y assurer son mariage. J'écrivis à M. le Prince à Chantilly pour sçavoir ce qui en étoit, & pour le prier de trouver bon que j'eusse l'honneur de lui communiquer une pensée qui m'étoit venue, au cas que la nouvelle fût vraye, il se donna la peine de me la confirmer & me manda qu'il seroit bien aise de sçavoir ce que j'aurois imaginé. Je me rendis donc auprès de S. A. & lui communiquai le dessein que j'avois de faire une nouvelle tentative avec le secours de sa protection, pour obtenir encore quelque tems, il l'approuva fort & dans le moment il écrivit à M. le Duc son fils de

repreſenter à M. Colbert, que M. d'Hanovre devant bien-tôt arriver & que moi ayant eu l'honneur de conclure ſon mariage par ordre du Roy, il eſtimoit qu'il ſeroit neceſſaire que je fuſſe à Paris à ſon arrivée, parcequ'il pourroit y avoir encore quelques petites choſes à regler, que perſonne ne pouvoit auſſi-bien faire que moi, lui ajoûtant, qu'il ſeroit en cela un grand plaiſir à M. le Prince & à lui, qui ſouhaittoient entierement de voir ce mariage accompli; enfin qu'il le prioit de trouver bon qu'il en parlât au Roy dans ces termes, que ce ne ſeroit qu'une prolongation de mon ſéjour à Paris d'environ trois ſemaines ou un mois, M. Colbert ne voulut point refuſer ce petit delai & dit à M. le Duc, qu'il étoit le maître d'en parler au Roy & même

que de ſa part il y contribueroit volontiers, ſe chargeant d'en parler le premier à Sa Majeſté ; M. le Duc manda en reponſe à M. le Prince, que je pouvois demeurer à Chantilly le tems qu'il jugeroit à propos, meme revenir à Paris en toute ſûreté. Ce que je fis aprés l'arrivée de M. le Duc d'Hanovre, & ayant été faire la reverence à ce Prince, il chargea ſon Miniſtre de regler avec moi pour quelque argent qu'il falloit donner & des pierreries ; Il s'en retourna bientôt & laiſſa une procuration à M. Groot pour épouſer en ſon nom la Princeſſe Benedicte, quelques jours après M. le Prince & M. le Duc nous firent mettre M. Groot & moi dans leurs caroſſes pour aller à Anieres, où étoit Madame la Princeſſe Palatine, y faire la ceremonie du mariage ; pen-

dant tout ceci M. le Prince & M. le Duc qui avoient assez pris de goût pour moi & qui voyoient bien que j'avois aussi peu envie de sortir du Royaume que de donner six cent mille livres, souhaiterent fort de pouvoir m'attacher à leur service, leur maison étant dans une extrême desordre, il penserent que si j'allois en Espagne, ayant fait des connoissances à Bruxelles avec des personnes de consideration, qui étoient pour-lors à Madrid, je pourrois obtenir quelque chose à compte des grandes prétentions de M. le Prince sur le Roy d'Espagne, M. de Lionne à qui j'avois communiqué cette pensée s'offrit volontiers d'en faire l'ouverture au Roy, quand il seroit dans son Conseil, ce qu'il fit, en disant, que non seulement je pourrois agir pour les affaires de M. le

Prince ; mais que je pourrois auſſi être utile au ſervice du Roy, qui n'avoit alors perſonne à Madrid, & que Dom Juan qui étoit pour lors à Sarragoſſe avoit bien envie de faire quelque remuement ; M. de Turenne qui étoit alors dans le Conſeil appuya ce que M. de Lionne avoit propoſé, M. Colbert dit ſeulement en peu de paroles, que ce voyage coûteroit cinq ou ſix cent mille livres au Roy, ainſi il ne fut rien reſolu par le Conſeil.

Au mois de Mars mil ſix cent ſoixante-neuf, M. le Prince & M. le Duc me firent l'honneur de me parler de l'état de leurs affaires, trouvant qu'ils auroient de la peine à ſoûtenir leurs dépenſes, la penſion de cette année étoit mangée par une vieille introduction faite du tems de M. le préſident

Perrault, à qui on étoit convenu de donner vingt-cinq mille livres sur les cinquante mille écus de pension, pour faire l'avance du reste, celui-ci ayant remis la direction de la Maison de M. le Prince à M. de Chanlot, qui avoit très-bien & fidelement servi son Alteſſe en qualité de Secretaire, mais qui étoit un fort mauvais Intendant, il convenoit ne sçavoir plus comment s'y prendre, pour soûtenir la dépense de cette Maison, M. le Prince, M. le Duc & Madame la Princeſſe Palatine resolurent enfin de faire tous leurs efforts pour obtenir que j'euſſe la liberté d'entrer à leurs services, plusieurs amis de M. de Colbert qui sçurent ce deſſein lui remontrerent si bien qu'il ne devoit pas se charger de l'averſion de ces Princes, pour une

affaire qui ne le regardoit pas directement, qu'il ſe rendit traitable à leurs Alteſſes, qui lui firent entendre, qu'elles vouloient ſeulement me charger du ſoin de leurs affaires, ſans lui rien demander ſur ce qui me regardoit avec le Roy, ces Princes ſe propoſerent donc de me faire partir pour l'Eſpagne le plutôt qu'il leur ſeroit poſſible, mais auparavant il étoit queſtion de chercher des fonds pour faire ſubſiſter leur Maiſon pendant mon abſence, je trouvai moyen d'emprunter avec M. le Prince quarante mille écus de Meſſieurs de la Sabliere & Goiſnel, ce dernier ayant déja quelques fermes de M. le Duc, je priay pour-lors M. le Prince d'avoir égard qu'en faiſant très-mal les affaires de ſon Alteſſe, il n'avoit gueres mieux conduit les ſiennes &

& n'avoit presque point de bien, parrapport à ses dettes, qu'ainsi je la suppliois très-humblement de vouloir bien lui donner une pension de deux mille écus sa vie durant, j'eus beaucoup de plaisir de ce qu'elle eut la bonté de l'accorder. Je m'attachai pour-lors à faire des memoires, pour connoître la dépense de la Maison pour une année, ayant trouvé que les quarante mille écus empruntez, joints à pareille somme que M. le Duc donnoit tous les ans pour sa dépense, celle de Madame la Duchesse & tout leur train, avec ce qui proviendroit des autres revenus qui n'avoient pû être saisis, pourroient à peu près suffire jusqu'à mon retour, je donnai ordre que tous les quinze jours on m'envoya la recette & la dépense qui se feroit, afin que

ſi je m'apercevois qu'on eût beſoin d'argent je puſſe en fournir ſur mon credit.

M. de Lyonne, m'ayant témoigné beaucoup de joye de la maniere dont les choſes s'étoient paſſées, me dit, qu'il vouloit me donner une inſtruction & qu'on n'étoit point informé de l'état des affaires d'Eſpagne après la Paix qui venoit de ſe faire avec le Portugal, qu'il falloit tâcher à pénétrer autant que je pourrois les révenus de cette Monarchie & l'informer par un Courrier exprès de tout ce qui auroit pû venir à ma connoiſſance. Je me ſouviens qu'étant à Suréne, où il avoit une maiſon, me promenant avec lui dans une allée ſur le bord de la riviere, il me fit une infinité de queſtions, entr'autre ſur ce qui regardoit la Hollande, & m'ayant de-

mandé pourquoi les Hollandois étoient ſi riches, je luis dis, que cela venoit de leur commerce & encore plus de leur économie, je lui contai que dans les bonnes maiſons on n'y mangeoit preſques point de viande, ou tout au plus du bœuf ſeché à la cheminée, que l'on rapoit aſſez legerement pour mettre ſur du beurre étendu ſur du pain, que l'on appeloit tartine, & tous ne buvoient ordinairement que de la bierre, enſuite il me demanda, qu'imaginez-vous qu'on pourroit faire pour ôter le commerce aux Hollandois, je luis répondis, il n'y a point d'autre moyen pour cela que de prendre la Hollande, & M. le Prince que j'ay entretenu la-deſſus ne le croit pas impoſſible ; ſi on examine quelles Troupes ils ont & de quelle maniere, ils les

payent, on trouvera qu'elles ne leur coûtent gueres. Voici comment cela eſt venu à ma connoiſſance, je faiſois ſouvent des promenades, mais j'étois par tout fort curieux de ſçavoir comment les choſes ſe paſſoient, étant à Bergoopſom, je me trouvai logé chez le Maréchal des logis d'une des compagnies de cavalerie, qui étoient en garniſon, lequel tenoit cabaret, le bruit étant qu'elle devoit aller dans une autre Ville, je m'aviſai de lui dire, qu'il falloit qu'il laiſſale ſoin de ſa maiſon à ſa femme pendant le tems qu'il ſeroit abſent, il me répondit, que cela ne ſe faiſoit pas comme je le penſois & qu'il ne quitteroit point ſon logis, mais qu'à la verité il lui en coûteroit quatre à cinq cens livres pour donner au Capitaine qui alloit venir & que moyennant cette ſom-

me

me il étoit diſpenſé du ſervice, je lui demandai s'il en étoit ainſi des Cavaliers, il me dit, que c'étoit la même choſe, & qu'à la réſerve de quelques-uns qui étoient regardez comme Domeſtiques du Capitaine chacun ſçavoit ce qu'il devoit donner par mois & qu'il n'y en avoit point qui ne payât au moins dix ou douze piſtoles au Capitaine, & qu'ainſi on pouvoit dire que le Maréchal des logis non plus que les Cavaliers ne changeoient jamais de place, je fûs bien étonné d'entendre parler d'une Cavalerie compoſée de Bourgeois, qui ne ſortoient jamais de leurs maiſons & jugeant que cela valoit bien la peine de m'en aſſûrer, je lui demandai encore, s'il croyoit que le méme uſage fût établi dans les lieux où il y avoit de la Cavalerie en gar-

niſon, il m'aſſûra que c'étoit la même choſe, je lui demandai auſſi ſi le Capitaine profitoit de tout cela, il me dit qu'il ſçavoit ce qu'il en devoit rendre aux autres Officiers, j'en parlai ſans marquer mon deſſein à M. de Montbas qui me dit que cela ſe pratiquoit ainſi, je lui dis que ſon Regiment d'infanterie devoit lui valoir beaucoup, il me répliqua qu'il n'en étoit pas tout à fait de même dans l'Infanterie, mais qu'il y avoit toujours quelque revenant bon de ce côté-là, M. de Lionne me parut tout étonné & me demanda ſi j'avois informé M. le Prince de tout ce que je diſois, je lui répondis que j'en avois informé ſon Alteſſe avec encore plus de détail, ſur-tout au ſujet de l'Infanterie, dont tous les Officiers n'avoient preſque point ſervi, que c'étoit

par cette voye que M. de With ſe concilioit les cœurs de la plûpart des Bourguemeſtre de chaque Province, en leur faiſant donner des charges pour leurs enfans. La derniere queſtion fut ſi je ne ſçavois pas comment s'étoit formée la bonne intelligence qui paroiſſoit de M. de With avec le Roy d'Angleterre, après l'aigreur que tout le monde ſçavoit qu'il y avoit eû entr'eux, je l'aſſurai qu'il ne pouvoit s'adreſſer à perſonne qui fût en état de lui en rendre un meilleur compte, puiſque j'avois moi-même fait cette bonne intelligence, de quoi il ſe mit fort à rire & penſa me tourner le dos, je le priai de m'écouter & lui racontai comment j'avois conduit cette affaire à Breda avec le Milord Olis, lui diſant, qu'à mon avis il pourroit ſe ſervir de cette com-

noiſſance, & que peut-être arriveroit-il qu'il trouveroit jour à faire entrer le Roy d'Angleterre contre la Hollande, il me loüa fort & me dit qu'il prendroit ſon temps pour faire ma Cour au Roy de tout ce que je venois de lui dire, dans les occaſions qui pourroient s'en preſenter.

Quelque temps après étant diſpoſé pour le voyage de Madrid, il fut reſolu que M. le Duc me meneroit prendre congé de M. Colbert, en le priant de vouloir ſe réduire à une certaine ſomme & que la pouvant donner mes affaires fuſſent entierement finies, il me dit qu'il vouloit bien ſe contenter de cent mille écus, ſans que j'euſſe eſperance d'en pouvoir diminuer un ſol, je lui offris cent mille livres comptant & pareille ſomme à mon retour d'Eſpagne,

M. Colbert repreſenta à M. le Duc qu'il ne pouvoit point accepter mes offres, ayant diminué de cent mille écus de la derniere propoſition qu'il en avoit fait faire ; M. le Duc ainſi que nous étions convenus avec M. le Prince le remercia fort & le pria de vouloir conſerver ſa bonne volonté juſqu'après mon retour d'Eſpagne, que pour-lors on verroit ce qui ſe pourroit faire, après quoi je fis ma reverence. M. de Lionne me donna ſes Inſtructions avec beaucoup de nouvelles marques de ſon amitié ; M. le Prince me remit tous ſes papiers pour les créances de Madrid, & me donna M. de Chauvau qui avoit déja été en ce pays-là & qui étoit fort de mes amis. Je partis le *** Octobre mil ſix cent ſoixante-neuf & m'en allai à Verteuil, où je portai la nou-

velle de la mort de Madame la Princeſſe de Marſillac, je trouvai que M. de la Rochefoucault ne marchoit plus, les eaux de Bareiges l'avoient mis en cet état, toute ſa maiſon témoigna beaucoup de joye de me revoir & il me dit, qu'ayant ſçû que je devois venir, il avoit fait publier la ferme de ſes terres & qu'il me prioit de lui donner un jour ou deux pour en faire le bail, ce que je fis & trouvai moyen de l'augmenter, dont il fut fort ſatisfait. Je repris mon chemin pour Bayonne & ayant été averti de la mauvaiſe route, ſur-tout pour le pain, juſqu'à Madrid, je fis proviſion de biſcuit & j'y arrivai le.... neuf Novembre mille ſix cens ſoixante-neuf. Je mis pied à terre dans une maiſon que M. de la Nogerette, que j'avois envoyé devant m'avoit fait meubler aſſez

proprement, & qui étoit aſſez grande pour y pouvoir loger M. le Comte de Sagonne fils de M. de Hauterive, qui étoit fort de mes amis, le fils aîné de M. de Bayers, M. de ſaint Loup, M. de Chanie, M. Dupuis-Robert & M. de Chauvau Secretaire de M. le Prince, ces quatres derniers Meſſieurs étoient mes camarades ſuivant la façon de parler d'Eſpagne, j'avois mené de bons Officiers, j'y établis mon ordinaire d'un grand potage, quatre entrées, un roti, deux ſalades, deux plats d'entremets, avec du fruit, auſſi propre & auſſi bon qu'on en peut avoir en ce pays-là, où il eſt rare, les melons s'y ſement dans les champs comme le bled, il n'y en avoit preſques point de mauvais, cependant je n'en ai point trouvé d'auſſi bons qu'à Paris; tout ce qu'il y avoit de

François établis à Madrid me vinrent voir, & parmi ceux-là j'en choisis deux, après les avoir tous entretenus, pour m'aider à m'instruire. J'appris qu'il y avoit une prophetie qui predisoit la mort du Roy d'Espagne dans le mois de May prochain, l'on ne peut s'imaginer à quel point cette sotise faisoit impression à Madrid. J'avois mené un carosse & M. de la Nogerette m'avoit acheté quatre mules, aussi je commençai dès le lendemain à faire mes premieres visites, à M. le Marquis de Castel Rodriguez, à M. le Duc de Veragas, à M. le Comte de Molina & à Dom Augustin Spinola, ces deux derniers ayant été Réactars à Bruxelles, qui est proprement Intendant, je fus très-bien reçû de tous, je m'adressai à Dom Emmanuel de Liza pour lors Intro-

Introducteur des Ambaſſadeurs qui me marqua le jour & l'heure que j'aurois audience de la Reine, j'y allai avec mes camarades, Meſſieurs de la Motte & de Nogerette pour mon petit cortege, auſſi-tôt ayant appris le nom de tous les Meſſieurs de la Junte je les viſitai tous, M. le Marquis d'Aytonne, qui étoit Major-dôme Major de la Reine, étoit en quelque façon regardé comme premier Miniſtre auquel je m'attachai fort, & qui dans la ſuite me témoigna beaucoup d'amitié & de confiance, M. le Cardinal d'Arragon Archevêque de Tolede, auſſi du Conſeil de la Junte me reçut très-bien, & a toujours cherché à me faire plaiſir, à la recommandation de Madame la Marquiſe de Caracene ſa ſœur, à laquelle j'avois eu occaſion de prêter de l'argent à

ſon départ de Bruxelles. M. le Marquis de la Fuente qui avoit été Ambaſſadeur en France fut nommé pour mon Commiſſaire ; M. de Pigneranda Miniſtre de haute réputation me parla fort des grands ſervices que M. le Prince avoit rendu à Sa Majeſté Catholique, M. de Gonzagues qui étoit de la Junte me témoigna beaucoup de bontez. Il étoit allié de Madame la Princeſſe Palatine, voilà ceux à qui je m'attachai le plus du nombre des douze Conſeillers de la Junte ; M. le Duc de Veraguas & M. le Comte de Molina étant venus pour dîner chez moi, m'amenerent M. le Duc d'Albe, qui étoit déja vieux, mais de très-bonne humeur, il me diſoit ſouvent qu'il n'avoit jamais voulu ſe mêler d'affaires. Je leur fis fort bonne chere & ils s'en accommoderent ſi bien, qu'ils

y venoient ſouvent avec leurs amis, quoique cela fût tout-à-fait contraire à l'uſage de ce Pays-là.

Après avoir fait toutes mes viſites d'affaires & de cérémonies, j'appris que l'argent étoit extrêmement rare en Eſpagne, & que pour ſoutenir la guerre qu'on avoit commencé contre le Portugal, on avoit fabriqué de la monnoye de cuivre pour ſix ou ſept millions, qu'on lui avoit donné un prix de quatre ou cinq fois au-deſſus de ſa valeur, & qu'ainſi on y avoit trouvé un profit de vingt-quatre à vingt-cinq millions, que les Gens de la nation & des environs & ſurtout les Hollandois y en avoient apporté une grande quantité & avoient tiré la plus grande partie de leurs piſtoles. Enſorte que dans toute l'Eſpagne on ne voyoit que de

cette monnoye, qu'on appelloit des Maravedis, à la réſerve de la Province de Catalogne qui ne leur avoit voulu donner aucun cours, on peut dire que cela avoit jetté l'Eſpagne dans un très-grand déſordre, qu'ils ont réparé peu-à-peu, en diminuant le prix de cette monnoye, de telle ſorte qu'il n'y avoit plus de profit aux Etrangers d'en apporter.

M'étant informé de quelle maniere ſe faiſoient les taxes pour le Roy, je trouvai qu'il ne s'y faiſoit point d'impoſition perſonnelle, mais ſeulement ſur la conſommation de tout ce qui ſert à la nourriture ſans exception & ſur toutes les Entrées de Madrid, où il n'étoit pas trop criminel de faire entrer en fraude, ce qui les diminuoit beaucoup; la marque du papier qui étoit introduite pouvoit rap-

Digitized by Google

porter deux millions. La dispense de manger les pieds & les têtes des animaux les jours maigres que les Papes ont accordé aux Rois d'Espagne au commencement ; sous prétexte de la guerre qu'ils étoient obligé de soutenir contre les Infidels & dans la suite sous celui de la rareté du poisson, n'alloit pas à deux millions, je conoissois cet impôt par expérience, car je fus obligé en arrivant d'acheter une Bulle pour toute ma Maison, à raison d'un écu par tête. On estimoit alors qu'il ne pouvoit venir des Indes tous les ans qu'environ six millions pour le compte particulier du Roy, à cause des fraudes & des malversations qui se commettent quand les Gallionsviennent de ce pays, sur les droits qu'ils doivent payer à Sa Majesté Catholique. Il y a une in-

finité de Particuliers qui en tirent en droiture pour leur compte, ce qui rend l'argent un peu plus commun. Je n'eus pas de peine à découvrir l'extrême pareſſe & en même tems la vanité de ces Peuples; il y a des Ouvriers pour faire des coûteaux: mais il n'y en auroit point pour les aiguiſer, ſi une infinité de François, que nous appellons Gagne-petit, ne ſe répandoient par toute l'Eſpagne. Il en eſt de même des Savetiers & Porteurs-d'Eau de Madrid. La Guyenne & d'autres Provinces de France fourniſſent un très-grand nombre d'hommes pour couper leur bled & le battre, les Eſpagnols appellent ces Gens-là Gavaches & les mépriſent extrêmement, ils emportent néanmoins la meilleure partie de leur argent en France, il eſt vrai que ſouvent ils ſont volez en che-

min lorſqu'ils s'en retournent, s'ils ne prennent de grandes précautions, cela fit qu'à mon départ d'Eſpagne il y avoit cinquante ou ſoixante Gagne-petit qui avoient donné à garder leur argent à ceux qui étoient auprès de moi, juſqu'à ce que nous fuſſions arrivez en France. L'Eſpagne en général eſt fort dépeuplée, non ſeulement, par ceux qui vont aux Indes, mais encore par les levées qui ſe font pour envoyer des Troupes à Milan, Naples, Sicile & Pays-Bas, où la plûpart de ceux qui y vont ſe marient, les autres meurent, & l'Eſpagne ſe peuple de François qui y vont, auſſi diſoit-on dans ce temps-là, qu'il y avoit deux cent mille François répandus dans toute l'Eſpagne, dont au moins vingt mille dans la ſeule Ville de Madrid.

J'ai toujours crû que la rai-

ſon qui avoit empêché de faire des taxes perſonnelles en ce pays-là étoit, que les Habitans n'y ont aucuns meubles de conſidération, & qu'ainſi on n'auroit pû les contraindre à payer, chacun n'y travaille que pour attraper de quoi vivre, & il leur faut peu de choſe, l'eſté ils mangent la plupart des légumes ſans vinaigre & ſans ſel, parceque cela paye des droits, j'ai obſervé pendant tout mon voyage, que dans tous les Villages & Bourgs où nous avons entendu la Meſſe, les Habitans y ont des Souliers, la plupart faits de corde, je crois qu'ils les façonnent eux-mêmes, tous ont une épée attachée au côté avec une groſſe corde, même quand ils vont au travail. Quand un Cordonnier à Madrid apporte à quelqu'un une paire de Souliers, il met ſon épée contre la murail-

le & vient le chauffer ; j'ai remarqué auſſi que dans les beaux jours de l'hyver, dans bien des endroits, ils ſe mettent un nombre le long d'une muraille pour ſe chauffer au Soleil ; on dit que là ils parlent fort de politique. Les hommes & les femmes ne ſont pas grands, mais ils paroiſſent tous avec un air de liberté, il n'y a point dans toute l'Eſpagne ce qu'on appelle des lieux communs, ils ſe ſervent pour cet uſage de grands pots de terre élevez qu'ils portent la nuit dans les greniers, & jettent ce qu'ils contiennent dans la rue, où le Soleil conſume tout en peu de temps.

Dans toute l'Eſpagne la terre en general eſt aſſez bonne, la plus grande partie eſt un gros ſable noir qui ſe laboure ſi aiſément qu'il y a très peu de fer à leurs charrues, le froment y

vient parfaitement beau, les vins blancs y ſont auſſi fort abondans & ont une force extrordinaire, ils ſe charroyent tous dans des peaux de bouc ſur des mulets.

Après m'être informé, & ſi je l'oſe dire, avoir pris une grande connoiſſance de tous les revenus du Roy en détail, je trouvai qu'ils ne paſſoient pas vingt-huit ou vingt-neuf Millions, tout compris, & que les Charges ordinaires ſe montoient à beaucoup davantage, deſorte qu'il y avoit toujours une grande neceſſité, on étoit oblige de faire des emprunts ſur tous les revenus & même ſur ce qui venoit tous les ans des Indes, quoique la ſomme fût incertaine; ce qui faiſoit qu'il n'y avoit point d'argent dans le tréſor & qu'une partie ſe conſumoit en interêts, les

rentes qu'ils avoient payé autrefois ne l'étoient que par faveur ou par des ajuſtemens, qui en emportoient plus de la moitié, je fus confirmé par M. le Comte Eznard Nuguez qui fut bientôt de mes amis & qui étoit Neveu de Dom Martin de Los Rios Préſident des Finances, que la dépenſe excedoit toujours de beaucoup la recette, ce qui ne me donnoit gueres d'eſperance d'avoir aucune ſatisfaction en ce pays-là. Je fis un mémoire fort étendu de ce qu'il y avoit de plus important & en chargeai M. de la Motte mon beaufrere, pour le porter en poſte à M. de Lionne. Je lui marquois combien j'avois été ſurpris de trouver tant de miſere & ſi peu d'ordre dans les affaires en general, ſans que j'euſſe pû enviſager juſques-là aucunes reſſources pour y remedier,

non pas même dans la volonté des Miniſtres qui auroient dû les chercher. La réponſe de M. de Lionne fut, qu'il étoit auſſi étonné que moi, & qu'il n'avoit connû l'Eſpagne, que par la relation que je lui en avois envoyé, qu'il croyoit que le Roy ſçauroit bien ſe prévaloir de ces connoiſſances, qu'il louoit fort mon zéle & l'application que j'avois eû de m'inſtruire.

Cela ne m'empêchoit pas de faire des ſollicitations pour les affaires de M. le Prince & je commençois à être aſſez avant dans les bonnes graces de M. le Marquis d'Aytonne, qui me faiſoit prendre de temps-en-temps du chocolat, me diſant quelquefois, que je pouvois, le prendre en toute ſûreté & que c'étoit Madame ſa femme qui avoit ſoin de le faire me voyant bien avec lui, & ſi je l'oſe dire,

Digitized by Google

dans ſa familiarité, j'entrai en converſation ſur les ſommes immenſes que les Pays-bas avoient coûté à l'Eſpagne & je luis dis que par la ſupputation qui en avoit été faite en mille ſix cent ſoixante-trois elle s'étoit trouvée monter à dix-huit cent ſoixante & treize millions d'argent venu d'Eſpagne, ſans compter les revenus du pays, cequi le ſurprit fort. Je lui dis que s'il vouloit écrire au Véader qui étoit en ce temps-là à Bruxelles, il en auroit bientôt la preuve, parcequ'il trouveroit ce calcul mis en régle par les Officiers de Finance, M. de Caſtel Rodriguez l'ayant fait faire à ma ſollicitation pendant que j'étois en ce pays-là. Que n'étant plus en état d'y envoyer de l'argent ils ne pouvoient les ſoûtenir & que la France s'en empareroit peu à peu, dequoi il ne pouvoit diſ-

convenir, parceque dans nos entretiens je lui faiſois connoître quelquefois que j'étois bien inſtruit par le détail des revenus de Sa Majeſté Catholique & du deſordre de ſes finances, que les dépenſes néceſſaires montoient infiniment au delà de la recette, que les Eſpagnols pourroient par un échange avoir le Rouſſillon qui donnoit entrée dans le Languedoc, au lieu qu'il nous donnoit entrée dans la Catalogne, qui étoit fort ſuſceptible de révolte, & que preſentement le Roy de France mettoit un grand ordre dans ſes affaires, qu'ils avoient baucoup à craindre de tous côtez, & que ſi avec le Rouſſillon on donnoit une groſſe ſomme d'argent, ils pourroient non ſeulement rétablir leurs affaires en Eſpagne, mais encore s'en ſervir pour retirer les terres qu'ils avoient enga-

gées au Royaume de Naples pour la moitié de ce qu'elles valoient. Il me demanda un jour si je croyois qu'on voulût leur donner Bayonne & Perpignan, en diminuant la somme dont je parlois, mais je lui remontrai que ce seroit leur donner deux entrées en France, qui lui seroient plus nuisibles qu'elle ne retireroit d'avantage par la jonction des Pays-Bas. Il m'alléguoit souvent aussi que ce n'étoit que ces Pays-Bas qui les pouvoient tenir en quelque considération vers l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande; enfin après avoir souvent rebattu cette matiere, je n'eus pas de peine à convenir avec lui, qu'il étoit impossible de traiter cette affaire dans une minorité, avec une Junte composée de douze personnes la plûpart désunies entr'eux.

Au mois de Mars M. l'Archevêque de Toulouse depuis Cardinal de Bonzy arriva à Madrid, en qualité d'Ambassadeur, il me fut d'un grand secours & d'un grand agrément par l'amitié qu'il me témoigna d'abord & qu'il me continua dans la suite, cela causa aussi une grande joye à mes Camarades, qui commençoient fort à s'ennuyer de la vie de Madrid, ils trouverent de quoi s'amuser par les honnêtetez de M. l'Ambassadeur & de ceux qu'il avoit amené avec lui, pour moi je fus si touché de ses bonnes manieres, que je pris la résolution de ne plus rien faire ou dire, non seulement dans les affaires du Roy, mais encore dans celles de M. le Prince, sans lui en communiquer, ou pour mieux dire sans ses ordres. Je lui rendis un compte général de tout ce qui étoit venu à ma connoissance

connoiſſance & par conſéquent je lui parlai de la Prophétie dont nous nous moquames fort dans ce temps-là, mais par la ſuite elle nous cauſa bien du mouvement, M. de Salcede que j'avois fort connu à Bruxelles & aſſez pour ne l'eſtimer gueres, s'addonna à venir manger quelquefois chez moi les jours que je ne traitois pas ces Meſſieurs ; mais il avoit ſi fort la mine d'un homme qui étoit gâté & nous lui en fimes tellement la guerre, qu'il réſolut de ſe faire traiter & pria M. Martin Apoticaire de M. le Prince, que j'avois mené pour mon Medecin, de vouloir lui faire cette opération ; celui-ci m'ayant demandé ſi je le trouverois bon, je lui dis qu'oui, mais qu'il n'y avoit pas de mal de le faire cracher un peu plus qu'à l'ordinaire, pour me vanger de tout ce qu'il

m'avoit fait en Flandres. J'en tirois assez de lumieres & lui faisois volontiers de petits presens, qui ne laissoient pas de lui faire plaisir.

Un jour que quatre ou cinq Grands d'Espagne devoient dîner avec moi, je convins avec M. l'Ambassadeur, qu'il viendroit un peu avant qu'on se mît à table, & je le priai par la permission de ces Messieurs de vouloir bien dîner avec eux sans aucune ceremonie, celà se passa fort bien. Ces Messieurs qui mangeoient seuls chez eux & par conséquent tenoient un très-petit ordinaire, comme c'étoit la coûtume, prenoient un grand plaisir de dîner chez moi & surtout de manger des ragoûts & des entremets qu'ils ne connoissoient presque point. Ces jours-là j'augmentois mon ordinaire & leur donnois de grands pâtez de

perdrix rouges qui ſont très-bonnes en ce pays-là, mais un peu ſéches, mes Gens me diſoient qu'elles étoient à bon marché, parceque l'opinion générale à Madrid vouloit qu'elles fuſſent mal-ſaines cette Année-là, à cauſe qu'elles mangeoient de la langote, qui eſt une eſpece de groſſe ſauterelle qui vole ſouvent en l'air & en ſi grande quantité, qu'elles paroiſſent comme des nuées & font un très-grand tort dans les endroits où elles tombent. Ces Meſſieurs diſoient ſouvent qu'ils étoient honteux de manger toujours chez moi & qu'ils vouloient me traiter à leur tour, mais qu'ils ne le pouvoient faire ſi je ne leur prêtois mes Officiers, leur uſage n'étant point de manger les uns chez les autres. Après dîné ils prenoient des eaux glacées & paſſoient chez

moi une grande partie du jour, je leur donnois quelquefois une petite muſique à bon marché de deux voix ſeulement, dont l'une étoit celle d'une grande fille bien faite qui chantoit aſſez bien, & la ſeule blonde que j'aye jamais vû en Eſpagne.

Le jour que devoit arriver l'accompliſſement de la Prophetie approchoit, cela faiſoit qu'on en parloit davantage & qu'on y ajoûtoit moins de Foy, mais tout d'un coup la nouvelle vint que le Roy avoit la fiévre double-tierce qu'on y ſoupçonnoit du pourpre, cela fit une grande rumeur & chacun diſoit que la Prophetie alloit s'accomplir. Auſſi-tôt il ſe fit des aſſemblées des grands & des plus conſidérables, & comme je ſçavois qu'ils haiſſoient fort la nation Allemande, je leur propoſai de faire Roy d'Eſpagne Monſieur,

frere unique du Roy, qui s'appelloit alors le Duc d'Anjou & qui avec juſtice en devoit être Heritier, que le faiſant venir à Madrid ils l'éleveroient à leur mode & s'aſſureroient par-là de n'avoir plus de guerre avec la France, ce qui les conſommoit de temps-en-temps, que ce ſeroit le moyen de ſauver les Pays-Bas; cela ne fut pas ſi-tôt propoſé qu'il fut accepté, chacun regardant cette affaire comme le ſalut de ſon Pays & le ſien particulier, M. Eznard Nougnez ſe ſignala de ſon côté en cette occaſion; Il étoit fort familier avec ces Meſſieurs, mais par deſſus tous Meſſieurs les Ducs d'Albe & de Veraguas donnerent le grand branſle, je ne manquai pas de rendre compte à M. l'Ambaſſadeur de ces bonnes diſpoſitions, il me chargea de ſuivre cette affaire, & le

quatriéme jour de la maladie du Roy, qui augmentoit de plus en plus, ſortant d'une aſſemblée de cinq ou ſix de ces Seigneurs, qui me portoient parole pour les autres, j'allai trouver M. l'Ambaſſadeur qui travailloit à ſa dépêche pour l'ordinaire, après l'avoir entretenu, il ajoûta au bas de ſa lettre, Gourville vient de m'aſſurer que tous les Grands d'Eſpagne vouloient reconnoître M. le Duc d'Anjou pour leur Roy & après avoir un peu détaillé comment cela s'étoit paſſé, il dépêcha ſur le champ un Courrier à M. de Lionne. M. le Duc de Veraguas alors Gouverneur de Cadix, où la Flotte des Indes venoit d'arriver fort richement chargée, envoya par mon avis un Courrier en ce port pour s'en aſſurer, en cas que le Roy vînt à mourir. Je vis

beaucoup de ces Meſſieurs qui ſe ſçavoient bon gré d'avoir ſi promptement choiſi le ſeul bon parti qu'il y avoit à prendre. L'affaire demeura encore deux jours dans l'incertitude, mais après on commença à eſperer de la guériſon du Roy, qui donna lieu à M. l'Ambaſſadeur de dépêcher un autre Courrier, & M. de Lionne lui manda, qu'encore que la choſe n'eût pas réuſſi, il n'y avoit perſonne & même juſqu'à M. Colbert qui n'eût fort loué mon zele.

Je voyois avec regret ſix mois paſſer ſans être plus avancé dans les affaires de M. le Prince que le premier jour, ce qui me fit prendre le parti de parler un peu librement à la Junte, dont la diviſion étoit cauſe qu'une affaire ne pouvoit pas réuſſir, je fis ſemer quelques bruits que

j'avois ordre d'aller faire visite à Dom Juan qui étoit à Sarragosse, pour l'entretenir sur le misérable état de l'Espagne. La plûpart prenoient ce prétexte pour crier contre la Junte, peut-être parcequ'ils n'en étoient pas. Enfin j'appris par M. le Marquis d'Aytonne & M. de Castel Rodrigues que l'on commençoit à dire, qu'il seroit à propos de me faire sortir de Madrid & qu'on avoit proposé de me donner quelque chose sur la flotte qui devoit arriver à la fin du mois de Septembre.

Il y avoit à Madrid une petite Marchande Françoise qui avoit bien de l'esprit, elle vendoit toutes sortes de marchandises venant de Paris, ce qui étoit fort au gré des Dames Espagnoles, il me vint en pensée de la charger de dire à la femme d'un Ministre, que si elle pouvoit

pouvoit apprendre quelque choſe de particulier ſur ce qui ſe paſſoit touchant les affaires de M. le Prince pour me le faire ſçavoir, elle lui feroit volontiers des préſens de tout cequ'elle eſtimoit le plus des marchandiſes de ſa Boutique, & que ce ſeroit même ſervir l'Eſpagne, que de contribuer à faire juſtice à M. le Prince, qui l'avoit ſi bien ſervi. Le Miniſtre étoit vieux & la femme qui étoit jeune paroiſſoit d'aſſez bonne volonté pour vouloir rendre ſervice à M. le Prince; elle reçut quelques petits préſens de ma part qui lui firent plaiſir. Je la fis inſtruire par la petite Marchande, qu'il falloit quelquefois quand je la ferois avertir, qu'elle priât le bonhomme, lorſqu'il ſeroit avec elle, de lui apprendre quelque choſe des affaires de M. le Prince, parcequ'elle entendoit dire

tous les jours à des Dames de ſa connoiſſance que le Prince de Condé avoit parfaitement bien ſervi le Roy ; & qu'après qu'il lui auroit répondu ſur cela, elle parût avoir une converſation plus enjouée avec le vieillard. J'appris bien-tôt que l'on parloit de me donner quelque choſe ; & comme je rendois compte de tout ce que je faiſois à M. l'Ambaſſadeur, il me dit que la voye que j'avois priſe étoit très-bonne, & qu'après que j'aurois fini mes affaires il pourroit bien ſe ſervir de cette manœuvre dans quelque occaſion de celles dont il étoit chargé. Je paſſois mon temps avec M. l'Ambaſſadeur, mes camarades & ſes Domeſtiques dans les promenades ordinaires, & ſouvent après ſouper nous montions à cheval pour aller dans les champs & y goûter le bon

air que nous ſentions d'une fraîcheur à faire plaiſir. Jem'étois aviſé d'acheter quelques chevaux iſabelles aſſez forts pour être mis à un caroſſe, cependant un peu vieux & dociles, dont le plus cher ne me coûtoit que cent écus; j'étois le ſeul particulier à Madrid qui eût des chevaux à ſon carroſſe, le Roy n'en ayant qu'un ſeul attellage. Auſſi-tôt M. le Comte Eznard Nugués en fit acheter quatre; mais comme on les avoit choiſi plus jeunes, on avoit beaucoup de peine à s'en ſervir, parceque les chevaux de devant, qui ſont fort loin de ceux de derriére, s'entre-laſſoient dans des cordes qui les tiennent (c'eſt la maniére du pays, le cocher étant ſur le cheval de derriére, comme l'on voit ici à nos coches). Les carroſſes du Roy étoient encore conſtruits de la même façon; il y avoit cepen-

dant quelques carroſſes à Madrid appartenans à des Gouverneurs de Provinces qui en avoient amené en revenant, mais en petit nombre: j'ay oui dire dans les derniers temps, qu'il y avoit plus de chevaux à Madrid que de mules. Nous allions donc ſouvent aux promenades publiques, qui ſe font tantôt d'un côté tantôt d'un autre : pour cela les jours & les temps ſont marquez. L'uſage eſt que quand on ſe trouve arrêté vis-à-vis d'un carroſſe, où il n'y a que des femmes, il faut leur dire quelque choſe & ce langage eſt ordinairement gaillard & un peu plus qu'à double entente. Elles répondent avec beaucoup de vivacité, mais quand il y a un homme avec des femmes, que vous n'aviez pas apperçu. Elles vous diſent de vous taire, parcequ'elles ſont accom-

pagnées, & en ce cas on ſe taît dans le moment. Pendant la Canicule les promenades ſe font toutes dans la riviére, dont le lit eſt fort large, il y a au plus un pied & demi d'eau; cela n'empêche pas qu'il n'y ait un Pont d'une extrême longueur & très-beau, pour paſſer quand il y a beaucoup d'eau, ce qui arrive quelquefois, parceque c'eſt la décharge d'un Torrent, cette riviére s'appelle le Manſanarez. Il y a beaucoup de Maiſons de Jeu où l'on va aſſez; les Spectateurs ſe croyent obligez d'empêher qu'on ne ſe trompe, & ſans qu'on le leur demande, ils diſent tout ce dont ils s'apperçoivent. Je ſollicitois toujours vivement les affaires de M. le Prince, & dans une converſation que j'eûs avec M. le Cardinal d'Arragon, qui étoit un des Principaux de la Junte, je

lui repreſentai qu'au commencement il m'avoit paru plus perſuadé que pas un des autres Meſſieurs de ce Conſeil, des grands ſervices que M. le Prince avoit rendu à la Couronne d'Eſpagne. Il me dit qu'il ſe pouvoit bien faire, que les ſoins que j'avois pris de ménager Meſſieurs les Marquis d'Aytonne & de Caſtel Rodigues avoient un peu éloigné M. de Pigneranda, qui eût peut-être été bien aiſe qu'on lui eût plus d'obligation qu'aux autres. Je lui répondis, après avoir loué ſes bonnes intentions, qu'il ne s'agiſſoit dans l'affaire dont j'étois chargé, que de faire juſtice à quelqu'une des parties, comme cela pourroit ſe rencontrer quelquefois; mais qu'il ſcavoit certainement, parce que lui en avoit dit M. de Caracenne ſon beaufrere, combien M. le Prince avoit

ſervi & gardé religieuſement les engagemens qu'il avoit pris avec Sa Majeſté Catholique: Qu'il n'étoit queſtion que d'entrer en payement ſur de groſſes ſommes legitimement dûës & même fixées par un compte général. Il en demeura d'accord avec moi, mais il m'oppoſa auſſitôt la difficulté de l'argent comptant ; que cependant il parleroit tout de ſon mieux à M. de Pigneranda, étant perſuadé qu'il y avoit raiſon de faire juſtice à M. le Prince autant qu'on le pouvoit. Je m'aviſai pour ramener M. le Comte de Pigneranda de prier M. de Caſtel Rodrigues, à qui j'avois confié ce que j'avois ſçu de M. le Cardinal d'Arragon, de marquer quelque déference ſur les affaires de M. le Prince & de ſe contenter de ſuivre les mouvemens de Monſieur de Pigneranda,

pour peuqu'il parût de meilleure volonté qu'il n'avoit été juſques-là, qu'au reſte j'aurois ſoin d'informer Son Alteſſe que ce ſeroit à Monſieur de Caſtel Rodrigues à qui elle auroit la principale obligation. Il m'aſſura fort après avoir approuvé le tour que je voulois donner à mon affaire, qu'il feroit tout ſon poſſible pour faire croire à M. de Pigneranda, que depuis la mort de M. d'Aytonne, il ne paroiſſoit plus ſi favorable à M. le Prince; m'ajoûtant qu'il ſeroit charmé que je puſſe être content de quelque maniére que les choſes tournaſſent, & qu'il croyoit que mon projet étoit bon; que quand M. de Pigneranda paroîtroit être favorable, il ſe contenteroit de ſuivre les avis de ceux qui étoient de ſa cabale, autant par ſon ſilence, que par ſes ſecours. Je tournai donc mes pen-

ſées du côté de M. le Comte de Pigneranda. Je commençai par dire à M. le Cardinal d'Arragon que la mort de M. le Marquis d'Aytonne m'avoit ſi fort deſorienté, que je ne ſçavois plus de quel côté me tourner; que lors que j'arrivai à Madrid il m'avoit parû mieux perſuadé que perſonne des importans ſervices que M. le Prince avoit rendu à Sa Majeſté Catholique; cependant qu'étant queſtion preſentement de lui donner quelque ſatisfaction ſur des ſommes conſidérables ſi legitimement dûës & ſi bien connuës, je voyois bien qu'il ni avoit que M. de Pigneranda capable de terminer ce qu'il y auroit à faire pour rendre juſtice à M. le Prince; que ce qui ne ſe pourroit faire en argent pouvoit s'arranger par d'autres moyens en le ſatisfaiſant du côté de la Flandre, ſoit

par quelques terres ou des bois, donc l'Eſpagne ne tiroit aucun ſervice. Pendant tout ce diſcours M. le Cardinal paroiſſoit ſi perſuadé de mes raiſons, qu'il me promit de n'oublier rien pour tâcher de porter M. de Pigneranda à entrer dans les moyens qu'on pourroit trouver pour me ſatisfaire; & m'ayant demandé deux ou trois jours pour me faire ſçavoir la diſpoſition où il auroit trouvé M. de Pigneranda, j'appris qu'il étoit d'avis qu'on entrât tout-à-fait en conférence avec moi pour entendre mes propoſitions & examiner ce qu'il y auroit à faire. Auſſi-tôt que je fûs voir M. de Pigneranda, je n'oubliai rien pour lui faire connoître que j'attendois tout de ſes ſuffrages, & que M. le Prince lui ſeroit obligé de la juſtice qu'on voudroit lui faire. Il me dit qu'il

falloit que je continuaſſe à faire mes diligences & ſurtout auprès de M. le Marquis de la Fuente, qui avoit été nommé pour mon Commiſſaire ; que je pouvois aſſurer M. le Prince qu'il feroit ce qui dépendroit de lui pour ſa ſatisfaction. Sur cela j'entrai en quelque eſperance, ſçachant bien que M. le Marquis de Caſtel Rodrigues & ſes amis ne me manqueroient pas au beſoin ; j'appris bien-tôt par lui que M. de Pigneranda paroiſſoit mieux diſpoſé qu'auparavant & que quand il ſeroit embarqué à bien faire, M. de Caſtel Rodrigues & deux ou trois de ſes amis ſuivroient ſes mouvemens, ſans faire paroître cependant trop d'empreſſement. Je n'ai point encore parlé de Dom Fernandez del Campo qui étoit le Secretaire qu'ils appellent Univerſel, qui ſeul à ge-

Digitized by Google

noux ſçait tout ce que Sa Majeſté doit ſigner & ne laiſſe pas d'avoir ſa conſidération dans la Junte, encore que je l'euſſe vû ſans avoir pû penetrer en aucune façon ſes ſentimens. C'étoit un petit vieillard qui avoit beaucoup d'eſprit & ſçavoit bien parler ſans découvrir ſes intentions. Il m'avoit entretenu des ſervices de M. le Prince, mais il ajoûtoit auſſi les beſoins qu'on avoit d'argent pour des affaires très-preſſées & d'une grande conſéquence. Je redoublois mes ſollicitations en general & je fis un Memoire de ce que je pourrois demander, eſperant à la fin qu'on en viendroit à écouter mes propoſitions; peu de jours après j'appris de la petite Marchande qu'on devoit me demander un Memoire, & ayant été voir M. le Marquis de la Fuente, il me

dit de lui en remettre un de mes prétentions; mais qu'il doutoit fort qu'on pût me donner de l'argent ſur la flotte qu'on attendoit, parceque tout ce qui en devoit revenir étoit conſommé par avance: je lui dis que j'en ſçavois aſſez pour oſer me flatter qu'il ne tiendroit qu'à ces Meſſieurs de la Junte de m'en faire toucher une partie, en me l'aſſignant ſur la petite flotte, qu'on diſoit venir au mois d'Avril. Je donnai donc un Memoire dans lequel je commençai a établir la dette qui montoit environ à ſix millions; je demandois cinquante mille piſtoles comptant, le Charolois pour cinquante mille écus, pour pareille ſomme de bois à prendre en la forêt de Nieppes, la Prevôté de Binche ſur le pied du denier trente de ce qu'elle valoit de revenû, & le ſurplus payable dans

quatre années, ſoit en argent, terres ou bois aux Pays-Bas. Lorſque M. le Marquis de la Fuente eut vû mon Memoire, il ſe recria fort ſur la grandeur de mes prétentions, mais il ne laiſſa pas de s'en charger, me repetant encore, qu'on auroit de la peine à me donner de l'argent, & moi je lui dis que je ne pouvois me réſoudre à m'en retourner ſi je n'avois pas une ſomme conſiderable. Quelques jours après je recommençai mes ſollicitations & je trouvai dans le viſage de mes Juges, (s'il m'eſt permis de les nommer ainſi,) un air que je n'y avois pas encore vû; il n'y eut pas juſqu'a Dom Pedro Fernandes del Campo qui me dit, qu'on feroit enſorte de me donner un million à prendre ſur les Pays-Bas en terres ou en bois, ainſi que j'en conviendrois avec M. le

Comte de Monterey, qui en étoit pour lors Gouverneur, mais que pour de l'argent, il étoit impoſſible de m'en donner; je lui repondis, que ſi cela étoit ainſi, je ne pouvois me contenter du reſte. Je crus donc après que ces autres Meſſieurs m'eurent confirmé la même choſe, devoir bien remercier M. le Comte de Pigneranda, en lui remontrant que ce que l'on m'offroit étoit peu à l'égard de la dette, & que comme je le croyois auteur du changement qui étoit arrivé, je le ſupliois d'y ajoûter, pour quelque ſatisfaction de M. le Prince, qu'on me donnât aumoins cinquante mille piſtoles; il me dit qu'il ne croyoit pas que cela ſe pût faire, mais que pour ce qui regardoit l'argent comptant, je ne devois en eſperer que de la facilité que je pourrois trouver avec

Dom Martin de Los-Rios Preſident des Finances, & M. le Marquis de Caſtel Rodrigues me conſeilla de porter toutes mes veûes de ce côté-là, m'aſſurant que l'amitié que j'avois fait avec M. le Comte Eznard Nuguez ſon neveu, ne m'y ſeroit pas inutile. En effet parce chemin je trouvai le moyen d'avoir trente mille piſtoles d'argent comptant, M. l'Ambaſſadeur me dit qu'il falloit s'en contenter. Je ne parlai plus que d'une prompte expedition & ne ſongeai qu'a convenir de ce qu'on vouloit me donner en Flandres. Il fut arrêté qu'on donneroit à M. le Prince le Comté de Charolois pour cinquante mille écus & deux cent cinquante milles livres ſur les bois de Nieppes, qu'on lui donneroit la Prevôté de Binche, dont on feroit l'évaluation ſur le pied du

revenu

revenu au denier trente, que pour cet effet on envoyeroit des ordres à M. le Comte de Monterey. Ayant parû content, cela m'attira beaucoup de visites & si j'ose dire, des amitiez de tous ceux avec qui j'avois eu l'honneur de faire connoissance; mais plusieurs doutoient encore qu'on pût me donner de l'argent. Lorsque j'eûs commencé d'en toucher, ne doutant plus qu'on ne me satisfît entiérement, je songeai à faire mes adieux & mes remercimens à tous ces Messieurs de la Junte. Pendant ce temps-là j'achevai de recevoir mes trente mille pistoles, ce qui donna une grande joie à mes camarades, qui avoient crû ne pouvoir jamais sortir de Madrid.

La seule peine qui me restoit, étoit de quitter M. l'Ambassadeur de qui j'avois reçu tant de

marques d'amitié & de bons conſeils dans mes affaires. Il avoit autant d'eſprit qu'on en peut avoir, agreable dans le commerce, & fort liberal. Je donnai le carroſſe que j'avois amené à un ami de M. le Duc de Veragas, & une fort belle montre d'or à celui que la Reine avoit chargé de m'amener un très-beau cheval de ſa part. Je me mis en chemin avec M. le Marquis d'Eſtrées, qui étoit venu de la part du Roy faire compliment à Sa Majeſté Catholique, dans un carroſſe que nous prêta M. l'Ambaſſadeur, & nous prîmes la route de Pampelune, ayant preferé de prendre notre chemin de ce côté, dans l'intention d'en reconnoître le terrain & le pays, qui me parut plus beau que la route de Victoria, & les cabarets un peu mieux fournis; mais on ne ſçau-

roit exprimer combien les chemins ſont mauvais & affreux pour venir de Pampelune à Bayonne, où je trouvai une chaiſe roulante, qui me mena juſqu'à Paris.

Quelque temps après mon retour, M. de Louvois m'ayant témoigné qu'il ſeroit bien aiſe que je lui fiſſe part de mes penſées ſur le Royaume d'Eſpagne, je lui racontai que j'étois revenu de Madrid par la Navarre, avec intention de connoître le pays de ce côté-là, & que depuis Madrid juſqu'à Pampelune il n'y avoit aucune Ville fermée, ni aucune riviére à paſſer juſqu'à celle d'Ebre; que le Pays qui étoit entre cette riviére & Pampelune, étant d'environ quinze ou ſeize lieues, les Villages auſſi près les uns des autres, qu'ils peuvent être aux environs de Paris, & la terre ſi peu fertile, que Pam-

pelune ne valoit rien du-tout ; que la Citadelle qu'on y avoit faite & la ſeule Fortereſſe que j'euſſe trouvé, étoit bâtie ſur le modele de celle d'Anvers ; & que de Pampelune à Saint Jean Pied de Porc, il y avoit encore deux lieues de plaine ; que hors cela c'étoient des montagnes & des chemins fort difficiles. Il m'aſſura depuis qu'on y avoit travaillé & qu'on les avoit rendus aſſez pratiquables.

Pendant qu'on étoit dans le fort de la guerre je propoſai à M. de Louvois, comme le plus ſûr moyen de faire la paix, que le Roy donnât à M. le Prince une armée de dix-huit mille hommes de pied & ſix mille chevaux, pour aller faire le ſiége de Pampelune ; qu'auſſi-tôt que cette Ville ſeroit priſe & qu'on ſe ſeroit emparé de Calahora, qui étoit une Ville ſans

fortifications, on ſe trouveroit dans le cœur de l'Eſpagne & en état d'en pouvoir faire contribuer une bonne partie ; & qu'avec trois ou 4000 chevaux on pourroit aller juſqu'à Madrid, n'y ayant pour lors dans toute l'Eſpagne que deux ou trois mille hommes ſur pied, encore étoient-ils dans la Catalogne : mais que ſi on pouvoit obliger le Roy de Portugal à faire la moindre démonſtration de guerre ſur ſes frontiéres, les Eſpagnols ſeroient obligez d'y envoyer le peu de troupes qu'ils avoient ; & qu'ainſi il n'y en auroit point pour s'oppoſer à M. le Prince, puiſqu'ils ſe trouveroient à cent cinquante lieues des entrepriſes qu'il pourroit faire. Après l'avoir examiné ſur une carte, il ne me propoſa aucune difficulté, me louant même de ce que dans

tous les endroits que j'avois parcouru, j'y avois porté une grande curiosité de m'instruire; mais après cela il laissa tomber la proposition & me parla d'autre chose. Je n'ai jamais pû pénétrer ce qui l'avoit empêché d'y entrer; je m'apperçus néanmoins qu'elle lui avoit parut fort juste. Je soupçonnai que peut-être ne seroit-il pas bien-aise que la paix se fît par les progrez que M. le Prince pourroit faire en Espagne.

M. le Prince & M. le Duc me reçurent à mon retour d'Espagne avec beaucoup de témoignages de bonté & de satisfaction, de la conduite & du bon succès que j'avois eu dans leurs affaires, qui étoit beaucoup au delà de leurs esperances. Ils souhaitérent que j'allasse à Bruxelles, pour voir ce que je pourrois faire avec M. de Monterey, qui

en étoit Gouverneur & qui m'avoit temoigné une amitié toute particulière dans le temps que j'étois en ce pays-là. M. de Lionne fut fort aise de me voir & de me faire discourir sur les affaires d'Espagne, sur tout ce que j'avois voulu faire pour M. le Duc d'Anjou en cas que le Roy d'Espagne fût mort, & sur la bonne intelligence que j'avois gardée avec M. l'Ambassadeur du Roy. M. le Tellier m'en parla aussi louant fort mon zéle. M. Colbert, après m'avoir retenu plus d'une heure & demie, me témoigna pareillement être bien content de ma conduitte à Madrid ; il me fit encore plus de qu'estions que tous les autres : il convenoit n'avoir connû l'Espagne que par la rélation que je lui en faisois. Aussi avois-je pris grand soin de leur faire voir ce pays-là sans aucunes ressources pour les affai-

res generales, & que je n'avois connû ſur les lieux perſonne capable de travailler à les rétablir, encore moins la Junte en general, plus propre par ſa diviſion à gâter les affaires qu'à les racommoder.

Après m'être un peu fait rendre compte de la recette & de la dépenſe qui avoient été faites par les Tréſoriers de M. le Prince, je me diſpoſai pour aller à Bruxelles, où je trouvai M. le Comte de Monterey rempli d'honnêtetez à mon égard, mais peu diſpoſé à vouloir exécuter ce qu'on m'avoit promis à Madrid. Il me dit qu'on lui avoit mandé de ce pays-là de ne rien ſtatuer ſans nouveaux ordres, ſurtout depuis qu'on avoit appris que le Roy étoit armé & avoit commencé une affaire pour le ſiége de Marſal, que l'on parloit fort de l'ambition de

de Sa Majeſté & du deſir qu'elle avoit de ſe ſignaler. Dans la converſation il m'avoua qu'on lui avoit écrit, qu'on avoit eu beaucoup plus de facilité à me promettre ce que j'avois pû ſouhaiter, dans le deſſein de me faire ſortir de Madrid, que dans celui d'éxécuter les promeſſes qu'on m'avoit faites, neanmoins ſi on voyoit que le Roy n'eût pas envie de faire la guerre qu'il écriroit volontiers à Madrid, dans l'intention de faire plaiſir à M. le Prince; qu'à l'égard du Charolois il pourroit bien faire ce qu'on deſiroit là-deſſus.

Etant de retour à Paris je donnai toute mon application à pénétrer le fonds des affaires de M. le Prince, je me donnai beaucoup de peine pour en dreſſer les Memoires, enfin je trouvai que M. le Prince les croyoit en ſi méchant état, qu'il n'avoit pas

jugé à propos d'employer l'argent qui étoit venu à Madame la Ducheſſe pour la ſucceſſion de la Reine de Pologne, au payement des dettes de ſa Maiſon, en préférant l'acquiſition de Senouches qu'il avoit porté beaucoup au-deſſus de ſa valeur. Madame la Princeſſe Palatine me dit qu'elle avoit auſſi préféré de faire des acquiſitions qui lui étoient à charge, n'ayant point crû non plus qu'elle eût eu de ſûreté à payer les dettes de M. le Prince. Elle avoit acheté Raincy cinq cent cinquante mille livres, dont le revenu à peine ſuffiſoit pour les charges & entretiens. Il a été vendu après ſa mort cent ſoixante mille livres ſeulement & quarente mille livres de pot-de-vin, qui étoit beaucoup plus qu'il ne valoit: mais depuis ils reconnurent qu'ils avoient été mal con-

ſeillez de faire cette acquiſition. Il eſt vrai que l'état des dettes, comme elles paroiſſoient alors, montoit à plus de huit millions, il étoit dû à une partie des domeſtiques de M. le Prince cinq & ſix années de gages, le ſurplus ayant été touché par les remiſes qu'ils faiſoient, & M. de Cinq-Mars Premier Gentil-Homme de Son Alteſſe, qui étoit la plus groſſe partie, n'ayant jamais voulû remettre aucune choſe, avoit été neuf ans ſans rien recevoir. M. le Prince étoit accablé d'un grand nombre de Créanciers qui ſe trouvoient ſouvent dans ſon anti-chambre quand il vouloit ſortir. Ordinairement il s'appuyoit ſur deux perſonnes ne pouvant marcher & paſſant auſſi vîte qu'il lui étoit poſſible, il leur diſoit, qu'il donneroit ordre qu'on les ſatisfit. Il m'a fait l'honneur de

me dire depuis, que ç'avoit été une des choſes du monde qui lui avoit fait plus de plaiſir, lorſqu'il s'apperçût quelque temps après que je fus en poſſeſſion de ſes affaires, qu'il ne voyoit plus de Créanciers. Mais je me propoſai de traiter avec tous les Marchands, qui la plûpart étans las de ne rien toucher, quoiqu'ils euſſent fait des ſaiſies, entrerent volontiers avec moi en compoſition en leur donnant un peu d'argent comptant, & convenant avec eux de termes pour leur payer le ſurplus, nous faiſions un écrit, parceque je conſentois que faute du payement; quinze jours après les termes, ils pourroient ſaiſir de nouveau. Je leur donnois des aſſignations en leur diſant de venir à moi à chaque échéance, & que je les ferois payer par les Tréſoriers de S. A. Les Fermiers de l'Etang de

Montmorancy devoient 15000 l. pour trois années qu'ils n'avoient pû payer à cauſe des ſaiſies, je priai Monſieur Raviere Avocat de S. A. qui étoit très-riche, de vouloir être caution pour payer dans trois mois cette ſomme ſur l'indemnité que je lui donnai, moyennant quoi j'eus les mains-levées & fis toucher cette ſomme au Tréſorier de M. le Prince, les ſaiſies faites ſur cet article étoient au nombre de 66.

Le premier terme de ceux avec qui j'avois commencé à traiter étant échû, je les fis payer préciſément à l'éhéance, ce qui me donna beaucoup de crédit & d'avance avec les autres, ainſi j'eus bien-tôt dégagé les Terres de Chantilly, de Dammartin & de Montmorancy, ſur leſquelles il y avoit auſſi des ſaiſies pour des ſommes immenſes, à cauſe de la proximité de Paris.

Le mois d'Avril étant venu & le Roy devant aller ſur les frontieres promit à M. le Prince de venir coucher à Chantilly & d'y venir ſéjourner un jour. Je n'avois point ſongé juſques-là qu'il étoit néceſſaire de prendre des Lettres d'Abolition, mais les ayant fait dreſſer je les obtins auſſi-tôt, & ayant ſeulement vû M. le Premier Préſident de la Moignon & M. de Harlay Procureur Général, je m'en allai à Chantilly. M. le Prince me preſenta à Sa Majeſté & ſix jours après j'eus nouvelle que mes lettres avoient été vérifiées au Parlement, ſans que je me fuſſe preſenté, ni que le Parlement eût fait aucune cérémonie à mon égard & l'on diſoit, qu'il n'y avoit point d'exemple de pareille choſe; M. le Duc qui avoit plus d'eſprit & plus d'imagination que perſon-

Digitized by Google

ne au monde, avoit ordonné & en même temps m'avoit chargé de l'execution de ce qu'il y avoit à faire à Chantilly, où le Roy & toute la Cour devoient être nourris & tous les équipages défrayez; pour cela j'avois envoyé des Gens de differens Villages circonvoiſins, avec les proviſions néceſſaires pour les hommes & pour les chevaux, deſorte qu'à meſure qu'ils arrivoient à Chantilly on leur donnoit un billet pour le Village où ils devoient être logez, on avoit fait mettre quantité de tentes au tour des tables, que l'on faiſoit ſervir à meſure qu'il y avoit des gens pour les remplir, y ayant du monde deſtiné dans chaque tente pour y porter les viandes & y donner à boire, la plûpart étoient des Suiſſes, qu'on avoit demandé pour cela. Vatel qui étoit Con-

trolleur chez M. le Prince ; homme très-experimenté, qui devoit avoir la principale application, voyant le lendemain à la pointe du jour, qui étoit un jour maigre que la marée n'arrivoit point, comme il ſe l'étoit imaginé, s'en alla dans ſa chambre, ferma ſa porte par derriere, y mit ſon épée contre la muraille & ſe tua tout roide. Après qu'on eut enfoncé la porte, on me vint avertir dans la Canardiere où je dormois ſur la paille de ce qui venoit d'arriver, la premiere choſe que je dis, fut qu'on le mît ſur une charette & qu'on le menât à la Paroiſſe, à une demie lieue de là, pour le faire enterrer, je trouvai que la marée commençoit à arriver, M. le Duc ayant fait venir des Officiers qui ſuivoient le Roy au voyage, je priai ces Meſſieurs de vouloir bien fai-

re la distribution, non seulement de ce qu'il falloit, pour la table du Roy, mais encore pour toutes les autres, & j'eus soin d'envoyer dans les Villages pour les Gens des équipages. Monsieur le Duc s'étant levé du lit aussi-tôt qu'on lui eut appris que Vatel étoit mort, donna de si bons ordres par tout, que l'on ne s'apperçut pas que cet homme eût été chargé de rien, on avoit fait venir de Paris tout ce qu'il y avoit de Musique, de Violons & de Joueurs d'Instrumens; les carrosses qui les avoient amenez de Paris leurs servoient pour aller dans les endroits où étoient leurs logemens & où ils étoient fort bien servis; la Cour y fit quatre repas & s'en alla le Samedi coucher à Compiegne. Toute cette dépense ayant été arrêtée par ordre se trouva monter à cent quatre-vingt & tant de mille livres.

Digitized by Google

Le Roy s'en alla enſuite à Dunkerque, qu'il faiſoit fortifier avec toute la diligence poſſible, ce qui donna lieu d'appeller ce voyage, la campagne des Brouettes, le Roy y fit aſſez de ſéjour. Ce fut là que l'on commença à ſe diſpoſer pour la guerre d'Hollande. On y fit venir M. de Croiſſy, qui étoit Ambaſſadeur à Londres & M. de Pomponne, qui étoit à la Haye, M. de Louvois commença là à vouloir dire ſon avis ſur les affaires étrangeres, cela donna lieu à M. de Lionne de demander par ordre du Roy à M. de Croiſſy & de Pomponne des Memoires, il me fit l'honneur de m'en demander un auſſi, pour ſçavoir particulierement, s'il étoit à propos de faire alliance avec quelques Princes Etrangers pour avoir des Troupes, ou ſi l'on prendroit des meſures pour n'avoir que

des Suiſſes avec ce que l'on pourroit lever de François, comme le propoſoit M. de Louvois. Il fut queſtion en ce moment de ce que je prétendois avoir découvert, que toute la Cavallerie d'Hollande n'étoit compoſée que de Bourgeois de chaque Ville, qui achetoient les Places quand les Officiers avoient permiſſion de changer de Garniſon, & de la maniere que les Officiers d'Infanterie étoient établis par faveur, comme je l'ai dit ailleurs. M. Colbert n'étoit point encore à Dunkerque, parcequ'il avoit fait quelque voyage du côté de là Rochelle & qu'il étoit tombé malade par les chemins, à ſon arrivée M. de Roze qui m'avoit vû dans quelque mouvement & entendu dire du bien de moi à M. de Lionne, avec qui il étoit familier, ſe propoſa

pour me faire tout le mal qu'il pourroit, de dire à M. Colbert que ſur le bruit de ſa maladie on avoit ſongé à me faire avoir ſa place, & que M. le Tellier & M. de Louvois y ſeroient entrez s'il en avoit été beſoin, il dit en même temps à Monſieur de Louvois, que M. le Marquis de Sillery & moi faiſions une liaiſon étroite de M. le Prince & de M. de Turenne, pour qu'ils fuſſent d'un même avis dans les Conſeils où il ſe parloit des affaires de la guerre, ce que M. de Louvois auroit fort craint. Cette méchante volonté de M. de Roze contre moi, venoit de ce que M. le Prince vouloit faire des routes dans les forêts de Chantilly & étant néceſſaire de traverſer un petit bois, ſitué au bout de la forêt, lequel appartenoit à M. de Roſe & faiſoit partie de ſa Terre de Coys, je fus char-

gé de l'engager à vendre à M. le Prince l'eſpace que tiendroit cette route dans ſes bois & de lui payer deux fois plus qu'elle ne ſeroit eſtimée. Il me pria de me ſervir de l'envie que M. le Prince avoit de s'agrandir dans ce bois pour lui faire acheter ſa Terre, qui d'ailleurs étoit encore à ſa bienſéance, diſoit-il, mais il la vouloit vendre deux fois plus qu'elle ne lui avoit coûté, diſant que Son Alteſſe ne pouvoit trop l'acheter, tant elle lui convenoit & lui étoit néceſſaire. M. le Prince voulant faire ſa route & ne pas acheter ſa Terre ſi cher me permit de lui propoſer trois fois la valeur de la Terre qu'on employeroit pour la route, ou le double de ce que valoit ſon petit bois, après l'avoir fait eſtimer : mais comme tout cela ne venoit pas à la fin qu'il s'étoit propoſé, il

refuſa tous les offres, en diſant qu'il ſçavoit bien le reſpect qu'il devoit à Monſieur le Prince, mais qu'en Francce chacun étoit maître de ſon bien, pour en diſpoſer à ſa fantaiſie; M. le Prince s'étoit contenté de faire ſuivre ſa route juſqu'aux deux bouts du bois de M. Roſe, dont il fut au deſeſpoir. Il parla même de M. le Prince beaucoup plus librement qu'il n'auroit dû, cela fit un démêlé qui a duré plus de trente ans & enfin juſqu'à ſa mort, qui donna occaſion à M. le Prince d'acheter cette Terre de ſes héritiers, de gré à gré, pour ſa juſte valeur. Pendant un aſſez long-temps cela donna lieu à des plaiſanteries ſur le compte de M. Roſe, qui le fâchoient fort. Un jour que les Gardes de M. le Prince avoient pris à un homme de M. Roſe des Faiſans qu'on lui apportoit de ſa Ter-

re, ce qui arrivoit assez souvent, M. de Louvois l'ayant sçû lui dit à la premiere vûe, M. Rose, est-il vrai que le convoi de Coys a été battu, celui-ci se mit dans une grande colere & se plaignit fort du peu de justice que le Roy lui faisoit sur tout ce qui se passoit entre M. le Prince & lui. Il avoit tourné toute sa fureur contre moi & n'avoit pas mal pris son temps pour se venger.

Bientôt après M. de Louvois voulut bien me mettre dans sa confidence, & si je l'ose dire, dans son amitié autant qu'il en étoit capable, ce qui alla même plus loin que M. le Tellier ne le souhaitoit, & donna lieu à M. de Louvois de s'éclaircir avec moi sur ce qu'on lui avoit dit, dont il ne voyoit aucunne apparence de verité, je le priai de me nommer son auteur, parceque aparemment je connoîtrois d'où

cela partoit, il m'avoua que c'étoit M. de Siron Maréchal de Camp & me conta comment il s'y étoit pris, je l'assurai aussi-tôt que cela venoit de M. Rose, il me dit qu'il en étoit persuadé, parcequ'ils étoient bons amis. Je lui détaillai les raisons de la mauvaise volonté de M. Rose pour moi, j'en parlai aussi à Monsieur de Lionne, pour qu'il lui en fît des reproches, mais il n'eut pas de peine à l'en faire convenir : il avoua même ce qu'il avoit fait auprès de M. Colbert pour me nuire, disant qu'il attendroit quelque occasion plus favorable pour se venger des injustices qu'on lui faisoit, mais après que j'eus raconté à M. de Lionne les offres que je lui avois fait avant que la route eût été pratiquée dans son bois, il les trouva si raisonables, qu'il ne douta point de pouvoir nous accommoder. Il recon-

reconnut facilement l'injuſtice des prétentions de M. Roſe & ſon extrême emportement, cependant comme il ne fut pas poſſible de le mettre à la raiſon, nous en demeurames là, néanmoins nous nous ſommes toujours parlez & ſouvent même d'accommodement, ſans avoir pû jamais en venir à bout.

Je revins à Paris où je m'appliquai le plus fortement qu'il me fut poſſible à donner une forme aux affaires de Monſieur le Prince. Pour y parvenir je m'aviſai de faire des Memoires particuliers de chaque eſpece de dettes & des prétentions d'un chacun. Le premier concernoit les dettes inconteſtables. Pour en faire payer ponctuellement les arrerages paſſez & actuels, ce que je me mis ſi bien en regle, que je faiſois toujours payer une année avant qu'il y en eût deux échues.

Le ſecond Memoire concernoit les dettes contractées avant la diſgrace de M. le Prince avec les interêts qui en avoient couru par les condamnations obtenues ſur les Parties, dont la plûpart n'étoient pas arrêtées, mais ſeulement certifiées. Je me propoſai d'accommoder celles-ci de mon mieux, entr'autres il étoit dû au ſieur Tabouret Tailleur d'habit, pour des façons d'habits & quelques fournitures, tant pour M. le Prince, que pour M. le Duc de Brezé, une ſomme de trois cens mille livres, les interêts compris, je me ſouviens qu'il y avoit ſix mille livres portez ſur cette partie pour la façon d'un habit de M. le Prince, celui qui s'en trouvoit héritier pour lors & qui ſervoit actuellement auprès de la perſonne du Roy me pria de vouloir prendre des arrangemens

ſur cela, tels que je jugerois à propos & me remit toutes les parties qu'il avoit entre les mains, après les avoir examinées, je trouvai que la plûpart n'avoient pas été arrêtées & toutes enſemble dans une grande confuſion. Nous convinmes à quatre-vingt mille livres pour le tout, payables vingt-cinq mille livres comptant & le ſurplus dans des termes avec l'interêt, dont il me remercia fort, j'accommodai toutes les autres de cette claſſe, partie comptant & partie avec des termes pour le ſurplus, il y avoit parmi ces Créanciers deux hommes qui prétendoient qu'il leur étoit dû ſix à ſept ſept cens mille livres pour des fournitures de vivres faites aux armées de M. le Prince, tant en Guyenne qu'à Paris, mais comme il y avoit beaucoup de choſes à diſcuter ſur

ces fournitures, la plus grande partie des Memoires n'étant arrêtez de perſonne, j'accommodai les deux affaires, l'une à quatre-vingt mille livres, & l'autre à ſoixante mille livres, toujours partie comptant & avec des termes pour le ſurplus. J'avois la ſatisfaction d'être toujours fort remercié par les Gens avec qui j'avois à traiter. La nature des dettes, ou pour mieux dire, les prétentions les plus embarraſſées, furent les obligations que M. Lainé avoit paſſées en vertu d'une prétendue procuration de M. le Prince, qui ſe montoient à plus d'un million, à cauſe qu'il y avoit ſtipulé les interêts au denier quinze, ſuivant la coutume de Bordeaux, ce qu'il diſoit avoir fait en partie par politique en faveur de pluſieurs Officiers de guerre, qui prétendoient

qu'il leur étoit dû pour des levées & des quartiers d'hiver ; dans la vûe m'a-t-il dit depuis de les conſerver, en cas que M. le Prince ſe fût trouvé dans une autre guerre. Toutes ces obligations ſe trouvoient dattées de trois ou quatre jours avant l'amniſtie de Bordeaux, M. le Prince de Conty ayant un Secretaire qui les arrêtoit par ordre de M. Lainé, moyennant à ce que j'ai oui dire, quelques petits preſens. Il y en avoit une de quatre-vingt-dix mille livres à M. Baltazard, qui avoit fait condamner M. le Prince aux Requêtes de l'Hôtel au payement de cette ſomme ; mais ayant remarqué que la procuration de M. le Prince au ſieur Lainé n'étoit que pour l'acquiſition de Brouage, j'appellai de cette Sentence au Parlement, où je la fis caſſer, après cela j'envoyai M.

de la Motte à Bordeaux pour faire des Memoires de tout ce qui étoit dû en cette Ville desdites obligations, entre autres un Memoire des fournitures qui avoient été faites pour la Maison de Monsieur le Prince, surtout en vivres, ou marchandises, pour pouvoir convenir avec les Créanciers des temps du payement, dont je fis donner un peu d'argent comptant à chacun. Je demandai aussi un autre Memoire de toutes les obligations faites par M. Lainé, spécifiant la nature de chaque dette, parcequ'il pouvoit y en avoir de plus privilegiées les unes que les autres, & je puis dire que c'est cette affaire qui m'a donné le plus de peine, mais enfin j'en vins à bout avec le tems, en faisant des accommodemens avec la plûpart, selon le merite de leurs prétentions.

Digitized by Google

En ce temps-là M. le Prince me fit l'honneur de me dire, qu'il n'auroit pû s'imaginer que j'euſſe mis ſi bon ordre dans ſes affaires, & qu'il m'avouoit que quand j'avois entrepris de les arranger au commencement, il avoit été ſur le point de perdre la bonne opinion qu'il avoit de moi, trouvant qu'il y avoit trop de temerité à mon entrepriſe. Mais il accompagnoit ce diſcours de tant de témoignages de bonté pour moi, que cela me dédommageoit bien de toutes mes peines.

M. le Duc m'ayant vû agir quelque temps dans les affaires de M. le Prince & voyant qu'elles prenoient un bon chemin, me chargea auſſi des ſiennes, & je fus aſſez heureux d'augmenter les ſeules revenus du Clermontois, dont il jouiſſoit, de plus de quatre-vingt mille livres. Mon-

ſieur d'Autun qui vouloit toujours être regardé comme celui qui avoit le plus de credit ſur l'eſprit de M. le Prince, ne crut rien de plus propre à diminuer la confiance qu'il avoit en moi, que d'inſinuer à Leurs Alteſſes & même leur faire revenir par d'autres perſonnes, qu'on diſoit dans le monde que je les gouvernois abſolument ; M. le Prince eut la bonté de répondre, qu'il trouvoit en ce cas que je le gouvernois fort bien, ſentant avec plaiſir la difference de l'état preſent de ſes affaires, à celui dans lequel il les avoit vû ci-devant. M. le Prince & M. le Duc connoîtront bien M. l'Evêque d'Autun & ſes allées, ils faiſoit même quelquefois des plaiſanteries ſur ce ſujet; mais cela ne le rebutoit point. Je ne vendis ma Charge de Secretaire du Conſeil, que quatre cent cinquante

quante mille livres, qui m'avoit coûté un million du premier achat, cinq cent mille livres que M. Fouquet avoit emprunté de chacun de nous & assigné sur une affaire des quatriennaux, dont Messieurs de Bechamel furent entierement rembourſez, cette ſomme m'eſt demeurée en pure perte. M. le Prince après m'avoir chargé de ſes affaires me dit, qu'il voudroit bien que je lui fiſſe un fonds particulier de vingt-cinq mille livres tous les ans pour continuer le canal qu'il avoit commencé à Chantilly, qui ſervoit beaucoup à l'amuſer : mais à mon retour d'Eſpagne je trouvai que cette dépenſe avoit été à plus de trente-ſix mille livres, & il me dit que l'année ſuivante il voudroit bien y dépenſer quarante mille liv. par chaque année, ce qui fut bien augmenté dans la ſuite.

M. le Duc qui a plus d'imagination que perſonne du monde, propoſoit toujours des choſes nouvelles, & M. le Prince, quoiqu'elles dûſſent coûter, les faiſoit éxécuter. Enfin cette dépenſe alla ſi loin qu'elle ſe montoit à environ deux cent mille livres chaque année pendant un temps conſiderable, cependant les deux dernieres années de ſa vie cela diminua beaucoup, lui ayant repreſenté auſſi fortement que je l'avois oſé, que s'il n'avoit la bonté de ſe moderer ſur ſes dépenſes, ſa Maiſon retomberoit dans le déſordre dont je pouvois dire que je l'avois retiré. Je prenois quelquefois la liberté de dire à M. le Duc que par l'application qu'il avoit à propoſer de nouvelles dépenſes pour Chantilly, dont je marquois avoir quelque répugnance, il faiſoit comme s'il avoit crû

que ce fût mon argent qu'on y dépensoit.

Depuis que M. de Louvois m'eut admis à son commerce, il m'honora toujours de son amitié & de sa confiance, cela a duré jusqu'à sa mort. Un jour m'entretenant dans son jardin, à Saint Germain, du choix qu'il pourroit faire pour marier sa fille aînée, peut-être pour voir si je ne nommerois pas M. de la Rocheguyon, je lui proposai naturellement ce mariage, croyant l'affaire également bonne pour M. de la Rochefoucault & pour lui. Je me souviens que dans cette même promenade il me dit qu'il lui sembloit que le Roy avoit du goût pour moi, & qu'il croyoit que si je voulois me détacher de M. le Prince & de M. le Duc, je pourrois trouver à m'avancer avec le Roy, selon les occasions qui se presenteroient.

je le remerciai fort de ſa bonne volonté ; je lui répondis, que j'avois borné mon ambition au ſervice & à l'attachement que j'avois pour ces Princes. M. Colbert depuis mon retour d'Eſpagne avoit toujours bien fait avec moi. Je vivois dans ſa maiſon avec une aiſance trés-agréable, & me ſuis dans la ſuite toujours parfaitement bien conduit avec ce Miniſtre & avec M. de Louvois, quoiqu'il y eût beaucoup de jalouſie & d'antipatie entre eux, ſans que jamais ni l'un ni l'autre ayent témoigné aucune défiance de la familiarité avec laquelle tous deux vivoient avec moi ; ce qui m'a toujours paru une choſe fort rare par l'humeur de ces deux Miniſtres : tout le monde étoit ſurpris de me voir également bien venu à Meudon & à Seaux. M. le Duc après m'avoir remis la conduite de ſes af-

faires, à condition néamoins de faire tenir deux regiſtres ſéparez de celles de M. ſon pere & des ſiennes. Monſieur le Duc de Bourbon qui commençoit à faire de la dépenſe, qui couroit encore ſur M. le Prince, m'ordonna de confondre entierement ſes revenus avec ceux de M. le Prince ſon pere, me diſant qu'il vouloit ſeulement ſe réſerver cent mille livres pour ſes habits & pour ſes menus plaiſirs, ce qui a duré juſqu'à la mort de M. le Prince. Comme je ne pouvois empêcher les dépenſes, je cherchois toutes ſortes de moyens pour augmenter la recette, ſoit par des ventes de bois en Bretagne, ou en Berry, ou enfin par tout ce qui pouvoit venir à ma connoiſſance. Je m'aviſai de propoſer la ſuppreſſion des trois Bailliages du Clermontois & d'en établir un à Va-

rennes, avec le nombre de Conſeillers & d'Officiers néceſſaires reſſortiſſant au Parlement de Paris, en rembourſant ceux qu'on ſupprimoit, ce qui n'alloit qu'à très-peu de choſe, & après en avoir fait la déclaration, quand M. Colbert en parla au Roy, Sa Majeſté dit, qu'elle ne voyoit pas à quoi cela étoit néceſſaire, & qu'apparemment c'étoit une imagination que j'avois trouvée pour faire venir de l'argent à M. le Duc; M. de Louvois convint que cela pouvoit bien être, mais que la choſe n'étoit d'aucune conſéquence pour le Roy, & l'affaire étant paſſée, M. le Duc en tira environ ſoixante & quinze mille livres de profit. Monſieur Colbert me diſoit quelquefois de bonne amitié, que je ferois bien de me réſoudre à donner quelques ſommes au Roy, pour lui fournir un prétexte d'obte-

nir de Sa Majesté un Arrêt qui me déchargeât de toutes les affaires que j'avois eu, mais il ne trouvoit pas mauvais que je ne le fisse pas.

Quelque temps après mon retour d'Espagne, M. du Plessis Guenegault, désirant d'obtenir quelque chose de M. Colbert, me charga de lui en parler ; je le trouvai très-mal disposé, & prenant occasion de me parler de Monsieur & Madame du Plessis, comme de gens de qui il avoit méchante opinion ; je pris la liberté de lui dire qu'il ne les avoit connus que par ce qui s'étoit passé à l'occasion de la Charge de Secretaire d'Etat, dont M. du Plessis s'étoit trouvé pourvû, & qu'il avoit acheté de lui, qu'ils avoient même eû tort de ne s'en pas prévaloir pour leurs affaires particulieres ; mais que je pouvois l'assurer que dans le fonds,

ils étoient gens de bien, & pour lui en donner un exemple, je lui citai ce qui s'étoit passé d'eux à moi, le faisant souvenir qu'au commencement de la Chambre de Justice, on avoit voulu obliger tous ceux qui devoient de l'argent aux Gens d'Affaires de venir à révélation, qu'alors j'avois une obligation d'eux de cent soixante mille livres, qu'étant venu à Paris, je la leur portai en original que je brûlai en leur presence, leur faisant don de cette somme & leur disant qu'ils pouvoient en toute sûreté de conscience jurer qu'ils ne me devoient rien, qu'après mon retour ils avoient voulu me payer les interêts, & que n'ayant pas voulu les recevoir, ils m'avoient comme forcé à prendre des Pierreries pour la somme à laquelle ils pouvoient monter, qu'à son égard je trouvois qu'il étoit fort

naturel, qu'il eût voulu avoir une Charge qui pût demeurer dans sa famille, mais que l'ayant, il devoit donner toute la consolation qu'il pourroit à cette famille dans les occasions qui se presenteroient, ainsi il accorda ce que Madame Dupleſſis demandoit de lui, il trouva même fort bon tout ce que je lui avois dit sur cela. Madame Dupleſſis ayant perdu son mari, me chargea en mourant de l'éxécution de son Testament ; ses deux fils aînez étoient morts l'un après l'autre & celui qui venoit après étoit M. du Plancy ; parmi les effets que le Roy avoit pris sur M. Dupleſſis, il y avoit une rente de quatorze mille livres, sur la Bretagne. Ayant rendu compte à M. Colbert du mauvais état des affaires de cette maison, je le priai de faire avoir à M. du Plancy ladite rente qu'on avoit pris à son

pere, il la demanda au Roy en pur don comme pour lui, elle fut miſe ſous ſon nom & je la remis à M. du Plancy, quand Monſieur Colbert le jugea à propos. Les Creanciers ayant fait décreter ſa maiſon qui eſt aujourd'hui l'Hôtel de Crequy & une autre maiſon, que Madame Dupleſſis avoit fait bâtir derriere l'Hôtel de Conty, on me vint dire à S. Maur qu'elles avoient été adjugées à Priou Procureur, pour quarante mille écus, j'envoyai dans le moment faire une enchere de quarante mille écus, à condition que je demeurerois garand des délégations portées par le contrat; & enſuite M. le Prince de Conty acheta l'autre quatre-vingt-dix mille livres. Apparemment que M. du Plancy m'a cru mort il y a long-temps, n'ayant pas entendu parler de lui depuis neuf ans.

Au mois de Juin mil ſix cent ſoixante-quinze, M. de Turenne ayant été tué en Allemagne, le Roy donna ordre à M. le Prince de s'y rendre. Il laiſſa le commandement de l'Armée de Flandres à M. de Luxembourg, & je reçû ordre de ſon Alteſſe de me trouver à Chaalons à ſon paſſage; il étoit accompagné de M. de la Feuillade & de quelques autres Officiers, il y reçut la nouvelle que Monſieur le Maréchal de Crequy, qui commandoit une Armée du côté de Treves, avoit perdu une bataille contre Meſſieurs les Ducs de Zell & d'Hanovre, & que ſon Armée avoit été miſe entierement en déroute, cela donna une grande allarme, que les troupes de ces Princes n'allaſſent en Allemagne joindre M. de Montécucully, je dis à Son Alteſſe, avec quelque ſorte d'aſſurance, que cela

ne ſeroit point, parceque ces Meſſieurs ayant fait un Traité pour eſſayer de prendre la ville de Treves, il en faudroit un autre pour les faire aller ſur le Rhin, de plus, que j'étois perſuadé qu'ils ne voudroient pas obéir à Monſieur de Montécucully, ni lui envoyer leurs Troupes, ſans un nouveau Traité, cela ſoulagea un peu l'inquietude de M. le Prince, trouvant quelque raiſon à ce que je diſois.

M. le Maréchal de Crequy ne ſçachant quel parti prendre ſe détermina de s'aller jetter dans Treves, où il fut pris avec la Ville, Meſſieurs de Brunſwich lui permirent de venir en France pour quelques mois, à la charge de ſe rendre auprès d'eux, quand le temps ſeroit expiré, M. le Maréchal de Crequy ne pouvoit s'y réſoudre, il avoit obtenu de Madame une lettre pour Madame

la Ducheſſe d'Hanovre, par laquelle il demandoit à convenir de ſa rançon, ces Meſſieurs firent repondre par Madame d'Hanovre, qu'ils ſupplioient Madame de trouver bon, qu'ils ne fiſſent aucunes conventions avec le Maréchal de Crequy, qu'il n'eût auparavant executé les aſſurances qu'il leur avoit donné de ſe rendre auprès d'eux; M. le Maréchal de Crequy pour tâcher de l'éviter, pria ou fit prier Madame Dupleſſis Guenegault, de faire enſorte que je vouluſſe bien me mêler de cette affaire. Il y avoit quelques années que javois ceſſé de le voir à cauſe d'un procès, pour de l'argent que je lui avoit prêté avant que M. Fouquet fût arrêté, & que M. Dormeſſon que nous avions pris pour arbitre avoit jugé fort extraordinairement à mon avis, Madame Dupleſſis m'en ayant

parlé & dit ce qui pouvoit raiſonnablement me faire entrer dans cette affaire. J'écrivis à Meſſieurs les Ducs de Zell & d'Hanovre, que je les ſuppliois de vouloir bien ſe contenter de cinquante mille livres pour la rançon ; auſſi-tôt après, ils m'envoyerent un ordre pour le mettre en liberté, & M. le Maréchal de Crequy ayant payé cette ſomme ſe trouva libre, dont il me fit de grands remercimens. Il m'a joujours depuis témoigné beaucoup d'amitié, & il ſe ſentit d'autant plus obligé ; que M. le Maréchal de la Ferté avoit payé cent milles livres pour ſa rançon, quand il fut pris au ſecours de Valanciennes.

Le Roy étant parti pour la Guerre d'Hollande, tout ce que j'avois raporté du mauvais état de leurs troupes ſe trouva très-véritable, l'épouvante fut ſi gran-

de, que les Juifs d'Amſterdam me firent dire qu'ils donneroient deux millions à M. le Prince s'il vouloit ſauver leur quartier, mais M. le Prince ayant été bleſſé au paſſage de Tolhuis, (bien des gens ont prétendu que cet accident fut en partie cauſe de ce que l'on n'acheva pas la conquête,) ſe fit porter à Arnheim, je partis auſſi-tôt pour me rendre auprès de lui & m'en allai paſſer au Bac, maiſon de M. le Comte Durfée, où il étoit avec ſa famille, à côté du chemin de Bruxelles à Anvers, de là j'envoyai à M. de Marſin demander un paſſe-port pour aller à Bruxelles, & continuer mon chemin en Hollande, parceque je voulois aller voir M. le Prince; il me fit réponſe que M. le Comte de Monterey, quoiqu'il eût été bien aiſe de me voir, étoit d'avis que je priſſe mon che-

min par Anvers, & qu'il m'envoyeroit deux Gardes pour me conduire où je jugerois à propos. Je trouvai à Aubocq Milord Harlington, depuis longtemps Secretaire du Roy d'Angleterre Charles II. que j'avois un peu connû à Paris & fort vû à Londres, il étoit ſeul dans un carroſſe, allant à Anvers, il me demanda ſi le Roy d'Angleterre ne s'étoit pas bien ſouvenu de profiter des avis que je lui avois fait donner par Milord Olis ſur ce qui regardoit M. de With, il ajouta qu'il n'y avoit pas longtemps que S.M. leur diſoit encore, qu'elle croyoit que c'étoit la ſource de tout ce qui étoit arrivé à la Hollande, je lui répondis que j'étois bien obligé au Roy de la bonne opinion & de l'eſtime qu'il avoit pour moi. Il me témoigna que je lui ferois plaiſir ſi j'avois occaſion d'aller faire

faire un tour en Angleterre. Je crus m'être apperçû que les Anglois trouvoient que nous avancions bien nos affaires en Hollande, & que cela leur donneroit de la jalousie ; en nous faisant des questions l'un à l'autre, je lui dis, qu'il me sembloit que le Roy d'Angleterre avoit autant d'esprit qu'on en pouvoit avoir, mais que je ne sçavois pas bien sa portée sur les affaires, il me dit, que quand on lui en proposoit quelqu'une, il voyoit tout d'un coup ce qu'il y avoit à faire & appuyoit son avis de très-bonnes & solides raisons, mais que quand on lui faisoit quelques difficultez il ne se donnoit pas la peine de les approfondir, & souvent quand on lui en parloit une seconde fois, aisément il se laissoit aller à l'avis d'autrui.

Ayant pris mon chemin pour

me rendre à Boutet, où devoit être le Roy, je me trouvai tout proche des troupes qui escortoient Sa Majesté. Je montai vitement à cheval, M. l'Archevêque de Rheims qui me reconnut, me dit, que c'étoit le Roy qui s'en retournoit à Paris; Sa Majesté ayant entendu mon nom tourna la tête & s'arrêta un moment jusqu'à ce que je l'eusse joint: Elle me demanda si j'avois passé à Bruxelles, je lui repondis que les gens qui étoient en mauvais état, n'aimoient point à être vûes de près, & j'eu l'honneur de lui dire la réponse de M. de Marsin; mais que je n'en sçavois pas moins la triste situation où étoient les pays bas, qu'en ne laissant que fort peu de troupes dans les places, ils n'avoient pû mettre que six mille hommes en campagne. Le Roy ayant cessé de me faire des que-

ſtions, je repris mon chemin pour aller à Boutel, où je trouvai M. de Turenne en arrivant à Arnheim auprés de Monſieur le Prince, j'appris que ſa bleſſure étoit en aſſez bon état, ce qui me donna beaucoup de joye, je n'en eus pas moins à lui entendre dire que je lui avois fait plaiſir d'entreprendre ce voyage. Trois ou quatre jours aprés on vint m'avertir que M. le Comte de Montbas demandoit à me voir, j'en fus fort ſurpris, parcequ'on m'avoit dit qu'il avoit été arrêté priſonnier en Hollande. Il me conta comment il s'étoit ſauvé, ayant appris que M. le Prince d'Orange vouloit lui faire faire ſon procès; M. le Prince en ayant rendu compte à Cour, on lui manda qu'il pourroit demeurer en France tant qu'il voudroit.

Son Alteſſe paſſant à Louvain

j'y trouvai M. de Marſin qui avoit toujours été fort de mes amis, j'eus avec lui de grandes conferences, dans leſquelles il me témoigna qu'il n'étoit pas content, je lui dis que les Eſpagnols étoient d'étranges gens & que je ſçavois la peine qu'il avoit eu avec le Marquis de Caſtel Rodrigues, il eſt vrai que celui-ci ne le faiſoit pas payer de ſes appointemens. Il lui parla un jour un peu fortement à ce ſujet & M. de Caſtel Rodrigues lui ayant dit qu'il ſçavoit bien qu'on avoit de la peine à trouver de l'argent pour payer les ſoldats, M. de Marſin fut très mécontent de cette réponſe, ils en vinrent aux groſſes paroles & ſe ſeparerent engens brouillez. Auſſi-tôt ce dernier me vint voir & me conta ce qui venoit de ſe paſſer, je lui dis bonnement, qu'il me paroiſſoit avoir été un peu bruſque, qu'ils

avoient tous deux tort & que je croyois qu'il étoit bon qu'on ne ſçût point ce qui leur étoit arrivé, il me dit de faire ce que je voudrois ſur cela & qu'il s'en raportoit entierement à moi, j'allai à l'inſtant trouver M. le Marquis de Caſtel Rodrigues, je commençai par lui dire, que M. de Marſin m'ayant raconté ce qui s'étoit paſſé entr'eux, je l'avois prié inſtamment de n'en parler à perſonne, & que je venois lui faire la même priere, que M. de Marſin étoit bien fâché & m'avoit chargé de lui faire des excuſes s'il lui avoit parlé auec un peu de chaleur, que c'étoit la neceſſité dans laquelle il étoit qui avoit pû l'échauffer, je trouvai M. Caſtel Rodrigues perſuadé qu'il étoit bon que perſonne ne ſçût leur demêlé & comme je connoiſſois bien les beſoins de M. de Marſin, je le priai de lui

faire payer vingt mille florins, ce qu'il m'accorda ; après quoi je lui dis que M. de Marsin viendroit le remercier, & que j'estimois qu'il ne falloit point du tout qu'ils se parlassent de ce qui leur étoit arrivé, dont il convint, je n'eus pas de peine à juger par tout ce que disoit M. de Marsin, qu'il auroit souhaité être hors ce pays-là & s'en retirer honnêtement. Cela me donna occasion de lui representer, que s'il venoit à mourir, son fils seroit bien à plaindre & insensiblement nous parlames des conditons auxquelles il voudroit bien être sorti d'où il étoit, je lui proposai d'en rendre compte à la Cour aussi-tôt que j'y serois arrivé, mais j'ajoutai qu'il falloit que ces sortes d'affaires se terminassent tout d'un coup sans négociation, & que je le priois de me dire ses intentions, m'ayant

répondu qu'il s'en remettoit à moi, je lui dis que je tâcherois de lui faire donner au moins cent mille livres d'argent comptant & un établissement pour son fils, nous convinmes que ce pouvoit être une compagnie de Gendarmes de Flandres, qui servit sur le même pied qu'étoient les autres, que si je pouvois obtenir cela je lui ferois sçavoir par un homme exprès & qu'aussi-tôt il s'en iroit chez lui à Modave & envoyeroit un Gentilhomme à Madrid pour le dégager le mieux qu'il se pourroit d'avec les Espagnols. Dans le moment que j'en eu fait la premiere proposition à M. de Louvois & à M. Colbert, ils m'en parurent tous deux fort contens & ne douterent pas que le Roy ne fût bien aise d'avoir M. de Marsin, qui étoit regardé comme un très-bon Général d'Armée

& le ſeul que pourroient avoir les Eſpagnols, le Roy étant parti deux jours après pour aller à Compiegne, il me ſouvient que Sa Majeſté devant dîner au Bourget & y ayant mis pied à terre, entra dans une écurie pour y faire de l'eau, m'ayant apperçû en ſortant, elle me fit ſigne de m'approcher & me dit qu'elle ſeroit fort aiſe que M. de Marſin ſe dégageât entierement d'avec les Eſpagnols. Elle me demanda à quelles conditions cela ſe pourroit faire, je lui répondis que je penſois, que ſi Sa Majeſté avoit pour agréable de lui donner quarente mille écus & à ſon fils une Compagnie de Gendarmes, qu'on pourroit appeller Gendarmes de Flandres, avec la diſpoſition des bas Officiers, il en ſeroit content, le Roy me dit qu'il le vouloit bien, que je n'avois qu'à

lui

lui faire ſçavoir que la choſe étoit faite à ces conditions, ce qui eut ſon exécution.

Je demandai à M. le Prince la Capitainerie de Saint Maur où il n'alloit jamais pour lors, ſans autre condition. Son Alteſte me l'ayant accordée avec la jouiſſance du peu de meubles qui y étoient, Madame de la Fayette qui venoit s'y promener, me demanda d'y aller paſſer quelques jours pour prendre l'air ; elle ſe logea dans le ſeul appartement qu'il y avoit alors, & s'y trouva ſi bien à ſon aiſe, qu'elle ſe propoſoit déja d'en faire ſa maiſon de campagne ; de l'autre côté de la maiſon, il y avoit deux ou trois Chambres que je fis abattre dans la ſuite ; Elle prétendoit que j'en avois aſſez d'une pour y loger quand j'y viendrois, & deſtina comme de raiſon, la plus propre pour M. de la Rochefou-

cault, qu'elle prioit ſouvent d'y venir, ayant demandé au Concierge de lui faire avoir le peu de meubles qui étoient dans une Chambre haute qui ſervoit de garde meubles ; elle trouva une grande Armoire en forme de cabinet, qui avoit autrefois été fort à la mode & d'un grand prix, avec quelqu'autre vieillerie qui pouvoit l'accommoder, étant venue faire un tour à Paris, elle pria M. le Duc de lui permettre de les faire deſcendre dans ſon appartement ; ce qu'il n'eut pas de peine à lui accorder, & ayant découvert une très-belle promenade ſur le bord de l'eau, qui avoit de l'autre côté un bois ; elle en fut ſi charmée, qu'elle y menoit tous ceux qui la venoient voir, il y avoit auſſi de belles promenades dans le Parc, de maniere qu'elle étoit extremement contente de l'établiſſe-

ment qu'elle s'étoit faite ; elle avoit inventé pour les promenades du Parc, qu'elle faiſoit ſouvent avec quelqu'uns de ſes amis une choſe qui réuſſit aſſez bien, qui étoit pour prendre mieux l'air : elle faiſoit abattre les vitres de devant du Carroſſe & allonger les guides des Chevaux, enſorte qu'elles paſſoient ſur le Carroſſe, & que le Cocher les gardoit étant derriere. Je dis à quelqu'un que je trouvois ſon ſéjour bien long à Saint Maur, & elle m'en fit des roproches, prétendant que cela ne pouvoit que m'être commode, puiſque quand je voudrois y venir je ſerois aſſuré d'y trouver Compagnie ; enfin pour pouvoir jouir de Saint Maur, je fûs obligé de faire un traité par écrit avec M. le Prince, par lequel il m'en donnoit la jouiſſance ma vie durant avec douze mille livres de

rente, à condition que j'y employerois juſqu'à deux cent quarante mille livres, entr'autres pour achever un côté du Château, où il y avoit ſeulement des murailles élevées juſqu'au ſecond étage; le devant de la maiſon étoit une carriere d'où l'on avoit tiré beaucoup de pierres, & l'on deſcendoit en Carroſſe pour aller juſqu'à la prairie. En trois ou quatre années je mis Saint Maur en l'état où il eſt preſentement, à l'exception que M. le Prince depuis que je l'ai remis, a fait agrandir le parterre du côte de la plaine. J'avois fait bâtir un grand Moulin exprès pour élever des eaux qui m'en donnoient perpetuellement cinquante pouces, & qui tombant dans un réſervoir du côté de la Capitainerie, faiſoient aller quatre fontaines de ce côté-là, & deux dans le parterre du côté de la

Riviere. Il y avoit devant la face du Logis une fontaine qui venoit du grand réſervoir pour en faire aller une autre au milieu du pré en bas, laquelle eſt environnée d'arbres & jette ſi haut & ſi gros, qu'on n'en avoit point encore vû de plus belle : mais M. le Prince tombant dans l'inconvenient de tous ceux qui veulent accomoder les maiſons, a fait une dépenſe de quatre cens mille livres au lieu de deux cens quarante, à quoi je m'étois obligé. Pour revenir à Madame de la Fayette, elle s'aperçut bien qu'il n'y avoit pas moyen de conſerver plus long-temps ſa conquête ; mais elle ne me l'a jamais pardonné, & ne manqua pas de m'en faire une eſpece de crime auprès de M. de la Rochefoucault ; mais comme elle avoit des raiſons pour ne pas paroître en mauvaiſe intelligen-

ce avec moi, elle m'engageoit d'aller paſſer preſque toutes les ſoirées chez elle avec M. de la Rochefoucault, & ayant trouvé dans la ſuite une occaſion où elle crut pouvoir me faire quelque dépit, elle n'oublia rien pour y parvenir.

M. de Langlade qui avoit été connu de M. Fouquet avant moi & qui veritablement m'avoit procuré le plaiſir de lui faire ma premiere reverence, avoit de l'eſprit, mais encore plus de préſomption & d'envie, quoique je lui euſſe fait faire de bonnes affaires pour plus de cinquante mille écus, il penſoit que je lui en devois toujours beaucoup de reſte & qu'il étoit la cauſe de toute ma fortune, enſorte que tant qu'il a vécu, il a toujours conſervé une jalouſie extraordinaire contre moi. Il m'avoit propoſé d'épouſer ſa ſœur, & de

Digitized by Google

bonne foi j'avois deſſein de l'obliger, en allant à Guyenne j'avois paſſé en Perigord chez ſon pere qui demeuroit dans le Château de Limeul appartenant à M. de Bouillon, mais comme le Château étoit ruiné, la Demoiſelle logeoit dans un endroit qui avoit ſervi autrefois d'office, on me la fit voir dans ſon lit, parée autant qu'on l'avoit pû, mais entr'autres choſes, elle avoit deux pendans d'oreille de crin rouge preſqu'auſſi gros que le poing qui ne faiſoient pas trop bon effet ſur ſon viſage qui étoit pale & fort brun, ce ſpectacle me fit voir que je m'étois engagé un peu légérement de l'épouſer, mais auſſi me fit il reſoudre à chercher les moyens de m'en diſpenſer, & pour ne pas trop choquer mon ami, je pris le parti de dire à M. de Langlade à mon retour, que ne me ſentant

aucune inclination pour le mariage je donnerois trois mille piſtoles pour marier ſa ſœur, ce qu'il reçut tant bien que mal, cependant il crut qu'il étoit toujours bon de prendre les trois mille piſtoles avec quoi elle fut mariée à un Gentilhomme de Poitou, elle mourut peu de temps après. J'ai toujours véçû avec lui dans une grande déférence, nous nous étions connus aux guerres de Bordeaux, où il étoit Secretaire de M. de Bouillon; mais quelque choſe que j'euſſe pû faire pour reconnoître ſon amitié, tout ce qui m'arrivoit qui pouvoit me donner quelque diſtinction dans le monde lui faiſoit beaucoup de peine, ne pouvant comprendre comment avec un merite beaucoupau-deſſus du mien, la fortune lui étoit moins favorable qu'à moi. Il ſouffroit im-

patiemment de n'avoir quaſi d'autre bien que celui que je lui avois procuré ; tant qu'il a pû être regardé comme ſuperieur à moi, nôtre amitié a été ſincere, & auroit continué de même ſi la fortune l'avoit mis en état de pouvoir me faire une partie des plaiſirs qu'il etoit obligé de recevoir de moi : mais il ne put jamais s'accoutumer à voir que l'on eût autant de conſideration pour moi que pour lui. Par bonté de cœur, ou pour mieux dire, par ſottiſe & ſimplicité ; je demeurois toujours dans une grande dépendance, ſans même qu'elle me fît autant de peine qu'elle auroit pû faire à tout autre. Comme il étoit fort des amis de Madame de la Fayette, qui croyoit de ſon côté que l'attachement que M. de la Rochefoucault avoit pour elle, devoit m'en rendre beaucoup dépendant, par-

Digitized by Google

rapport à celui que j'ai toujours conſervé pour M. de la Rochefoucault, M. de Langlade & elle comploterent tous deux enſemble de me faire un mauvais tour, par lequel M. de Langlade trouvoit à ſatisfaire ſa vanité, & Madame de la Fayette y trouvoit un interêt conſiderable; cela eut des ſuites que je ne rapporterai point, parceque je ſuis bien aiſe de les oublier. Cette Dame préſumoit extrêmement de ſon eſprit, & s'étoit propoſée de remplir la place de Madame la Marquiſe de Sablé, à laquelle tous les jeunes gens avoient accoutumé de rendre de grands devoirs, parcequ'après en avoir été un peu façonnez, cela leur ſervoit de tire pour entrer dans le monde; mais ſon deſſein ne lui réuſſit pas, Madame de la Fayette ne pouvoit pas donner aſſez de temps à une choſe ſi peu utile

pour elle, ſon inclination naturelle l'emportant ſur tout le reſte ; elle paſſoit ordinairement deux heures de la matinée à entretenir commerce avec tous ceux qui pouvoit lui être bons à quelque choſe, & à faire des reproches à ceux qui ne la voyoient pas auſſi ſouvent qu'elle déſiroit, pour les tenir tous ſous ſa main, & voir à quel uſage elle les pouvoit mettre chaque jour.

Elle eut une recruë à faire pour ſon fils & en parla à pluſieurs perſonnes pour lui trouver des hommes, ſurtout à bon marché, elle me conta un jour qu'ayant employé un Maître des Comptes à cet uſage, il lui avoit effectivement fait quinze bons ſoldats, dont il lui fit préſent, ce qui me fit beaucoup rire. Elle avoit trouvé moyen de s'attirer quelques gens qui avoient des affaires chez M. le

Prince, elle m'en fit faire deux à ſa recommandation, qui lui valurent quelque choſe, mais je la priai de ne me plus ſolliciter & l'aſſurai que je n'en ferois pas davantage. M. de Langlade s'étant trouvé dans la maiſon qu'il avoit en Poitou & ayant appris que M. de Louvois devoit paſſer tout proche en revenant d'un voyage qu'il avoit fait en Guyenne, fit avertir ſes voiſins pour leur faire connoître ſa faveur, que M. de Louvois viendroit chez lui, où il lui avoit fait préparer de quoi faire bonne chere, il alla dans une chaiſe à deux lieues au devant de lui, pour l'inviter de paſſer à ſa maiſon; mais ce Miniſtre l'ayant remercié un peu bruſquement, ne ſongea qu'à la diligence qu'il vouloit faire. M. de Langlade le ſuivit encore une poſte, mais M. de Louvois l'ayant apperçu de ſa chaiſe lui fit ſigne

de ſon chapeau & lui dit adieu. M. de Langlade fut ſi touché de n'avoir pas mieux réuſſi, qu'il en tomba malade & mourut peu de jours après, c'eſt ce qui donna lieu à M. de Treville de dire un bon mot ſur cela, qui étoit, *que M. de Langlade & M. de la Rochefoucault s'étoient tuez d'un coup fourré*, parcequ'à la mort de ce Seigneur on avoit dit qu'il avoit été fort touché de s'être apperçû que M. de Langlade aidé de Madame de la Fayette l'avoit obligé d'entrer dans la mortification qu'ils m'avoient voulû donner ſur le mariage de M. de la Rocheguyon avec Mademoiſelle de Louvois.

M. Fouquet quelque temps après ayant été mis en liberté, ſçut comment j'en avois uſé avec Madame ſon épouſe à laquelle j'avois prêté plus de cent mille livres pour ſa ſubſiſtance & pour

Digitized by Google

ſon procès & même pour gagner quelques Juges, comme on lui avoit fait eſperer d'y parvenir par ce moyen ; après m'avoir écrit pour m'en remercier, il manda à Monſieur le Préſident de Maupeou, qui étoit de ſes parens, de me propoſer, qu'en cas que mes affaires fuſſent auſſi bonnes qu'on lui avoit dit, je vouluſſe bien faire don à M. de Vaux ſon fils de cent & tant de mille livres qui pouvoient m'être dûs, ce que je fis volontiers & en paſſai un acte en arrivant à la Fere.

Environ à la fin de 1673, M. de Louvois me chargea d'aller trouver M. le Prince & M. le Duc à Tournai, pour leur demander de la part du Roy leur avis, ſur la neceſſité où Sa Majeſté croyoit être d'abandonner toutes les places que l'on tenoit en Hollande, il me demanda ce

que j'en penſois & fort bruſquement, je lui dis que je croyois qu'il en falloit faire ſauter toutes les fortifications, deſorte qu'elles ne puſſent être rétablies de longtemps & ſans une grande dépenſe, par là on mettroit les Hollandois hors d'état de ſecourir les Pays-Bas, ſi le Roy jugeoit à propos de les attaquer & de les prendre, comme il me ſembloit qu'il étoit fort facile, puiſqu'ils n'avoient pas de Troupes ou du moins fort peu. En arrivant à Tournai auprès de leurs Alteſſes je n'en fus pas trop bien reçû, parceque M. de Louvois leur avoit mandé qu'il les prioit au premier jour de prendre un rendez-vous, où il les pût entretenir de la part de Sa Majeſté, ce qu'ils auroient mieux aimé que de m'y voir de la ſienne, M. le Duc fut d'avis de me garder, parceque la ſaiſon étoit

bien avancée & qu'ils s'en retourneroient bien-tôt à Paris, j'y fus assez malade, mais cela ne dura pas.

Vers le mois de Juin mil six cent soixante-quatorze, M. le Prince me manda de l'aller trouver au Piéton proche Charolois, quelques jours après mon arrivée, on apprit que M. le Prince d'Orange marchoit avec une grande Armée, plus forte d'un tiers que celle de M. le Prince; elle étoit composée d'un grand corps d'Allemans commandé par M. de Souche, & celle de Flandres par M. de Montarès, jointe à l'Armée des Hollandois, dont M. le Comte de Valdech étoit à la tête, M. le Prince résolut de les attendre dans son camp, persuadé qu'ils n'oseroient l'attaquer; en effet ils se vinrent poster à deux petites lieues, le lendemain à la pointe du

du jour M. le Prince monta à cheval & s'en alla ſur une hauteur pour obſerver leur décampement, ce qu'ayant ſçû je me levai auſſi-tôt pour l'aller joindre, en arrivant il me dit qu'il jugeoit par la marche que les ennemis commençoient à faire, qu'il battroit au moins leur arriere-garde, & qu'il avoit donné ordre à l'Armée de marcher, je m'amuſai à regarder un nombre de femmes qui ſe mettoient dans dix ou douze carroſſes qui étoient en bas ; il y avoit auſſi une hauteur aſſez proche, où les ennemis avoient poſté des Mouſquetaires pour tirer à l'endroit où étoit M. le Prince, une balle perça ma culotte, ce qui me fit prendre le parti de m'en aller à couvert d'une grange qui étoit auprès, où je trouvai deux jeunes hommes très-braves & de bonne réputation qui en ſorti-

rent auſſi-tôt qu'ils me virent, pour s'avancer d'où je venois & moi j'y demeurai. M. le Prince ayant conſideré long-temps la marche des Ennemis, réſolut un moment après de les attaquer; il aperçut qu'il y avoit un bois proche du lieu par où il vouloit commencer, & refléchiſſant que s'il y avoit des troupes derriere ce bois, elles pourroient le charger en flanc; il prit le parti de s'en éclaircir: il me ſouvient que Meſſieurs de Navailles, de Luxembourg & de Rochefort ſes Lieutenans Generaux, étoient auprès de lui, & qu'il leur donnoit ſes ordres avec un peu de chaleur; mais quand il fut à portée de pouvoir connoître s'il y avoit quelques troupes derriere le bois; il dit à ces Meſſieurs qu'il s'y en alloit pour s'aſſurer de la choſe, tous s'offrirent d'y aller pour lui en rendre compte;

il se mit un peu en colere & les pria de le laisser faire, chacun s'arrêta, il y alla seul au petit galop laissant ce bois à deux ou trois cens pas à gauche ; & lorsqu'il fut par delà & qu'il fut assuré qu'il n'y avoit aucunes troupes, il s'en revint bien plus vîte qu'il n'étoit parti, en approchant ces Messieurs, il poussa son Cheval & leur dit en riant, il n'y a qu'à les charger pour les battre, & aparemment ayant songé qu'il s'étoit mis un peu en colere & peut être hors de propos ; il acheva de leur donner ses ordres avec beaucoup de douceur. Il se mit à la tête du Regiment de la Reine, & donnant l'ordre de charger, il tira son épée du fourreau, qui étoit attessée d'un ruban, qu'il avoit passé dans son bras ; j'eus peur qu'elle ne le blessât, parcequ'il n'avoit que des bas de Soye, dans

ce moment on commença a charger les Ennemis, je vis auſſitôt revenir M. le Comte de Rochefort qui étoit bleſſé. En avançant je vis qu'on portoit M. de Montal qui avoit reçû un coup de mouſquet à la jambe, beaucoup d'autres Officiers qui étoient déja hors de combat & un très-grand nombre de morts ou de mourants ; je fis reflexion que s'il m'arrivoit quelqu'accident, cela ne m'attireroit que des railleries. Le Regiment de Naſſau qui avoit été forcé, ſe jetta dans l'Egliſe de Senés, M. de la Cardonniere avec une troupe des Gardes, ayant fait ouvrir l'Egliſe, leur promit qu'ils auroient bon quartier, & les pris priſonniers ; il me demanda ſi je voulois qu'il me laiſſât vingt gardes pour les conduire au camp, voulant aller rejoindre Monſieur le Prince avec ſa troupe, je pris

ce qu'il me disoit pour un commandement & me chargeai volontiers de ces personnes au nombre de deux cent, parmi lesquels étoit un Prince de Nassau fort blessé & quatre ou cinq autres Officiers que les Soldats mirent sur des échelles pour les emporter. Je me mis en marche pour les mener au Château de Tresigny, deux de ces pauvres Officiers, à ce que me dirent les Soldats, étoient morts & furent laissez à côté du chemin sur les échelles. J'entendois des décharges si furieuses que cela me faisoit fremir & me persuadoit encore que j'avois pris le bon parti. Je conduisis mes prisonniers & les mis dans une grange, de temps en temps il passoit des gens blessez qui s'en retournoient au Camp, M. le Marquis de Villeroy, depuis Maréchal de France, battit l'arriere-

garde. Sur le ſoir M. le Chevalier de Fourille me dit qu'il ſe croyoit bleſſé à mort, mais qu'il étoit ravi de s'être trouvé une fois avec M. le Prince, & en jurant m'exageroit ſa valeur & que s'il n'étoit pas tué, il acheveroit de défaire entierement les ennemis, beaucoup d'autres perſonnes qui paſſoient me parloient toutes également de la valeur de M. le Prince & à meſure qu'on faiſoit des priſonniers on me les amenoit, un Officier François demanda à me parler & me pria de le faire ſortir, parcequ'il avoit été condamné à mort à Paris pour l'enlevement d'une fille, je le menai à la porte & lui dis de ſe ſauver comme il pourroit. Parmi les Priſonniers qu'on m'amenoit j'en trouvois de ma connoiſſance & beaucoup de Gens de qualité qui avoient été pris, que je mis dans ma

chambre à part du nombre desquels étoit M. le Prince de Salmes, parent de M. le Prince d'Orange. J'étois dans une grande inquiétude, enfin ne pouvant dormir, je montai à cheval une heure avant le jour, réſolu à quelque prix que ce fût de rejoindre M. le Prince, je le trouvai à une lieue du Camp qui revenoit dans ſa caleche, à peine pouvoit-il parler, il ne laiſſa pas de me dire, que ſi les Suiſſes avoient voulû marcher en avant il auroit achevé de défaire toute l'armée des Ennemis. Auſſitôt qu'il fut arrivé il dépêcha Monſieur le Comte de Briord, qui avoit vû toute l'affaire, pour en rendre compte au Roy.

M. le Prince avoit très-ſouvent trouvé bon que quelques temps après qu'il ſe ſeroit fâché, je lui parlaſſe des petits mouvemens de colere qu'il avoit eu. Le len-

demain voulant le faire reſſouvenir de ce qui s'étoit paſſé, il m'avoua qu'il étoit vrai qu'il s'étoit un peu échauffé contre ces Meſſieurs; mais que quand il s'agiſſoit de s'éclaicir d'une choſe d'auſſi grande conſequence que celle dont il s'agiſſoit alors, il ne vouloit s'en rapporter à perſonne; je crois pourtant que c'étoit une raiſon qu'il ſe donnoit à lui-même pour excuſer ſon petit mouvement de colere, il ſçavoit bien qu'il y étoit ſujet; mais comme dans le moment, il eût bien voulu que cela n'eût pas été: ceux qui ne s'en ſcandaliſoient point lui faiſoient un grand plaiſir. J'ai oui dire à Monſieur le Comte de Palluau depuis Maréchal de Clerembault, qu'un jour M. le Prince lui avoit parlé avec beaucoup de colere, & qu'étant prêt de monter à cheval, on avoit donné une caſaque a M. le

le Prince qui s'approcha de M. de Palluau, & lui dit, je te prie de me boutonner ma casaque, celui-ci répondit, je vois bien que vous avez envie de vous racommoder avec moi ; allons j'y consent soyons bons amis, que M. le Prince avoit fort ri & que cela lui avoit fait grand plaisir. Il se trouva qu'il y avoit plus de trois mille prisonniers, & cent ou cent vingt drapeaux ou étendarts, que M. le Prince fit mettre dans des paniers & ordonna de les mettre derriere mon Carrosse pour les presenter à Sa Majesté.

Dix ou douze des Prisonniers tant Princes qu'Officiers, voulurent venir avec moi, j'en mis trois dans mon Carrosse & les autres sur des chevaux ; lorsque nous fumes arrivez à Rheims, M. le Duc d'Holstein me dit, que M. le Comte de Valdech, en lui

parlant des progrez qu'alloit faire cette grande armée, lui avoit promis qu'il lui feroit boire du vin de Champagne ; mais qu'aparemment il n'avoit pas entendu que ce seroit de la façon qu'il en buvoit. M. de Louvois envoya audevant de moi pour me dire d'aller tout droit au Roy. Sa Majesté me fit une infinité de questions pendant plus d'une heure. Tous les étendarts & drapeaux furent placez dans notre-Dame le jour du *Te Deum*.

Au commencement de Septembre 1676, je fis un voyage en Angoumois avec M. de la Rochefoucalt, M. le Marquis de Sillery & M. l'Abbé de Quincé ; comme il y avoit long-temps que M. de la Rochefoucault n'avoit été dans ce pays-là ; il fut visité d'un grand nombre de Noblesse des Provinces voisines, & après avoir resté quelques jours à Ver-

Digitized by Google

teüil & à Terne, il alla faire une pêche dans la Charente de Montignac, où l'on prit plus de cinquante belles carpes, dont la moindre avoit deux pieds, j'en fis porter une bonne partie à la Rochefoucault, où ces Meſſieurs allerent coucher, & comme j'en étois encore Capitaine, je me chargeai d'en faire les honneurs, on ſervit quatre tables pour le ſouper ; mais le lendemain il en fallut bien davantage pour ceux qui venoient faire leur cour à M. de la Rochefoucault ; j'y avois fait faire de grandes proviſions, & ſur-tout d'auſſi bons vins qu'il s'en pouvoit trouver, on n'y ſéjourna qu'un jour, je ne ſçais pas ſi on m'avoit groſſi le memoire ; mais je ſçai bien qu'il ſe montoit à plus de huit cent livres. En retournant à Paris M. de la Rochefoucault & ces Meſſieurs allerent à Baſville. M. le Premier

Préſident de la Moignon, un des premiers hommes du monde outre ſes grandes & merveilleuſes qualitez, avoit celle d'être aiſé à vivre & d'un gratieux commerce, Meſſieurs de la Moignon & de Baſville, ſes fils étoient de mes amis intimes, je les priai de me chercher une maiſon que je puſſe acheter dans le voiſinage, mais après l'ouverture du Parlement M. le Premier Préſident mourut, dont je ſentis une cruelle affliction, M. de Baſville avoit envie de bâtir une maiſon à Courſon proche Baſville, & après en avoir fait faire le devis, il trouva qu'elle lui coûteroit quarante mille livres, & qu'il n'étoit pas en état d'y faire travailler, cela me donna occaſion de lui propoſer, qu'au lieu d'acheter une maiſon dans le voiſinage, comme j'en avois le deſſein ; il me fit faire un beau logement dans celle qu'il vouloit faire conſtruire, & que

j'avancerois les quarante mille livres dont il avoit beſoin pour bâtir, à condition, que du jour que la maiſon ſeroit achevée. Lui & Madame Baſville s'obligeroient à me donner tous les ans pendant vingt ans, deux mille livres à la fin de chaque année, & qu'au bout des vingt ans qu'ils m'en auroient payé pour ainſi dire la rente, le principal leur demeureroit. La maiſon fut bâtie, j'y logeai deux fois & trouvai que j'avois un beau & commode appartement ; je fus payé avec une grande exactitude ſuivant nos conventions, & je leur remis l'obligation.

Quelques temps avant la mort de M. de Lionne, M. Colbert me dit, qu'il avoit penſé à faire enſorte d'unir à ſa Charge de Secretaire d'Etat de la Maiſon du Roy, la Marine, qui juſques-là avoit été du département des

affaires étrangeres qu'avoit M. de Lionne, il me pria de lui en parler, ce que je fis, & ayant trouvé jour à faire entendre la propoſition à M. de Lionne, il convint à deux cent mille livres, c'eſt depuis ce temps-là que notre marine a été bien augmentée. M. Colbert fit l'établiſſement de Rochefort qui coûta beaucoup d'argent & ayant jugé qu'il étoit avantageux au Roy d'avoir quantité de vaiſſeaux, il en fit acheter & conſtruire un grand nombre.

Au moisde Mars 1681, S. M. trouva à propos de m'envoyer en Allemagne auprès de Meſſieurs les Ducs de Zell & d'Hanovre pour tâcher de rompre une aſſemblée qui devoit ſe faire à Humelinck dans le pays de Munſter, où M. le Prince d'Orange devoit ſe trouver, que l'on diſoit devoir durer un

Digitized by Google

mois, & en cas qu'elle ſe fît d'y aller avec M. de Brunſwik, pour rendre compte à Sa Majeſté de ce qui s'y feroit, & en même temps trouver moyen d'entrer avec M. le Prince d'Orange s'il étoit poſſible en conference ſur la ſituation des affaires preſentes. Comme j'étois bien aiſe en paſſant de voir Monſieur le Prince d'Aremberg, pour lors Gouverneur de Mons, je lui fis ſçavoir le jour que je pourrois y arriver, je trouvai quatre de ſes Gardes qui avoient fait abattre des bois pour me faire paſſer au travers de la campagne & m'éviter les mauvais chemins, j'y ſéjournai & j'eus un grnd plaiſir de le voir auſſi bien que Madame d'Aremberg, Dame d'un grand merite ; il m'offrit ſon carroſſe pour me mener à Brene, où j'en trouvai un autre de M. le Comte Durec qui me mena à

Bruxelles, mais comme je n'avois pas le temps de faire des visites quelques personnes de mes amis me donnerent rendez-vous à la promenade de Notre-Dame du Lac, où je trouvai une bonne partie de ce qu'il y avoit de gens considerables à Bruxelles, qui me firent toutes sortes de politesses. J'y vis bien des personnes surtout des femmes que j'avois laissé petites filles. M. le Prince de Parme qui étoit alors Gouverneur de Flandres m'envoya chercher avec deux carrosses, & Monsieur Angouesto depuis de Castanaga, pour-lors Mestre de Camp général, & ensuite Gouverneur, ne m'abandonna pas pendant mon petit séjour. Je l'avois fort régalé lorsqu'il vint conduire jusqu'à Paris, Monsieur le Comte de Monterey qui retournoit en Espagne. J'avois

Digitized by Google

fait venir un petit Yacht à Anvers pour m'y embarquer avec tout mon monde, le lendemain de notre départ il fit une ſi grande tempête, que vrai-ſemblablement nous ſerions peris, ſi le Pilote ne s'étoit trouvé heureuſement auprès d'un canal qui conduit à Villemſtadt, où nous fumes entierement à couvert, je fus obligé d'y ſéjourner un jour, c'eſt une petite place où il y a garniſon hollandoiſe. Ayant quitté mon Yacht à Roterdam, j'y appris que M. le Prince d'Orange étoit allé faire un tour à la campagne & devoit être le lendemain de retour à la Haye. Y étant arrivé le ſoir aſſez tard, M. le Comte d'Avaux pour-lors Ambaſſadeur du Roy me fit l'honneur de me loger chez lui. J'y reçu une infinité de viſites, ſur-tout de pluſieurs principaux ſerviteurs du Prince d'Orange,

Digitized by Google

qui depuis longtemps n'avoient mis le pied chez M. l'Ambaſſadeur. M. le Prince d'Orange devoit arriver le ſoir, le lendemain à midi j'allai chez lui & le trouvai dans ſa ſalle, où étoit M. le Prince d'Auvergne à côté de lui avec un grand nombre de perſonnes, je me mis de l'autre côté, il me fit un accueil ſi gracieux, que tout le monde en fut ſurpris, puis s'étant approché de mon oreille, il me dit tout bas on me mépriſe bien dans votre pays & moi prenant la liberté de m'approcher de la ſienne, je lui dis pardonnez-moi, on vous fait bien plus d'honneur, car on vous craint bien fort, il ne put s'empêcher de faire un petit ſourire, ce qui ayant fait juger à la compagnie qu'il ſeroit bien aiſe de me parler, ou parcequ'il étoit temps de dîner, chacun ſe retira, & m'ayant re-

tenu il me fit mettre à table auprès de lui, me conta que le ſoir auſſi-tôt après ſon arrivé Monſieur Dikſveldt lui étoit venu dire, que j'étois arrivé à la Haye pour aller à l'aſſemblée d'Humelinck & qu'il lui en avoit parlé comme d'une choſe qui pourroit bien lui faire de la peine, mais qu'il lui avoit répondu, je ſerai fort aiſe de le voir, il eſt de mes amis & aſſurément nous nous réjouirions bien à l'aſſemblée. Je crois que pour bien me remettre ce qui ſe paſſa à cette entrevûe, je ne ſçaurois mieux faire que copier la Lettre que je me donnai l'honneur d'écrire au Roy de la Haye le 18. Mars 1681.

Digitized by Google

Copie de la Lettre que Monſieur de Gourville écrivit au Roy, de la Haye, le dix-huit Mars mil ſix cent quatre-vingt-un. Elle fut envoyée à M. de Croiſſy par la poſte le vingt Mars 1681.

SIRE,

» Les grands vents qu'il fait » en ce pays ont retardé mon » voyage de deux ou trois jours, » j'arrivai ici avant-hier au ſoir » fort tard, j'apris hier matin » que M. le Prince d'Orange » devoit arriver le ſoir & deux » ou trois perſonnes de ſa mai- » ſon, qui ſe diſoient de mes » amis, m'aſſurerent qu'il ſeroit » bien aiſe de me voir; quelques- » uns de ceux qui le virent en » arrivant m'ont confirmé la » même choſe. J'ai été chez lui » à midi avec M. de Montpuil-

Digitized by Google

lant, je le trouvai dans sa salle « avec beaucoup de gens qui « faisoient leur Cour, M. le « Comte d'Auvergne y étoit aus- « si, il me reçut si gratieusement, « que tout le monde en parut « surpris. Après que M. le Com- « te d'Auvergne fut sorti il me « dit, qu'il auroit trouvé fort « mauvais que je fusse parti sans « le voir, mais qu'il ne croyoit « devoir ma visite qu'au vent « contraire que j'avois eu, en « effet j'en avois parlé ainsi en « arrivant, & m'ayant ajouté, « que quoiqu'on lui eût pû écri- « re & dire sur mon voyage, il « étoit fort aise de me voir « & que le soir precedent M. « Dikfveldt qui est fort bien avec « lui ayant representé qu'il de- « voit faire ensorte que je ne « me trouvasse point à Hume- « link, il avoit répondu, que « j'étois de ses amis & qu'il étoit «

» bien asſuré que je ne lui empê-
» cherois pas de prendre ſon
» Cerf quand il iroit à la chaſſe ;
» mais que je pouvois bien don-
» ner à ſouper au rétour & tout
» cela d'un air guai, je repondis
» du mieux qu'il me fut poſſible,
» après quoi il me demanda s'il
» étoit vrai comme on lui diſoit,
» que Votre Majeſté eut de l'a-
» verſion pour lui, je fis réponſe
» que je croyois en ſçavoir aſſez
» pour le pouvoir aſſurer que Vo-
» tre Majeſté avoit de l'eſtime
» pour ſa perſonne, & que c'étoit
» à lui à ſçavoir s'il avoit fait des
» démarches qu'euſſent pû dé-
» plaire à votre Majeſté ; il me
» dit en ſouriant, qu'il croyoit
» n'avoir rien fait qui meritât ni
» l'eſtime de Votre Majeſté, ni
» ſon averſion : mais qu'il avoit
» ſouhaité toujours très-forte-
» ment de la pouvoir perſuader,
» qu'il déſiroit l'honneur de ſes

bonnes graces : on l'avertit « qu'on avoit ſervi, & m'ayant de- « mandé ſi je ne voulois pas bien « dîner avec lui, il paſſa dans le « lieu où il devoit manger, me « fit aſſeoir auprès de lui & me « parla preſque toujours de cho- « ſes generales ; il me fit encore « des reproches à table de ce que « je ne l'avois vû que par ha- « zard, après dîner il s'en alla « dans ſa chambre, m'ayant « demandé ſi je ne voulois pas y « entrer un moment, je le ſuivis. « Il commença à me dire, que « je ſçavois de M. le Duc d'Ha- « novre, qu'il auroit ſouhaité « de me trouver chez lui lorſ- « qu'il y étoit venu, & quoique « je l'euſſe laiſſé jeune, qu'il avoit « toujours conſervé de l'amitié « pour moi du temps que j'étois « auprès de Meſſieurs de Brunſ- « wick, qui s'étoient fort loués « de la maniere dont j'avois uſé «

» avec eux, je lui répondis en
» riant, que je ne ſçavois pas ſi
» je le connoiſſois auſſi bien que
» ces Princes, & je lui demandai
» la liberté de lui dire que l'on
» me l'avoit dépeint comme un
» homme fort réſervé dans ſes
» manieres, qui tâchoit de tirer
» avantage de tout, que cela pré-
» ſupoſé je ne pouvois avoir trop
» peu de commerce avec lui;
» mais que je verrois pendant le
» ſéjour qu'il feroit à Hume-
» linclk, ſi je pourrois connoître
» S. A. S. par moi même, que
» j'en avois déja conçû dans ſa
» jeuneſſe de grandes idées, il ſe
» mit à rire & me dit qu'il étoit
» vrai qu'il ne s'ouvroit pas à tout
» le monde, mais qu'aſſurement
» il me parleroit d'une maniere
» qui me feroit voir qu'il me di-
» ſtinguoit du general, qu'il
» étoit bien fâché des mauvais
» offices qu'on lui avoit rendu au-
près

près de Votre Majesté, qui pou- «
voit lui avoir attiré son aver- «
sion. Je l'assurai que votre Ma- «
jesté n'étoit aucunement dans «
cet esprit, il me dit qu'il vou- «
loit croire que cela étoit com- «
me je lui disois, quoiqu'il ne le «
vît presque point, que je lui «
ferois même plaisir d'être per- «
suadé que de bonne foi il souhai- «
toit ardemment de pouvoir plai- «
re à Votre Majesté, je lui repon- «
dis, que si Messieurs les Prin- «
ces de Brunswick me parloient «
comme il faisoit, je sçaurois «
bien ce que j'aurois à leur ré- «
pondre, il me pressa de lui par- «
ler comme je ferois à Mes- «
sieurs de Brunswick, je lui «
dis que je ne manquerois pas «
de leur faire connoître en pa- «
reille occasion, qu'il étoit im- «
possible de pouvoir persuader «
Votre Majesté par des discours, «
quand on avoit une conduite «

» contraire & que je prendrois la
» liberté de leur conſeiller de ne
» jamais tenir un pareil langage,
» quand ils ſeroient dans la vo-
» lonté de prendre la querelle
» de toute l'Europe contre V.
» M. que je lui demandois par-
» don de la liberté avec laquelle
» je lui parlois: mais qu'il ſe ſou-
» vînt qu'il m'y avoit forcé, il
» me dit qu'au contraire il m'é-
» toit obligé de la maniere dont
» je commençois d'en uſer avec
» lui, que les choſes n'étoient
» point comme je le diſois, qu'il
» étoit vrai qu'il ne pouvoit pas
» s'empêcher de s'interreſſer
» dans tout ce qui regardoit la
» conſervation des Etats, je lui ré-
» pondis bruſquement, qu'il n'a-
» voit qu'à ajoûter, qu'il étoit
» de l'interêt des Etats de s'op-
» poſer toujours à toutes les
» volontez de V. M. & que je
» prenois encore la liberté de lui

dire, que quand ce ſeroit ſon « avis, ce ne ſeroit pas toujours « celui des Etats. Il ſe jetta ſur « les deſſeins qu'on dit qu'a V. « M. pour la Monarchie univer- « ſelle, je lui dis que quand un « homme comme lui me parloit « du deſſein de la Monarchie « univerſelle je n'avois qu'à lui « faire la reverence & tout cela « d'un air fort libre qui (à ce « que je voyois bien) ne lui dé- « plaiſoit pas, que de la maniere « dont V. M. avoit fait la paix, « ou pour mieux dire l'avoit « donnée, il ne falloit plus par- « ler du deſſein de la Monarchie « Univerſelle; il me répondit, « qu'il étoit fort perſuadé que « V. M. faiſoit toujours ce qui « étoit le plus avantageux, & « que c'étoit la regle de toutes « ſes actions; qu'elle avoit crû « en faiſant la paix qu'il étoit « bon de deſunir tant de puiſſan- «

» ces qui étoient contr'elles ;
» pour à loisir en regagner une
» partie & pouvoir suivre l'exe-
» cution de ses desseins. Je lui
» répondis, que je ne marchois
» que pour tacher de traverser
» les siens, qui tendoient à réu-
» nir & engager tout le monde
» pour faire la guerre à V. M.,
» il me dit qu'il prenoit cela
» comme une plaisanterie & que
» si c'étoit tout de bon il ne croi-
» roit pas que je lui parlasse
» aussi bonnement que je lui
» avois promis, qu'il ne songe-
» roit au monde qu'à la conti-
» nuation de la paix, comme le
» plus grand bien qui pourroit
» arriver aux Etats & à toutes
» l'Europe, qu'il auroit bien de
» la joie que cela pût contenter
» V. M. mais qu'il vouloit bien
» me dire naturellement, qu'il
» paroissoit que ce n'étoit pas
» trop le dessein de V. M. par les

réunions qui s'étoient faites « des chambres de Metz & d'Al- « zace. Ma réponſe fut, que je « voyois bien qu'il avoit trop « d'eſprit pour moi & que je « m'apercevois trop tard que « j'étois déja entré bien avant « avec lui pour un homme qui « n'avoit eu qu'une ſimple per- « miſſion de le voir, par l'envie « que j'avois de pouvoir l'aſſurer « de mes reſpects & que je me « trouvois déja bien empêché « à pouvoir m'excuſer vers V. « M. de m'être ſi fort ouvert « avec S.A.S.& que je le ſupliois « de trouver bon que je ne par- « laſſe pas davantage, pour m'é- « pargner un plus grand embar- « ras. Il me dit qu'il voyoit bien « que je prenois ce prétexte pour « ne lui pas répondre ſur ces « réunions, je lui expliquai qu'il « me preſſoit fort & que je « croyois que je ferois mieux de «

» me taire ; cette fin fut plus ſe-
» rieuſe que n'avoit été tout le
» reſte de la converſation & je
» vis bien qu'il s'en étoit aper-
» çû. Il me dit en riant, qu'il
» me prioit encore de lui dire
» ce que je croyois qu'il pût fai-
» re pour juſtifier tout ce qu'il
» m'avoit dit de l'envie qu'il
» avoit d'être bien avec Votre
» Majeſté, je lui dis du même
» air, que je croyois qu'il n'a-
» voit qu'à faire à peu près le
» contraire de ce qu'il avoit fait
» juſqu'à préſent, & puiſqu'il me
» l'ordonnoit je lui dirois pour
» finir la converſation, qu'il étoit
» jeune, rempli de belles & bon-
» nes qualitez, dans un beau poſte
» & dans l'eſperance de la Cou-
» ronne d'Angleterre, où il
» étoit peut-être aſſez eſtimé
» pour ne pas trouver de grands
» obſtacles à ſes deſſeins, & que
» s'il vouloit prendre quelque

confiance en ce que je lui di- «
rois, je ne pourrois pas m'em- «
pêcher de lui faire connoî- «
tre, que perſonne du mon- «
de n'avoit tant beſoin de «
l'amitié de Votre Majeſté, «
que lui & que je le ſuppliois en- «
core d'être perſuadé qu'il ne «
pouvoit pas ſe l'acquerir par «
des paroles ; mais qu'il falloit «
au moins ajouter en quoi il «
vouloit le témoigner à V. Ma- «
jeſté, que je lui donnois tout le «
temps qu'il voudroit pour faire «
reflexion ſur ce qu'il m'avoit «
forcé de lui dire ; il me remer- «
cia & me dit, qu'il étoit per- «
ſuadé de ce que je lui diſois & «
qu'il penſeroit à ce qu'il pour- «
roit faire pour plaire à Votre «
Majeſté, qu'il me prioit de «
mon côté de ſonger auſſi à lui «
donner quelques ouvertures, «
pour le mettre en état d'y par- «
venir. Je lui dis que la premie- «

» re qui ſe preſentoit à mon
» idée, étoit de ſe mettre dans
» l'eſprit, que les Eſpagnols é-
» toient bien heureux en l'état
» qu'ils ſont, que Votre Majeſté
» voulût ſe contenter de pren-
» dre quelques Villages, qui lui
» appartenoient de droit, ſans
» vouloir entrer dans la queſtion,
» que le grand interêt des Hol-
» landois étant que la Paix des
» Eſpagnols leur ſervît de bar-
» riere ; ils devoient partager le
» bonheur que les Eſpagnols te-
» noient de la moderation de
» Votre Majeſté, & cela d'un air
» comme ſi je voulois faire finir
» la converſation ; il me dit,
» que du moins il voudroit être
» perſuadé que Votre Majeſté
» n'en voulût pas davantage, en
» effet qu'elle avoit lieu d'être
» contente de ce qu'elle avoit fait
» pour ſa gloire & pour ſon in-
» terêt ; qu'en ce cas il étoit prêt
de

de s'engager avec les états, & « la maiſon de Brunſwick de la « maintenir dans tout ce qu'elle « poſſede, ſouppoſé que ſur ſes « conquêtes, ſans exception on la « voulût attaquer : cela étant, « ajouta-il, vous pouvez vous aſ- « ſûrer que nous conviendrons « à l'aſſemblée de Humelinck, « des conditions que vous trou- « verez raiſonnables, après quoi « il me fit encore des honnête- « tez. Si j'ai été aſſez malheureux « pour avoir dit quelque choſe « qui ne ſoit pas du goût de V.M. « je lui en demande très-hum- « blement pardon, & en écrivant « je n'ai pas penſé qu'à rendre « compte autant qu'il ma été « poſſible mot à mot de tout ce « qui s'eſt dit, étant perſuadé « que par ces lumieres elle pour- « ra connoître, mieux que je ne « ſçaurois faire les vûes & les deſ- « ſeins que peut avoir eû M. le «

» Prince d'Orange, dans tout ce » qu'il m'a dit. Si elle ſouhaite » que j'entre encore avec lui en » converſation à Humelinck, je » ſupplie très-humblement Vo- » tre Majeſté de me donner une » inſtruction bien ample, afin » que je tâche de me conformer » préciſement à ſes intentions.

Je ſuis,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE' le très-humble & très-obéïſſant Serviteur & ſujet.

GOURVILLE.

Après que la converſation dont je rendis compte à Sa Majeſté fut finie, lorſque je voulus prendre congé de M. le Prince d'Orange, il me demanda ſi je n'irois pas à la Comedie & que

là il me diroit adieu. Quand il y arriva, il demanda si je n'étois pas là, il me fit avertir de m'approcher de lui & étant derriere ceux qui vouloient entendre la Comedie, où il y avoit un espace assez grand, il me dit qu'il aimoit mieux m'entretenir en se promenant, que d'entendre les Comediens; il m'exhorta encore de parler avec toute sorte de franchise; je commençai par le faire souvenir de ce que je lui avois dit, que difficilement M. de With pourroit compatir avec lui, mais qu'il devoit prendre patience & avoir en vûe de profiter des occasions qui se pourroient presenter, & que le bruit du monde étoit qu'en ayant trouvé une il s'en étoit servi, il me répondit, qu'il pouvoit m'assurer en toute verité qu'il n'avoit donné aucun ordre pour le faire tuer, mais qu'à l'occasion

de la rumeur de la populace qui s'étoit émue lorſque M. de With étoit allé à la priſon, pluſieurs de ſes amis ſe preſentant chez lui il les y envoyoit tous, pour voir ce que c'étoit, & qu'ayant appris ſa mort ſans y avoir contribué, il n'avoit pas laiſſé de ſe ſentir un peu ſoulagé. Enſuite je lui dis que javois été bien ſurpris de ce qu'il avoit ſongé à ſe faire Souverain de Gueldres par le Traité qu'il avoit projeté avec les Eſpagnols, & qu'il me ſembloit que cela auroit pû lui nuire avec les Hollandois, qui auroient eu lieu de craindre qu'il n'eût voulu étendre ſa Souveraineté, il me répondit qu'il n'avoit pas été long-temps ſans s'en appercevoir, mais qu'il n'étoit pas extraordinaire qu'à ſon âge il n'eût de fauſſes vûes & qu'il n'avoit perſonne avec lui qui pût rectifier ſes penſées, je lui dis qu'il

avoit répondu avec tant de bonté à ce que je lui avois demandé, qu'il me paroiſſoit que cela ne lui avoit pas deplû & me donnoit la liberté de lui dire, qu'il me ſembloit qu'il s'étoit fort hazardé de s'être mis proche de Valenciennes à portée de donner une bataille au Roy, qui avoit une armée plus forte que la ſienne & beaucoup plus aguerrie, & que ſi je l'oſois dire il avoit encore beaucoup hazardé à la bataille de Montcaſſel. Il me répondit avec beaucoup de douceur, que tout cela pouvoit être comme je lui diſois, mais que je conſideraſſe auſſi que n'ayant point d'experience, ni perſonne avec qui il pût apprendre l'Art de la guerre, il avoit penſé qu'en riſquant quelques batailles au hazard de les perdre, il pouvoit ſe rendre capable d'en gagner d'autres, qu'il avoit ſouvent ſou-

haité de donner une partie de ſon bien pour pouvoir ſervir quelques campagnes ſous M. le Prince. Je lui dis enſuite que le bruit avoit fort courû à Paris, que S. A. avoit la paix dans ſa poche, quand elle avoit attaqué le poſte de ſaint Denis, il me répondit, qu'elle ne l'avoit reçûe que le lendemain ; qu'à la verité elle ſçavoit qu'elle étoit faite, mais qu'elle avoit crû que ce pouvoit être une raiſon pour que M. de Luxembourg ne fût plus ſur ſes gardes, mais qu'au moins il prendroit une leçon, qui pourroit lui ſervir une autre fois, & qu'il avoit conſideré que s'il perdoit quelque monde cela ne ſeroit d'aucune conſequence, puiſqu'auſſi bien il falloit en réformer.

M. Dodick que j'avois autrefois connû à la Haye & beaucoup pratiqué à Paris dans l'Am-

baſſade qu'il y avoit faite après la paix de Nimegue avec Monſieur Dykſveldt, tous deux créatures de M. le Prince d'Orange, me dit, qu'ayant appris que je devois paſſer à la Haye, il avoit avancé ſon départ pour Zelande & précipité ſa marche pour m'y trouver, il me pria de vouloir bien ſéjourner le lendemain, afin qu'il pût me donner à dîner avec S.A. qu'il aimoit mieux me prêter des relais pour me faire regagner le jour que j'aurois perdu par complaiſance pour lui, je répondis en riant qu'il ſçavoit bien que je le connoiſſois aſſez, pour croire qu'il avoit plus de facilité à promettre qu'à tenir. M. le Prince d'Orange répondit, que non ſeulement il étoit ſa caution, mais qu'il promettoit d'ordonner qu'on me fît mener deux relais de carroſſe pour faire diligence le len-

demain, M. Dodick donna un grand dîner à S. A. & à dix ou douze autres perſonnes, dont je fus du nombre. Ce Prince me fit encore l'honneur de me faire aſſeoir auprès de lui & après dîné on me propoſa un jeu qui dura long-temps, M. le Prince d'Orange me dit encore, que je me préparaſſe à lui donner ſouvent à manger avec Meſſieurs les Princes de Brunſwick au retour de la chaſſe & qu'il me donneroit & à ceux qui ſeroient avec moi autant de chevaux que je voudrois pour courir; j'avoue que je fus ſi touché de ſes manieres & de toutes les bonnes qualitez que j'avois trouvé en lui, que je ne pouvois pas m'empêcher d'en dire beaucoup de bien au Roy & aux Miniſtres; je penſe que M. de Louvois & M. de Croiſſy ne m'en crurent pas tout-à-fait, eſtimant que

le bon traitement que j'en avois reçû avoit contribué à me faire groſſir les objets. M. de Louvois m'en ayant parlé depuis dans le même eſprit, je lui dis que je ſouhaitois qu'il ne s'apperçût pas trop tard que j'avois expoſé la verité.

Enſuite je me rendis auprès de M. le Duc d'Hanovre, qui ſe trouva ſur ma route avant d'aller à Zell. Il voulut me loger dans ſa maiſon & trois jours après étant à Zell j'allai mettre pied à terre chez M. le Marquis d'Aurée, qui étoit Envoyé de S. M. & qui m'avoit fait préparer un appartement. M. le Duc de Zell l'ayant appris envoya ſon principal Miniſtre & un carroſſe, priant M. d'Aurée de trouver bon que je vinſſe loger dans ſon château; il me reçut de même que Madame la Ducheſſe de Zell avec beaucoup de témoi-

gnages de bonté & ſi j'oſe dire d'amitié. Ils s'ouvrirent bientôt après à moi du deſſein qu'ils avoient de faire le mariage de leur fille avec le fils aîné de M. le Duc d'Hanovre, afin que les deux Etats puſſent être réunis dans ſa famille & qu'outre le plaiſir qu'ils avoient de me voir, ils avoient penſé que j'étois plus propre que perſonne à faire réuſſir ce mariage, je répondis que je m'en chargerois très-volontiers, étant perſuadé que cela étoit très-avantageux pour toute la Maiſon, & étant retourné à Hanovre je trouvai aſſez de diſpoſition auprès de M. le Duc & de Madame la Ducheſſe pour la concluſion de ce mariage, ce qui fut fait dans peu de tems, après quoi j'avois reçu ordre de propoſer à ces Princes quelques Traitez, mais ma principale miſſion étoit de tâcher à deſunir

en quelque façon l'assemblée qui se devoit faire, ou du moins si elle se faisoit d'y aller, pour rendre compte au Roy de ce qui s'y passeroit, je fus beaucoup plus heureux que je n'avois osé l'esperer. M. le Duc d'Hanovre ayant pris le parti d'aller avec Madame la Duchesse prendre les eaux à Vilbaden proche Mayence, M. le Prince d'Orange qui en fut averti envoya en poste M. de Benthem, depuis M. Portland, qui arriva la veille du depart & fit de grandes instances à M. le Duc d'Hanovre pour tâcher de l'engager à ne pas faire ce voyage, & à tenir la partie qu'il avoit faite pour aller à Humelinck, & à moi il me dit, que M. le Prince d'Orange l'avoit chargé de me faire bien des reproches de ce que je rompois cette partie, & que ce n'étoit pas le moyen de lui donner à man-

ger au retour des chaſſes, comme je lui avoit promis, je lui répondis que j'avois connû M. le Prince d'Orange ſi raiſonnable, que j'eſperois qu'il ne trouveroit pas mauvais, qu'ayant été envoyé auprès de M. le Duc d'Hanovre, je le ſuiviſſe à Vilbaden comme j'aurois fait à Humelinck avec plaiſir s'il y avoit été. Après que M. le Duc eut marché trois jours, on me reveilla le matin entre deux & trois heures, pour me dire que M. le Prince de Valdeck demandoit à me parler ; j'avois eu de grands démêlez avec lui à Zell & à Hanovre. Je lui avois même reproché, que ſon grand zele pour l'Empereur venoit de l'extrême envie qu'il avoit d'être fait Prince de l'Empire : comme il venoit de l'être, je lui fis beaucoup de plaiſanteries ſur cela, tous nos démêlez n'avoient jamais empê-

ché que nous ne vécuſſions enſemble avec toute ſorte de bienſeance, & à nous voir on auroit crû que nous étions les meilleurs amis du monde. M'étant levé en robe de chambre, il me fit de grands reproches de ce que j'emmenois M. le Duc d'Hanovre pour rompre l'aſſemblée de Humelinck ; je lui dis que je ne faiſois que le ſuivre à Vilbaden, quelques indiſpoſitions l'ayant obligé d'aller y prendre les eaux, cela ne le contenta pas & l'obligea à me dire beaucoup de choſes, étant beau & grand parleur; enſuite il me dit qu'il alloit voir M. le Duc d'Hanovre, ſans pourtant eſperer de le détourner du voyage qu'il avoit entrepris.

Vilbaden eſt un lieu rempli d'une infinité de ſources d'eaux chaudes qu'on fait couler dans pluſieurs maiſons pour pluſieurs bains, qu'on dit être fort ſalu-

Digitized by Google

taires, j'en avois deux dans celle où l'on m'avoit logé, M. le Duc d'Hanovre y prit des eaux de ſources baſſes, qu'il envoyoit chercher toutes les nuits, pour en boire le matin; c'eſt une eau un peu aigrette, qui donne un bon goût au vin du Rhin. J'eus raiſon de croire par les lettres que je reçus en cet endroit, que le Roy étoit content de ce que j'avois fait, mais on ne me parut pas preſſé de faire un traité avec M. le Duc d'Hanovre, ainſi je pris congé de Leurs Alteſſes pour m'en revenir à Paris. Le jour qu'elles partirent pour s'en retourner à Hanovre, elles avoient donné ordre qu'on portât chez moi une machine d'or pour rafraichir du vin à la glace, qu'on pouvoit tirer pour le boire, ſans aide de perſonne, cette machine étoit ſemblable à une de verre que Madame la Ducheſſe

d'Hanovre m'avoit fait voir auparavant & que j'avois trouvé d'une jolie invention, Madame de Monteſpan l'ayant vûe me témoigna qu'elle ſeroit bien aiſe de l'avoir, elle m'en donna neuf mille livres. A mon retour Sa Majeſté parut être contente de moi & j'appris qu'ayant été queſtion de faire une ordonnance pour mon voyage, M. de Croiſſy propoſa de la faire de ſix mille livres, M. de Louvois dit, qu'il croyoit que Sa Majeſté pouvoit aller juſqu'à huit & le Roy finit en diſant & moi je ſuis d'avis qu'on la faſſe de dix. En remerciant Sa Majeſté à ſaint Germain, je lui dis, que je ne m'en vanterois pas crainte de la jalouſie qu'en pourroient avoir ſes Ambaſſadeurs, qui n'étoient pas payez ſur ce pied-là, mon voyage n'ayant pas été de trois mois, mais que j'employerois cet ar-

gent à faire une belle fontaine à Saint Maur.

Le Roy continua de me donner des marques d'une bienveillance au deſſus de tout ce que j'aurois pû eſperer, toutes les fois que j'étois à Verſailles, ce qui arrivoit aſſez ſouvent, je ne manquois pas de me trouver au lever, les Huiſſiers étant dans la coutume de me faire entrer des premiers, après les Privilegiez, M. de la Chaiſe Capitaine des Gardes de la Porte qui avoit les entrées, me donnoit ſa place auſſitôt que je pouvois me ranger auprès de lui; je me trouvois toujours en vûe & aſſez près du Roy, qui pour ſa ſinguliere bonté, le plus ſouvent me faiſoit l'honneur de me dire quelque choſe, ce qui étoit remarqué de tout le monde, entr'autres de M. le Duc de Lauzun que je rencontrois aſſez ſouvent auprès

auprès de M. de la Chaiſe, parcequ'ils avoient les mêmes entrées ; il me dit un jour qu'il avoit remarqué, que preſque toujours, quand le Roy avoit jetté les yeux ſur moi, Sa Majeſté avoit ſongé à me dire quelque choſe.

J'étois bien avec M. de la Feüillade, j'avois avec lui un commerce très-particulier & fort agreable. Il avoit l'eſprit vif, écrivoit & parloit fort ſouvent en particulier au Roy, & je le trouvois inſtruit des premiers de tout ce qu'il y avoit de nouveau. Les Courtiſans trouvoient fort à redire à ſa conduite, mais avec tout cela il n'y en avoit point qui eût ſon ſçavoir faire, & la liberté qu'il s'étoit acquiſe avec le Roy. Ils répandoient fort pour luí faire de la peine, qu'il parloit ſouvent à Sa Majeſté contre le Miniſtere, mais cela

ne produiſit d'autres effets, que d'engager ces Meſſieurs à avoir plus d'égard pour lui. Quand il y avoit quelque choſe de nouveau il m'envoyoit chercher, s'il y avoit du monde avec lui, il me menoit dans une petite entreſolle pour m'y entretenir, je trouvois qu'il alloit fort bien à ſes fins, il faiſoit beaucoup de dépenſe, mais il ne laiſſoit pas que d'avoir quelque ordre & trouvoit moyen de la ſoutenir. Il s'embarqua dans une grande entrepriſe pour faire faire dans ſa maiſon la figure du Roy, qui eſt apreſent à la Place des Victoires, mais qui lui reuſſit fort bien, il avoit reçû beaucoup de graces de la liberalité du Roy, ſurtout le Gouvernement de Dauphiné, la Charge de Colonel du Regiment des Gardes, dont il trouvoit moyen, ſurtout pendant la guerre, de tirer beaucoup de

profit, il obtint du Roy par forme d'échange des Domaines conſiderables pour joindre aux terres de ſa Maiſon, s'il avoit vécû je crois que M. ſon fils eût épouſé Mademoiſelle de Clerambault, à cauſe de l'union étroite qui paroiſſoit être entre ces deux Meſſieurs.

Je me remis dans mon train ordinaire & me trouvai plus agréablement que jamais avec Meſſieurs de Louvois & Colbert, j'oſe même dire que j'étois dans leur confidence, il m'étoit permis de leur parler plus librement que perſonne. Je penſai alors que je devois faire mes efforts pour tâcher d'obtenir un Arrêt qui pût aſſurer mon repos, que j'avois un peu trop negligé, & à l'aide de ma bonne fortune, je m'aviſai deux ou trois jours avant que le Roy partît pour Fontaine-bleau, de demander

à M. Colbert, s'il trouvoit bon & à propos que je priaſſe M. le Prince de donner un placet au Roy, ponr obtenir un Arrêt & des Lettres Patentes qui me miſſent en ſûreté à l'avenir; il me répondit qu'il me le conſeilloit & que je devois même l'avoir fait plutôt. M. le Prince le preſenta au Roy qui le remit à M. Colbert, lequel me dit, que je pouvois faire dreſſer l'Arrêt comme je le jugerois à propos: Sa Majeſté ayant trouvé bon de me le faire expedier, je donnai toute mon application à le dreſſer, je le portai à Fontaine-bleau à M. Colbert, qui affecta de le lire tout du long au Roy dans ſon Conſeil de Finances; M. Poncet qui en étoit, après que le Roy l'eut accordé, dit qu'il croyoit que je n'y avois rien oublié, auſſitôt que M. Colbert me l'eut délivré il s'en alla à Paris,

où il fut quelque temps malade & y mourut.

M. de Louvois me demanda si je ne pensois pas à prendre des mesures pour me faire Controlleur General, je lui dis qu'il pouvoit bien croire que non, puisque je ne le priois pas de m'y rendre service; cela n'empêcha pas que le jour que Sa Majesté avoit déterminé pour en nommer un, il ne me proposât, le Roy avoit mis en déliberation de me mettre en cette place, ou bien M. de Harlay Procureur General, & M. le Tellier avoit nommé M. Pelletier. Il étoit donc question que Sa Majesté fît un choix parmi nous trois, M. le Tellier opina en disant, qu'il ne connoissoit point M. le Procureur General, parcequ'il ne se montroit pas, & qu'il convenoit que j'avois de l'esprit & entendois bien les finances, sur ce discours le Roy

dit qu'il en falloit demeurer là, ce qui ayant été entendû par M. le Duc de Crequi qui avoit grande attention pour ſçavoir ce qui ſe paſſoit & qui écoutoit à la porte, il courut vîtement pour en faire un ſecret à M. le Prince, auſſi-tôt il deſcendit dans la Cour & m'y ayant trouvé, me tira à part, pour me dire que j'étois Controlleur General des Finances, qu'il l'avoit entendû de ſes oreilles, & qu'il me prioit de faire quelques plaiſirs à Bartel qui étoit de ſes amis, je le remerciai & me mis auſſi-tôt dans ma chaiſe pour m'en aller en mon logis. Je balançai quelque temps en moi même pour ſçavoir comment je devois regarder cela, j'étois flaté d'un côté, mais de l'autre je trouvois qu'à mon âge c'étoit un grand poids, & qu'ayant bien des amis la plûpart crieroient bien-tôt, qu'ils auroient

ſujet de ſe plaindre de moi, ſi je ne faiſois pas ce qu'ils pourroient ſouhaiter, que d'ailleurs j'avois une nombreuſe famille, où chacun me donneroit bien des malédictions, ſi je ne l'avançois pas ſelon ſon caprice. J'étois encore fort en peine de ce qu'il falloit ſouvent lire au Roy en plein Conſeil les papiers dont on lui devoit rendre compte & que ne le pouvant bien faire, je ſerois obligé de les donner à un autre pour les lire, & par deſſus tout cela je conſiderois que j'étois fort agréablement avec M. le Prince, que j'avois ſuffiſamment de bien, non-ſeulement pour vivre honnorablement ; mais encore pour aſſiſter mes parens, ſelon leur petite condition ; que je n'avois plus à craindre ſur les affaires paſſées, à cauſe de l'Arrêt & des Lettres patentes que le Roy venoit d'avoir la bonté de me

donner. Enfin je décidois en moi-même que je ſerois plus heureux, ſi quelqu'autre que moi eût été nommé. En ce moment on vint tout en courant m'apporter la nouvelle que M. le Pelletier étoit Controlleur General; je puis dire très-ſincerement, que je m'en trouvai ſoulagé. Bien-tôt après je ſçûs ce qui s'étoit paſſé depuis ce que M. de Crequi avoit entendû, qui étoit, que M. le Tellier après avoir dit ſon avis ſur M. le Procureur General avoit ajouté au bien qu'il avoit dit de moi, que je m'étois mêlé de beaucoup d'affaires, que j'étois actuellement ataché à Monſieur le Prince & à M. le Duc, & que parlant de M. Pelletier; il avouoit qu'il avoit beaucoup d'eſprit, qu'il pouvoit dire que c'étoit comme de la cire molle capable de prendre telle impreſſion, qu'il plairoit à Sa Majeſté de lui donner,

&

& qu'ainſi il pourroit en faire un financier, ce qui détermina le Roy à le nommer. Je ne fus pas long-temps ſans m'apercevoir que je m'étois bien trompé dans mon raiſonnement, lorſque je croyois avoir aſſez de bien pour moi & pour en faire part à ma famille, puiſque ſans l'extrême bonté du Roy & ſi j'oſe me ſervir de ce terme, ſans ſon opiniatreté à me ſauver, j'étois un homme ruiné. M. le Tellier avoit ſouffert impatiemment que M. Colbert ſe fût pour le moins égalé à lui, ce qui avoit nourri entr'eux une haine implacable. Dès que M. Colbert fut mort, il ne ſonga qu'à blamer ſa memoire, par malheur pour moi il voulut ſe ſervir de l'Arrêt & des Patentes que M. Colbert avoit donné gratuitement en ma faveur (dont, diſoit il, il auroit pû tirer pour le Roy des ſommes conſiderables)

pour faire ſa cour à M. le Prince, & parceque j'étois devenû de ſes amis ; du moins j'appris qu'il avoit tenû ce langage en quelques occaſions, & après l'avoir concerté avec M. le Pelletier, ils firent dire ſous main à M. le Préſident de la Chambre des Comptes, d'empêcher la verification des Lettres Patentes que j'avois obtenues, ce qu'il fit, en parlant ſecretement au Maître des Comptes, qui en étoit chargé. Je ſoupçonnai que cette difficulté pouvoit venir de M. Nicolai, parceque M. le Prince prétendoit qu'une petite Capitainerie que ce Préſident s'étoit erigé, étoit dépendante de celle de Halotte; mais Je ſçûs bien-tôt ſous grandes promeſſes de n'en point parler, d'où cette empêchement étoit venû, je pris le parti de l'ignorer & neanmoins de faire des inſtances pour par-

Digitized by Google

venir à une verification, j'en parlai à M. le Pelletier qui me donnoit des excuſes, qui me faiſoient aſſez connoître la volonté qu'on avoit de traverſer mon affaire. Je ſuppliai M. le Prince de me mener chez M. le Tellier à Châville pour lui en parler, & le prier de vouloir achever une affaire que Son Alteſſe avoit ſi fort à cœur & qui étoit ſi avancée; mais M. le Tellier s'en excuſa, diſant, qu'il n'entendoit pas les formalitez de la Chambre des Comptes. J'avoue que cette réponſe à laquelle j'avois été bien éloigné de m'attendre me démonta ſi fort, que je dis impertinemment tout haut à M. le Prince, je crois que Votre Alteſſe peut aller prendre ſon lait (c'étoit ſon repas) puiſque M. le Chancelier n'entend pas les formalitez de la Chambre des Comptes, la Compagnie fut embarraſ-

sée de ma sotise, mais l'affaire en demeura là, M. le Prince avoit la bonté d'en être bien fâché & moi bien davantage, de n'avoir pas porté mes Lettres à la Chambre des Comptes aussi-tôt que je les avois eûes, puisqu'elles auroient été verifiées, parlant de mon affaire à M. de Louvois pour le prier d'en dire quelque chose à M. le Chancelier & à M. le Pelletier, il me répondit que les difficultez que je rencontrois ne venoient point de mauvaise volonté qu'on eût contre moi, je lui répliquai que si je n'en étois pas la cause, j'étois bien malheureux, puisque j'en sentois rudement l'effet.

M. de la Buissier sous le nom duquel j'avois fait le traité de Guyenne en l'année 1661. m'étant venu trouver quelque temps après à Bruxelles me dit, qu'il avoit porté en dépôt chez un Notaire toutes les décharges ne-

ceſſaires pour retirer les promeſſes qu'il avoit mis à l'Epargne, & une ſomme de cent treize mille livres qui me devoit revenir ; mais étant mort bien-tôt après, M. Tabouret ſon frere qui avoit été fort riche, & qui ne l'étoit plus s'étant accommodé avec le Notaire qui avoit le dépôt, prit l'argent qui m'étoit deſtiné, & tous les billets de l'Epargne qui devoient ſervir à retirer les promeſſes de l'argent : il acheta de M. le Prince de Conty la terre de Venizy, ſous le nom M. Chemerault ſon gendre, pour joindre à celle de Terny qui lui appartenoit. Il diſpoſa de tous les billets pour s'acquiter de quelques ſommes qu'il devoit à des Particuliers, il les donnoit à fort bon marché, entr'autres il en avoit mis pour cinq ou ſix cent mille livres entre les mains de M. Valantinée qui m'a ſouvent

offert de me les remettre pour ce que je voudrois, mais je m'étois contenté de faire prendre un extrait sur les regiſtres de l'Epargne de tous les billets qui avoient été tirez sur la Guyenne pour l'année 1661, montant à beaucoup plus que les promeſſes que M. de la Buiſſiere avoit mis à l'Epargne. J'avois joint au memoire une copie du Procès-verbal du ſieur Commiſſaire Mauchon pour prouver, qu'il avoit enlevé les décharges qui devoient ſervir à retirer auſſi les promeſſes de l'Hermitage pour l'année 1660, & ce fut ſur ce fondement que l'Arrêt que j'avois obtenû porroit, que ces promeſſes demeureroient nulles; mais j'avoue quoique ce fût une injuſtice, que c'étoit neanmoins une grande grace & un prétexte à M. Pelletier de le faire valoir pour beaucoup. La premiere fois que je fus éclairci

qu'on en avoit le deſſein, fut à l'occaſion d'une quittance de dix-huit mille livres pour des augmentations de gages, dont le Roy avoit ordonné le rembourſement en faveur de M. le Préſident Molé, pour pareille ſomme que je lui avois prêté dans une affaire preſſante, dont il me ſçut tant de gré, qu'il m'en a gardé le ſouvenir & m'a fait plaiſir en tout ce qui lui a été poſſible juſques à aujourd'hui. M. le Pelletier ne jugeant pas à propos de m'en faire le rembourſement, après bien du temps je fus contraint d'en parler au Roy & Sa Majeſté ayant eû la bonté de lui ordonner de me rembourſer, il repreſenta au Roi que je devois de grandes ſommes à Sa Majeſté; mais elle ordonna derechef de me faire payer, ce qu'il fit, tout cela n'empêcha pas qu'il ne me donnât un accès fort libre dans

ſa maiſon, il ſembloit même que je lui faiſois plaiſir d'aller ſouvent dîner avec lui, ſon cabinet m'étoit toujours ouvert. J'y allois ordinairement aux heures où il ne donnoit point audience, & ſouvent il commençoit par me dire, parlons un peu de nos affaires. J'ai crû avoir remarqué qu'il trouvoit ſouvent dans le Grimoire des Finances, de quoi lui faire naître des ſcrupules, en effet auſſi-tôt que par les liberalitez du Roy & les occaſions qui ſe preſenterent, il eut établi ſa famille, il ne ſongea plus qu'à mettre M. de Pontchartrain en ſa place. Quand on lui avoit propoſé quelques avis, il me demandoit volontiers mon ſentiment; mais en ce temps-là, il ne s'en preſentoit pas comme il arriva quelque temps après ſous M. de Pontchartrain.

Je ne ſçai par quel hazard on

trouva un état des reſtes de la Guyenne fait par M. Pelot pour de groſſes ſommes que M. le Pelletier jugea devoir être dûes par M. Bouin, qui étoit déja rudement attaqué ſur d'autres affaires, ce qui alla juſqu'à l'obliger de vendre ſa Charge de Maître des Chambres aux deniers, dont on fit porter le prix au Tréſor Royale. Celui-ci quoiqu'il eût toujours gardé beaucoup de meſures avec moi, (je lui avois pour ainſi-dire mis les armes à la main lui ayant donné, à la priere de M. de Bechamel, un Controlle en Guyenne de deux cent écus d'appointement, d'où il étoit parvenû par ſon ſçavoir faire à une très-grande fortune après ma diſgrace, ſans s'être mêlé que des affaires de cette Province,) Ce M. Bouin, dis-je ſe trouvant fort ſurchargé crut devoir tâcher de ſe ſoulager à

mes dépens, cela nous jetta dans un grand Procès. Enfin M. le Pelletier ayant été extremement prié par M. le Marquis de Châteauneuf, de proteger M. Bouin, qui desiroit être dans son alliance, parla dans la suite d'une façon qui augmentoit mes chagrins & mes peines de beaucoup; mais la bonté que le Roy eut pour moi étoit si grande, malgré le raport qui fut fait de cette affaire; par lequel ont lui faisoit entendre, que je devois être tenû d'une partie de l'état en question, à la décharge de M. Bouin, que Sa Majesté ne laissa pas d'ordonner que l'on déchargeât M. Bouin des sommes qu'on croyoit être dûes par moi, ce qui fut fait. Pendant tout ce temps-là, je n'avois pas moins l'accès libre chez M. Pelletier, & je paroissois aussi bien traité de lui qu'on le pouvoit être.

Digitized by Google

Vers la fin de l'année 1686, M. le Prince reçut la nouvelle à Chantilly, que Madame la Ducheſſe avoit la petite verole à Fontaine-bleau, il partit pour s'y rendre & ne s'arrêta point qu'il ne fut arrivé ; on me vint dire à Saint Maur, qu'en paſſant par Paris, il avoit témoigné du chagrin de ce que je n'y étois pas pour aller avec lui, je m'y rendis auſſi-tôt. Le Roy étant revenû à Verſailles, & M. le Prince ayant reſté malade à Fontaine-bleau, y fut aſſez long-temps ; mais enfin ſon mal augmentant cela me mit fort en peine, il avoit une grande envie de revenir à Paris, j'avois même pris des meſures pour l'y faire porter en chaiſe, mais ſon mal étant augmenté, les medecins jugerent qu'il n'en pouvoit pas échaper, & lui-même ſe ſentant bien, ne ſongea plus qu'à ce qu'il

avoit de plus preſſé. Il m'ordonna d'envoyer un Courrier à Paris pour faire venir en diligence le Pere Deſchamps Jeſuite, & faire partir pour cela des relais. Il fit auſſi-tôt écrire au Roy une lettre fort touchante en faveur de M. le Prince de Conty, qui étoit encore diſgracié, enſuite il m'ordonna de faire dreſſer un Teſtament, par lequel il vouloit donner cinquante mille écus, pour être diſtribuez dans les lieux, où il avoit cauſé les plus grands deſordres, pendant la Guerre civile, pour entretenir des pauvres malades, & en un peu de paroles il déclara ce qu'il vouloit faire pour ſes domeſtiques & pour moi, à qui il vouloit donner cinquante mille écus, ajoutant obligeamment qu'il ne pouvoit jamais reconnoître les ſervices que je lui avois rendu. Je ne répondis rien, & m'en allai

faire dreſſer ce Teſtament par ſon Secretaire & ſon Notaire avec toute la diligence poſſible, Son Alteſſe ſe l'étant fait lire & n'y ayant pas trouvé mon nom, elle me jetta une regard de ſes yeux étincelans comme en colere, & elle me dit de faire ajouter les cinquante mille écus dont elle m'avoit parlé, mais je la remerciai très-humblement, lui repreſentant, qu'il n'y avoit point de temps à perdre & que je la priois de le ſigner ce qu'elle fit. Le Pere Deſchamps qu'il demandoit ſouvent arriva, peu après M. le Duc, à qui on avoit envoyé un Courrier preſqu'en même temps. Son Alteſſe Sereniſſime eut encore du temps pour l'entretenir après qu'il ſe fut confeſſé, enſuite il mourut. M. le Duc m'ayant chargé de faire preparer toutes choſes, le Grand Maître des ceremonies, & les

autres Officiers qui devoient accompagner ſon corps à Saint Vallery étant arrivé, il y fut conduit & mis dans une cave, où étoit quelques-uns de ſes anceſtres, avec toute la pompe & la ceremonie dûe au premier Prince du Sang.

Madame d'Hamilton depuis Ducheſſe de Tirconel, devant partir pour aller à Londres me dit, que Sa Majeſté Britannique ne manqueroit pas de lui demander ce que je diſois des grands progrez qu'il faiſoit pour le rétabliſſement de la R. Cath. en Angleterre; je la priai de lui dire en ce cas-là, que ſi j'étois Pape il ſeroit déja excommunié, parcequ'il alloit faire pendre tous les Catholiques d'Angleterre; & que je ne doutois pas que ce ne fût l'exemple de ce qu'il avoit vû faire en France, qui lui ſervoit de modele, mais que cela

étoit bien different, qu'à mon avis il auroit dû se contenter de favoriser les Catholiques en toutes rencontres pour en augmenter le nombre, & laisser à ses Successeurs le soin de remettre peu à peu l'Angleterre tout-à-fait sous l'obéissance du Pape.

J'entretenois toujours quelque commerce avec Messieurs les Princes de Brunswik, dont je rendois compte à Messieurs les Ministres, M. le Duc d'Hanovre m'envoya un courrier exprès vers le mois d'Avril 1687, pour me dire que si je voulois aller à Aix la Chapelle, il auroit bien du plaisir à me voir, & qu'il étoit dans l'intention de faire quelque chose qui fût agreable au Roy, Sa Majesté m'ordonna d'y aller pour le porter à faire un traité avec elle. M. l'Abbé de Marsillac qui cherchoit toujours à soulager l'état où il étoit, pen-

Digitized by Google

ſant que les eaux de ces lieux-là lui ſeroient peut-être favorables, ſe propoſa ce voyage & Mademoiſelle de la Rochefoucault, qui ne pouvoit pas ſe réſoudre à le laiſſer partir ſans l'accompagner, en voulut être auſſi; ils ſe firent un plaiſir de voir en allant & revenant Madame l'Abbeſſe de Soiſſons leur tante qu'ils aimoient beaucoup; nous paſſames auſſi à Sillery & allames prendre des bateaux à Charlesville pour nous mener à Liege, où nous trouvames Madame la Princeſſe de Fuſtemberg, M. l'Evêque de Straſbourg y étoit auſſi, nous y ſéjournames un jour, & arrivames à Aix la Chapelle, où M. le Duc & Madame la Ducheſſe d'Hanovre étant déja, m'avoient fait loüer une des plus belles maiſons de la ville. M. l'Abbé de Marſillac en prit une autre tout contre, & nous y ſéjournames

journames autant de temps que ce Prince y demeura, M. le Duc d'Hanovre ſeroit aſſez volontiers convenû de ce que j'avois pouvoir de faire avec lui, ſi ce n'eût été qu'on demandoit une étroite liaiſon avec le Roy de Dannemark ; mais comme ce Roy a toujours des prétentions ſur la ville d'Hambourg, & qu'elle eſt ſous la protection de Brunſvick. Dans ces dernieres années que le Roy de Dannemark a voulu faire des tentatives, cette Maiſon s'y eſt toujours oppoſée & en a garenti cette ville, outre que M. le Duc d'Hanovre craignoit que cela ne l'engageât à quelque choſe qui déplût à la Suede avec laquelle la maiſon de Brunſwick eſt étroitement liée. Ayant envoyé à la Cour le ſieur de Gourville mon neveu, pour rendre compte de ce qui s'étoit paſſé à Aix la Cha-

pelle ; le Roy lui fit l'honneur de lui ordonner d'aller continuer cette Negociation à Hanovre & de faire enſorte que M. le Duc de Zell & M. ſon frere entraſſent dans le Traité.

Mon imagination faiſant toujours beaucoup de chemin, je me fis un projet de propoſer à M. le Duc d'Hanovre de ſe faire Catholique avec toute ſa famille ; que par ce moyen il pourroit devenir Electeur, & un de ſes enfans Evêque d'Oſnabruck après lui, puiſque ce ſeroit au Chapitre à nommer un Catholique. Ayant dit ma penſée à M. le Prince de Fuſtemberg, depuis Cardinal, qui ſe trouvoit dans le voiſinage ; je lui demandai ſi M. l'Electeur de Cologne voudroit bien faire Coadjuteur d'Hildeſheim celui que M. le Duc d'Hanovre deſtinoit pour l'Evêché d'Oſnabruck, il m'aſſura qu'il

n'en doutoit pas, ce qui auroit donné une grande consideration à cette Maison, & faisoit un bel établissement pour un de ses enfans, mais comme je prévoyois bien que raisonnablement il y auroit à craindre qu'un jour cela ne pût faire un démembrement des biens de l'Eglise, qui font la principale partie des revenus de ce Duché, j'ajoutois à ma premiere pensée que ce changement de Religion seroit regardé d'une si grande consequence pour la Religion Romaine, que je ne doutois pas que le Pape ne fît tout ce qu'on pourroit souhaiter pour assurer que tous ces Benefices demeureroient pour toujours réunis à ce Duché. Ce qui me donnoit quelque esperance pour le changement est, que j'avois souvent entendu dire à M. le Duc d'Hanovre, que Jesus-Christ avoit dit en communiant,

à ſes Apôtres, CECI EST MON CORPS, mais que l'on ne ſçavoit pas bien comment il l'avoit entendu, & qu'ainſi il croyoit que l'on pouvoit ſe ſauver dans toutes les Religions Chrétiennes. Il étoit Lutherien, Madame la Ducheſſe d'Hanovre étoit Calviniſte, & chacun d'eux avoit ſon ſermon ſeparé dans la même ſale.

Je demandai un jour à Madame la Ducheſſe de quelle religion étoit la Princeſſe ſa fille qui pouvoit avoir treize ans, & qui étoit fort bien faite, elle me répondit qu'elle n'en avoit point encore, qu'on attendoit pour ſçavoir de quelle religion ſeroit le Prince qui l'épouſeroit, afin de l'inſtruire dans la religion de ſon mari, ſoit proteſtant ou catholique. M. le Duc d'Hanovre après avoir entendû toute ma propoſition me dit que ce ſeroit

une choſe très-avantageuſe pour ſa Maiſon ; mais qu'il étoit trop vieux pour changer de religion. Je ne laiſſai pas de menager une entre-vûe de M. le Prince de Fuſtemberg avec lui, ſous prétexte de l'entretenir ſur les affaires du temps, mais à la fin M. le Prince de Fuſtemberg lui parla non-ſeulement de la coadjutorerie d'Hildeshem ; mais encore vouloit lui faire enviſager, qu'ayant un grand nombre d'enfans, il les pourroit mettre dans les Chapitres, & raiſonnablement eſperer qu'il y en auroit qui prendroient des Evêchez, il convint que la propoſition lui paroiſſoit belle & bonne ; mais qu'il la regardoit ſeulement comme une marque de l'affection & de l'amitié que j'avois pour lui, voulant mourir dans ſa religion, & étant trop vieux pour en changer. Madame la

Ducheſſe qui le ſçût, me fit des complimens & des amitiez ſur la bonté que j'avois, d'une maniere qui me fit juger qu'elle auroit volontiers conſenti à la propoſition, ſi ſon mari y étoit entré, cette Princeſſe avoit infiniment d'eſprit & une ſi grande gayeté, qu'elle l'inſpiroit à tous ceux qui l'aprochoient ; mais il me ſemble qu'elle avoit une pente naturelle à chercher ſouvent à dire quelque choſe ſur ſon prochain en ſa preſence ; il eſt vrai qu'elle le diſoit de maniere que celui à qui elle s'adreſſoit ne pouvoit s'empêcher d'en rire le premier.

Le jour du départ étant arrivé j'allai accompagner leurs Alteſſes à Althenoüé, & le ſoir Madame la Ducheſſe d'Hanovre me dit qu'on lui vouloit vendre deux diamans de douze ou quinze mille livres chacun, elle me

les montra en me priant de vouloir lui donner mon conſeil pour le choix, ce que je fis fort ingenument, & m'en étant allé dans le logis qu'on m'avoit marqué, M. le Baron de Platen, Premier Miniſtre du Prince, m'aporta celui que j'avois en quelque façon eſtimé, mais il ne fut jamais en ſon pouvoir de me le faire accepter. Quelque temps après M. le Duc d'Hanovre m'envoya huit chevaux des plus beaux qu'on puiſſe voir, de la race d'Oldembourg, auſſitôt que je les vis je me propoſai de ſupplier le Roy de vouloir bien qu'on les mît dans ſes écuries, Sa Majeſté voulut bien les accepter, ce qui me fit un très-grand plaiſir.

Après que la guerre fut déclarée on parla fort de la négociation qui ſe faiſoit avec M. de Savoye, on prétendoit mettre une garniſon dans la Citadelle de

Turin, M. de Savoye ne s'y pouvant réſoudre offrit ſes troupes au Roy & de recevoir garniſon françoiſe dans deux de ſes places, qui à la verité n'étoient pas de grande conſequence, la réſolution fut enfin priſe de lui déclarer la guerre, en cas qu'il ne voulût pas recevoir garniſon françoiſe dans la Citadelle de Turin, & l'ayant appris je fus trouver M. de Louvois pour lui repreſenter combien cette guerre coûteroit à la France, par la neceſſité où l'on ſe trouveroit de faire voiturer par des mulets ſeulement tout ce qui ſeroit neceſſaire pour la ſubſiſtance de l'Armée; que le Roy ayant déja tant d'ennemis ſur les bras, il me ſembloit qu'on auroit dû en éviter le nombre: s'il ne ſeroit pas plus avantageux que l'on fît paſſer ſes troupes dans l'Armée du Roy & que l'on mît garniſon dans

dans les deux petites places qu'il offroit ; que cela l'empêcheroit peut-être d'achever le Traité que l'on disoit qu'il avoit commencé, ou du moins pourroit le suspendre pour quelque temps ; que j'avois toujours entendu dire que les guerres d'Italie avoient été ruineuses & fatales aux François ; que la frontiere de France du côté du Piemont étoit la seule où l'on n'avoit jamais rien fait pour la mettre en bon état ; qu'il ne falloit pas s'étonner si M. de Savoye ne vouloit pas recevoir de garnison dans sa Citadelle de Turin, puisque se seroit se soumettre & tout son pays à la volonté de la France, & qu'assurément cela devoit le precipiter d'entrer dans la ligue avec les ennemis à toutes conditions ; mais soit que M. de Louvois fît quelque reflexion sur tout ce que je lui disois, ou qu'il fût impor-

tuné de mon diſcours, il me répondit aſſez bruſquement, que la réſolution étoit priſe en plein Conſeil, & me dit comme il avoit fait à l'occaſion de la ſortie des Miniſtres : que le Roy n'aimoit pas qu'on lui parlât en particulier contre ce qui avoit été réſolu en preſence de tous. Je penſois comme j'avois fait autrefois, que c'étoit lui qui avoit ouvert & aparemment ſoutenu l'avis qui avoit été pris.

Dans l'année mil ſix cent quatrevingt-dix, M. le Pelletier me dit un jour qu'on propoſoit de faire quelque affaire ſur l'or & ſur l'argent, je lui répondis que j'avois toujours oui dire que c'étoit une matiere bien délicate, il me demanda ſi je croyois bien qu'il y eût deux cent millions en monnoye dans le Royaume, ainſi qu'il en avoit fait l'eſtimation dans le Conſeil Royal, je lui dis

qu'il falloit qu'il y en eût beaucoup plus, parceque j'avois souvent obſervé que le commerce de Paris qui eſt grand ſe faiſoit avec beaucoup d'argent ; il me dit qu'on propoſoit de marquer les eſpeces comme on avoit marqué les ſols & de prendre une ſomme pour la marque, je lui dis que quelque marque que l'on pût faire, il y auroit une infinité de gens qui s'efforceroient d'en marquer & que les peuples n'étoient pas capables de connoître la difference de la marque du Roy d'avec celle des faux remarqueurs. Enſuite étant allé voir M. de Louvois il m'en parla auſſi, je lui fis d'abord la même réponſe, mais m'ayant dit qu'on étoit dans la neceſſité de faire quelque choſe d'extraordinaire par le grand beſoin qu'on avoit d'argent, je lui dis que ſi on étoit reſolu abſolument de

faire l'operation ſur la monnoye, je trouvois les mêmes inconveniens que j'avois expliqué à M. Pelletier & qu'on ſeroit donc obligé de la refondre & la marquer avec quelque difference, afin qu'on pût diſtinguer la nouvelle monnoye d'avec la vieille, il me dit qu'il ſçavoit bien qu'on en avoit parlé, mais qu'on avoit trouvé que cela feroit de trop grands frais, il me vint dans la penſée que le remede à tout cela ſeroit, ſi on pouvoit remarquer toutes les eſpeces ſans les fondre. Il me demanda s'il y avoit bien deux cent millions de monnoye, comme on le diſoit, je lui répondis que je ſçavois à n'en pouvoir douter, qu'il y en avoit plus de quatre, & qu'après que M. Pelletier m'en eut parlé, je m'étois ſouvenu, qu'à Bruxelles un nommé Manis de Lyon, qui avoit conduit M. le Tellier quand il

abandonna les consignations, m'ayant dit, qu'il avoit été principalement dans les fermes qui avoient été faites du temps de Varin, je lui fis plusieurs questions, entr'autres, combien il estimoit qu'il y eut de monnoye d'or & d'argent en France dans ce temps-là ; qu'il m'avoit assuré, comme en ayant tenu le registre, que cela étoit monté à plus de quatre cent millions, & comme il venoit assurément plus d'or & d'argent en France par saint Malo qu'il ne s'en étoit pû consommer par les dorures & par la vaisselle d'argent, j'étois persuadé que presentement il devoit y avoir plus de cinq cent millions. M. de Louvois me dit aussi, qu'on avoit parlé de fondre toute la vaisselle d'argent, afin d'en faire de la monnoye, & me demanda ce que j'estimois qu'il y en eût dans le

Royaume ; je lui répondis que pour cet article je n'en ſçavois rien, mais que je m'appliquerois volontiers à connoître à peuprès où cela pouvoit aller, il me dit que je lui ferois un grand plaiſir de l'informer de ce que je ſçaurois là-deſſus.

Etant venû à Paris, & ayant eû par hazard quelque converſation avec un nommé Marcelin, Chaudronnier de ſon Mêtier, qui avoit fait de la batterie de cuiſine pour l'Hôtel de Condé ; je ne ſçais à quelle occaſion je l'avois connû pour homme d'eſprit & inventif, mais heureuſement je penſai à l'envoyer chercher, je lui demandai s'il croyoit qu'on pût trouver une invention pour remarquer la monnoye ſans la refondre, il me dit qu'il n'en doutoit point, & me parla comme un homme ſi ſçavant dans la façon de remarquer l'Or & l'Ar-

gent, qu'il me fit ſoupçonner qu'il y avoit quelquefois travaillé, & revenant toujours à vouloir me bien aſſurer, ſi on pourroit remarquer ſans fonte, il adjouta que l'Eſſai pouvoit être de quelque dépenſe, je l'aſſurai que je la payerois volontiers, & même que je lui ferois donner quelque gratification ; auſſi-tôt ayant apperçû des jettons ſur ma table, il m'en demanda ſix pour faire l'Eſſai, & me promit de ne perdre aucun temps pour voir s'il y pourroit parvenir, enſuite il me rapporta ces jettons, dont il y en avoit trois marquez d'une autre marque, ce qui me fit un grand plaiſir, & j'aſſurai mon homme d'une bonne récompenſe. J'allai trouver M. de Louvois pour lui faire voir ces jettons contre-marquez, ce qui lui plût beaucoup, il en rendit compte au Roy dans l'inſtant,

en faiſant fort valoir ce ſervice à Sa Majeſté ; ce qui m'étant revenu je ſentis une joie inexprimable de ce que ma fortune m'avoit aſſez favoriſé, pour pouvoir donner quelque petite marque de ma reconnoiſſance, des bontez que Sa Majeſté me témoignoit dans toutes les occaſions. M. le Pelletier me dit quelques jours après, que le Roy avoit parlé obligeamment de cette affaire pour moi, je lui demandai bonnement s'il ne jugeroit point qu'il fût à propos que je me ſerviſſe de cette occaſion pour obtenir du Roy un nouvel Arrêt & de nouvelles Lettres Patentes, pour me mettre tout-à-fait en repos, & terminer toutes mes craintes ſur les changemens qui pourroient arriver ; mais je ne trouvai pas que cela tombât dans ſon ſens. Et comme je penſois que l'occaſion étoit

très-favorable, & que M. le Pelletier n'y étoit pas entré, je m'efforçai de nouveau à penétrer d'où cela pouvoit arriver, enfin de toutes les penſées qui me vinrent, je m'arrêtai à croire que M. Pelletier à l'inſtigation de M. le Tellier avoit ſi fortement parlé au Roy contre M. Colbert, pour m'avoir procuré ma décharge, qu'il ne crut pas pouvoir propoſer à Sa Majeſté une choſe qu'il avoit ſi fort blâmée en M. Colbert. J'employai pendant quelques jours aſſez de temps pour faire des Memoires, par eſtimation, de ce qu'il pourroit y avoir d'argenterie dans Paris, en y comprenant Meſſieurs les Evêques, les Grands du Royaume & chacune des conditions particulieres ; mais tout cela pour tâcher d'aprocher ſeulement un peu de la vérité, & je portai mon eſtimation

en gros à environ cinquante millions, & après y avoir fait reflexion je crûs que cela pourroit bien aller à une pareille ſomme pour le reſte du Royaume. Pouſſant ma ſpéculation, je me déterminai de croire qu'il devoit y avoir un tiers des cinquante millions en flambeaux, cuilleres, fourchettes & couteaux. Ayant remarqué depuis quelques années dans mes voyages, que tous les Cabaretiers des Routes paſſageres avoient des cuillieres & fourchettes d'argent, & quelques-uns un baſſin avec une éguiere ; que dans les plus petites Villes, le grand nombre des Bourgeois avoient des cuillieres & des fourchettes, & m'appliquant à examiner de quelle utilité pouvoit être au Roy la fonte de la vaiſſelle, je ne trouvai pas que cela pût être conſiderable. Premierement,

parceque je ne croyois pas que que l'on pût faire refondre ce tiers, que j'ai marqué être par eſtimation, en flambeaux, cuillieres & fourchettes d'argent, que du ſurplus il n'y avoit pas d'aparence que le Roy y pût trouver d'autres avantages, que celui de la fabrique de la Monnoye, qui ne pouvoit être fort conſiderable, que ce ſeroit entierement ruiner le corps de tous les Orfévres, qui ne laiſſoit pas d'être aſſez nombreux, en y comprenant les aprentifs & les garçons; enfin je me réduiſis à croire que l'on pouvoit ſeulement fondre les chenets, les braziers & toutes ces autres choſes qui ne ſervent qu'au luxe, ſans toucher à la vaiſſelle. Je rendis compte à M. de Louvois de tout ce que j'avois imaginé ſur cela, & j'en entretins M. de Pontchartrain à qui j'avois dis l'ordre que M.

Digitized by Google

de Louvois m'avoit donné.

M. de Pontchartrain fut fait Controlleur General lorſque M. Pelletier, qui y contribua autant qu'il lui fut poſſible, voulut quitter cette place. Dès que ce premier eut celle d'Intendant des Finances, je commençai d'en être connû, & peu à peu ayant eû quelque commerce avec lui, il m'honora des marques de ſon eſtime & de ſon amitié. J'eus alors l'eſperance de voir la fin de tous mes travaux, ne doutant plus que M. de Pontchartrain ne ſe trouvât diſpoſé à ſeconder les bonnes intentions du Roy, cela parut ſi bien dans la ſuite, que ce Miniſtre ayant mis toutes mes affaires entre les mains de M. du Buiſſon, apparemment en lui faiſant connoître le deſſein qu'il avoit de m'obliger, les choſes ſe trouverent bientôt en état d'être rappor-

Digitized by Google

tées devant le Roy, par l'application & l'envie que M. du Buiſſon montra de me faire plaiſir. Auſſitôt je me preſentai à Sa Majeſté avec un Mémoire à la main, comme elle ſortoit de ſon Conſeil, je la ſuppliai très-humblement de ſe ſouvenir, qu'elle avoit eû la bonté de me dire, qu'elle vouloit me ſervir en cette affaire & me procurer la fin de toutes celles qui m'avoient fait tant de peine, à l'occaſion d'une lettre que je portai à Sa Majeſté, que M. le Prince lui avoit écrit quelques années avant ſa mort, pour ne lui être renduë qu'après, par laquelle il lui recommandoit en general ſa famille, la ſuplioit de faire quelque choſe après ſa mort qui regardoit Madame la Princeſſe, & auſſi de vouloir bien ſe ſouvenir des graces qu'il avoit eu la bonté de lui accorder pour

moi à la trés-humble ſupplication qu'il lui en avoit faite. Sa Majeſté m'interrompit d'abord & me dit qu'elle ſe ſouvenoit bien de ce qu'elle m'avoit promis ; je lui dis d'un air aſſez gai, qu'il étoit donc inutile de lui donner mon Mémoire & le mit dans ma poche, cela le fit ſourire en me quittant. Peu de jours après ayant apris avec combien de bonté il m'avoit accordé tout ce que j'avois ſouhaité ; je me trouvai à la même place à l'entrée de ſon cabinet pour le remercier, il me répondit d'un air gratieux & en riant ; éh bien Gourville ne ſuis-je pas un homme de parole ? & paſſa. M. de Pontchartrain me témoigna une grande joie du ſuccès de ſes ſoins & de la façon avec laquelle le Roy m'avoit accordé tout ce je pouvois deſirer ; il me dit en même temps, que je n'aurois

plus qu'à voir M. du Buiſſon, pour le prier de dreſſer l'Arreſt & les nouvelles Lettres Patentes que le Roy avoit agrées, & que de ſa part il les ſigneroit avec plaiſir, lorſqu'elles lui ſeroient preſentées. J'allai trouver M. du Buiſſon & lui rendis compte de ce que m'avoit dit M. de Pontchartrain, auſſitôt M. du Buiſſon dreſſa l'Arreſt & les Lettres avec toute la diligence poſſible, & après me les avoir lûes il les porta à M. de Pontchartrain, qui les ſigna ſur le champ & me les remit entre les mains. Alors me ſouvenant de ce qui m'étoit arrivé, je les portai auſſitôt à M. le Chancelier, qui après m'avoir donné beaucoup de témoignages de ſa bonté, me les ſçella ſur le champ extraordinairement & ſans me faire perdre aucun temps. Je les portai enſuite à M. Nicolai qui avoit eû la Charge

de ſon Pere & avoit commencé à me donner pluſieurs marques de ſon eſtime, il me les rendit pour les porter à M. le Procureur General pour avoir ſes concluſions, lequel me dit que M. de Pomponne l'avoit fort prié de me faire plaiſir en tout ce qui dépendroit de lui, mais qu'il étoit obligé de me dire avec toute ſincerité, que la grace que j'avois obtenû du Roy étoit ſi extraordinaire & ſi éloignée de toutes ſortes d'exemples, qu'il ne ſçavoit comment donner ſes concluſions favorables, comme je pouvois le deſirer, le hazard ayant fait trouver là M. l'Abbé de Pomponne, qui lui fit encore des inſtances en ma faveur; il me dit qu'à ſon tour il me prioit pour l'honneur de la Chambre & pour le ſien particulier de demander des Lettres de Juſſion, que je n'aurois pas de peine à obtenir

obtenir, après la maniere dont le Roy m'avoit accordé des Lettres Patentes & l'envie que M. de Pontchartrain avoit de me faire plaisir, effectivement je les obtins aussi-tôt que je les eus demandé, & je me mis en marche pour voir Messieurs de la Chambre chez eux, ayant été averti que cela étoit necessaire. M. Pajot Maître des Comptes que j'avois fort connû lorsque j'étois premier Commis de M. de Pomponne, les ayant presenté à la Chambre, elles furent verifiées tout d'une voix.

Lorsque j'ai commencé à faire écrire tout ce qui m'étoit arrivé de tant soit peu de consideration, je n'esperois pas vivre assez pour en venir à bout, parcequ'il n'est peut-être jamais arrivé, qu'aucun homme à 78 ans ait entrepris rien de semblable, mais le plaisir que j'ai eu a

beaucoup aidé à me rendre ce deſſein plus facile que je n'avois eſperé, à preſent que je l'ai achevé ſans autre ſecours que celui de ma mémoire ; il me vient en penſée de chercher la cauſe de l'état où je me trouve depuis ſix années, ſans pouvoir me ſervir de mes jambes, le mal que j'ai eu à une jambe, quoique très-grand, ne doit pas avoir produit cet effet ſur l'autre. Il me ſouvient qu'il y a environ vingt ans j'eus la goute à diverſes fois, non pas bien forte à la verité, & que huit ou dix ans après je commençai à ne plus ſentir de douleur, mais ſeulement quelques foibleſſes à mes genoux qui ont augmentées peu à peu, aſſez pour que je ne puſſe marcher ſans m'apuyer ſur quelqu'un. L'accident qui m'arriva, comme je l'ai dit en commençant ces Mémoires, m'ayant empêché pendant quelque tems

de m'apuyer en quelque façon ſur cette jambe, on me dit que je devois eſſayer de me ſervir de boquille, de crainte qu'avec le temps je ne me trouvaſſe hors d'état de pouvoir jamais marcher, j'eſſayai donc de m'en ſervir, mais inutilement ; & enfin peu à peu j'ai pris mon parti, je regarde comme un effet de ma bonne fortune de n'être pas auſſi touché de ce malheur, comme je l'aurois peut-être été, s'il m'étoit arrivé tout d'un coup. Pendant un certain temps ceux qui étoient auprès de moi s'apercevoient que mon eſprit n'étoit pas auſſi libre qu'il avoit accoutumé, je ſentis bien auſſi en moi-même qu'il y avoit de la difference, ſurtout quand je voulois écrire quelques lettres, parcequ'après les avoir commencé, j'avois beſoin de quelqu'un pour m'aider à les acchver, cela fai-

ſoit que je n'en écrivois plus.

La paix étant faite M. le Duc de Zell envoya au Roy Monſieur le Comte de Chalembourg, qui me vint dire, que Son Alteſſe l'avoit chargé de me faire bien des amitiez de ſa part & de celle de Madame la Ducheſſe, cela me donna beaucoup de joie, je me tirai de cette converſation le mieux qu'il me fut poſſible, en le chargeant de beaucoup de remercimens pour Leurs Alteſſes. Lorſque j'étois dans cet état, Milord Portland étant venu à Paris, Ambaſſadeur du Roy d'Angleterre, m'envoya un homme de ſa connoiſſance & de la mienne, pour me dire qu'il avoit ordre du Roy ſon maître de me voir & de faire ſçavoir de mes nouvelles à Sa Majeſté Britannique. Je fis réflexion ſur l'embarras où je me trouvois, mais cela n'empêcha pas que je ne

répondiſſe qu'il me feroit honneur, & m'ayant demandé mon heure, je lui dis, que ce ſeroit quand il lui plairoit, mais que s'il vouloit bien ce ſeroit le lendemain à trois heures, je me fis porter dans mon apartement en haut qui étoit fort propre, (ce fut la premiere fois que je ſortis de ma chambre depuis ſix ans), le plaiſir que je recevois de cette viſite & l'honneur qu'elle me faiſoit, rappella aſſez mes eſprits, pour me bien tirer de cette converſation, non ſeulement je le remerciai des honnêtetez qu'il me fit de la part du Roy ſon maître & de toutes les bontez de Sa Majeſté, mais encore des obligations que je lui avois, diſant qu'elle s'étoit bien fait connoître telle que je l'avois repréſenté en France, après quelques queſtions de part & d'autre, il me dit qu'il avoit

ordre du Roy de me demander mon avis ſur ce qu'il auroit à faire pour empêcher la guerre, en cas que le Roy d'Eſpagne vînt à mourir, y ayant beaucoup d'apparence que cela n'iroit pas loin, parceque je ſçavois que depuis long-temps il n'avoit eû de deſſeins que pour la paix, je lui répondis, que j'eſtimois que de tous côtez on devoit ſonger à faire le fils de M. l'Electeur de Baviere Roy d'Eſpagne, il m'avoua que c'étoit la penſée de ſon maître, qui lui avoit défendu de me la dire, avant de m'en avoir fait la queſtion, nous nous étendimes ſur toutes les raiſons qui appuyoient cette penſée, je me ſçus bon gré de m'être ſi bien tiré d'affaire. Ayant eû réponſe du Roy d'Angleterre après cette entrevûe, il me vint voir ſans façon, pour me faire en-

core des amitiez de la part de Sa Majeſté. J'appris que quelqu'un ayant conté à une Dame de merite qui a beaucoup d'eſprit la premiere réponſe que j'avois fait au Milord Portland, elle répondit, on diſoit que Gourville avoit perdu ſon eſprit, mais il me ſemble qu'il faut qu'il en ait encore pour avoir parlé comme il a fait. J'ai lieu de croire que l'honneur & le plaiſir que me fit cette viſite ramena mes eſprits & Dieu m'a fait la grace de revenir dans mon naturel, mais je ne m'en ſuis pas tout-à-fait bien apperçu, que dans une rencontre, que je dirai dans la ſuite, après laquelle je me trouvai comme je pouvois ſouhaiter d'être. J'ai repris mon train & mes maximes ordinaires, ayant réglé ce que je dois dépenſer pour vivre honorablement ſelon mon re-

Digitized by Google

venu & recommencé à voir tous les matins par détail la dépenſe que j'avois fait le jour auparavant, comme j'ai toujours pratiqué depuis que j'ai été en état d'en faire.

Il y a deux ans & demi ou environ, que ne pouvant avoir aucune raiſon ni juſtice de quelques perſonnes à qui j'avois fait plaiſir, je me trouvai obligé, après une longue patience, d'intenter un procès, & comme je ne m'étois nullement attendû au procedé que l'on avoit avec moi, j'en fus ſi ſcandaliſé & ſi fâché, qu'étant neceſſaire de faire un Memoire pour inſtruire mon Avocat, je me trouvai dans une émotion qui me fit entreprendre de le dreſſer & de le faire écrire, avec tant de précipitation, que je l'achevai ſans l'aide de perſonne, cela me fit préſumer que mon eſprit étoit encore

encore plus revenû que je ne le penſois, & même ceux qui étoient témoins de ce que je venois de faire en furent ſurpris auſſi-bien que moi. Apès tout il ne ſe paſſoit point d'heure dans la journée que je ne remerciaſſe Dieu de la grace qu'il m'avoit accordée, en me faiſant connoître le bon état où j'étois, les viſites & les converſations que j'avois, ainſi que j'ai marqué ci-devant y contribuerent beaucoup & à me rendre ma gayeté, par la joie que j'en reſſentois & l'honneur qu'elles me faiſoient dans le Monde, car il eſt conſtant qu'après cela je me retrouvai dans mon naturel, & ſi je l'oſe dire auſſi-bien & peut-être mieux que je n'ai jamais penſé.

Je ſuis bien aiſe de dire ici, que lorſqu'on réſolut d'abattre les Prêches qui étoient dans le Royaume, le Roy m'accorda

celui de la Rochefoucault, pour y établir une Charité, que je fis ſeparer de murailles qui diſtinguoient le lieu où étoient les hommes d'avec celui où devoient être les femmes, & au bout je fis bâtir une Chapelle, où l'on dit la Meſſe tous les jours pour les pauvres malades. J'avois envoyé tous les ornemens neceſſaires. Il y a douze filles établies d'une pieté exemplaire, qui ont fait des vœux de ſervir les pauvres malades, elles occupent l'Apartement qu'avoit le Miniſtre. Après que je leur eû fait preſent d'une Lampe & d'un Encenſoir d'argent, elles me manderent que la Maiſon joignant la leur, & qui en avoit été ſeparée, étoit à vendre pour environ deux mille livres, auſſitôt je donnai des ordres d'entrer en propoſition pour l'acheter; mais comme elle apartenoit aux

Huguenots, & qu'il en reſtoit beaucoup en ces lieux-là, après qu'on eut fait le marché pour moi, ils ſe rallierent tous pour me traverſer, & un d'entr'eux en fit l'échange pour des biens qu'il avoit auprès de la Rochefoucault. Javois déja fait mon projet pour l'alongement des deux Salles, qui par le moyen de cette acquiſition pourroient tenir vingt-quatre Lits, & fait le fonds neceſſaire pour la nourriture & entretien de vingt-quatre Pauvres des deux Sexes. Je me trouvai encore ſi fortement ſcandaliſé du tour qu'on m'avoit joué, que je dreſſai un Placet au Roy avec une grande facilité, ou j'expoſai ce que je viens de dire; après qu'il eut été communiqué à M. l'Intendant de la Generalité de Limoges, Sa Majeſté eut la bonté de m'accorder un Arrêt pour me mettre

au lieu & place de celui qui avoit fait l'échange, & ſi j'ai eu la conſolation de voir la perfection de cet ouvrage, & même d'avoir augmenté la fondation de quelque choſe de plus, pour que l'on donnât quelques vêtemens ou linge aux convaleſcens quand ils ſortiroient.

J'ay ordonné par mon Teſtament que mon cœur fût porté dans la Chapelle de cette Charité au lieu que j'ai marqué, où j'ai fait graver mon Epitaphe ſur un marbre, laiſſant ſeulement à ajouter le jour, le mois & l'année qu'il plaira à Dieu de me retirer de ce Monde. J'envoyai à ces bonnes Sœurs un Drap Mortuaire & tous les ornemens neceſſaires, pour le ſervice que j'ai ordonné être fait tous les ans à pareil jour que de celui ma mort.

C'eſt après avoir ainſi diſpo-

Digitized by Google

ſé toutes mes affaires, qu'un de mes amis m'ayant fait des queſtions ſur des choſes arrivées il y a fort long-temps, je les lui racontai comme ſi elles s'étoient paſſées la veille, ce qui me donna lieu de former le deſſein d'écrire ce qui m'eſt arrivé de tant ſoit peu conſiderable. J'ai eu un ſi grand plaiſir de voir que mon eſprit & mes allures ordinaires étoient revenues au point que je n'aurois jamais oſé l'eſperer, que j'ai fait ces Memoires en quatre mois & demi, ce que je n'aurois pas crû pouvoir faire en trois ans. Depuis toutes ces graces & benedictions que Dieu m'a fait; je me ſuis trouvé tout accoutumé à mes incommoditez, qui ſont encore aſſez grandes & qui n'ont rien diminué de ma gayeté ordinaire, je ne ſouffre plus de peines de ce que je ne puis marcher; enfin je ne ſçais

s'il y a quelqu'un qui ſoit plus heureux que je me trouve, & toujours par les bontez & les graces que j'ai reçû du Roy. J'ai de quoi faire la dépenſe que je puis deſirer, j'ai fait part de mes biens á une partie de ma famille, ſelon la fortune que Dieu m'a donné ; j'en ai fait aſſez à mes neveux ou nieces, quoique preſentement au nombre de quatre vingt-ſeize, pour qu'aucun ne ſoit en neceſſité, eû égard à la condition dans laquelle ils ſont nez. Mon Etoile fortunée m'a ſi bien conduite, que je ſuis dans l'abondance, ſans avoir ni terres ni maiſons, qui pourroient me cauſer quelques petites peines dans la jouiſſance, en ayant gratifié mon Neveu de Gourville, en lui faiſant d'autres avantages. Quelques-uns de mes amis qui me ſont venus voir par une eſpece de curioſité, ont

été ſurpris de me trouver comme je viens de me peindre, beaucoup d'autres dans certains rencontres me font dire qu'ils veulent me venir voir, mais la plûpart trouvent toujours quelque choſe à faire de plus preſſé, je vois avec joye ceux qui viennent me viſiter & me conſole aiſement de ne pas voir les autres. Je m'amuſe avec mes domeſtiques, au commencement je les fatiguois fort pas mes doleances, & preſentement pour l'ordinaire je fais des plaiſanteries avec eux.

Le plus ancien de mes Domeſtiques ſe nomme Belleville & eſt avec moi depuis trente-deux ans, il avoit ſoin de ma petite écurie quand j'ai eu des chevaux, il eſt devenu fameux Nouveliſte, fort accrédité dans l'aſſemblée du Luxembourg, au retour de là il ne ſort gueres

de ma chambre & m'entretient lorſque je puis m'ennuyer.

Mignot qui a vingt-cinq ans de date, eſt Chef de mon Conſeil dont il n'abuſe pas, & eſt mon Valet-de-Chambre.

Le troiſiéme s'appelle Roſe, il eſt avec moi depuis dix-ſept ans, en qualité d'Officier & preſentement il occupe pluſieurs Charges, il ſeroit Maître-d'Hôtel ſi j'en devois avoir un, mais quoiqu'il en ſoit il fait la pitance & s'en acquite fort bien.

Le quatriéme, le Clerc en date de quinze ans, fait parfaitement bien les meſſages, je n'oſerois lui donner d'autre qualité, pour ne pas doubler les Officiers.

Le cinquiéme eſt, un jeune drôle qui ſe nomme Gibé & a de l'eſprit, il eſt né pour l'Ecriture & ne ſçauroit s'empêcher d'avoir toujours la plume à la

main, quand il a ceſſé de me lire quelques livres, ce qui fait qu'il ne ſort point de ma chambre.

J'ai une grande curioſité pour les nouvelles, je ſuis des premiers averti de tout ce qui ſe paſſe, j'en fais des rélations pour mes amis de la Province, qui leur font grand plaiſir, enfin le jour ſe paſſe doucement, le ſoir je fais jouer à l'Imperiale & conſeille à celui qui eſt à mon côté, depuis quelques années je compte de ne pouvoir pas vivre long-temps; au commencement de chacune je ſouhaite pouvoir manger des fraiſes, quand elles ſont paſſées, j'aſpire aux pêches, & cela durera autant qu'il plaira à Dieu.

Je me ſuis fort preſſé d'écrire mes avantures & les agitations de ma vie, pour arriver au temps que j'ai commencé à goûter

dans le port (pour ainſi dire) le repos dont je jouis preſentement par l'exceſſive bonté du Roy, mais ſi j'ai dicté avec précipitation ce que ma mémoire me fourniſſoit ſur le champ, ç'a toujours été dans la vûe de revoir les Mémoires que j'ai fait, afin d'y ajouter beaucoup de choſes qui me ſont échapées, ou que j'ai laiſſé volontairement, pour aller au but que je m'étois propoſé. L'état où je me ſuis trouvé depuis près de dix ans augmente de beaucoup mes ſentimens de reconnoiſſance, puiſque ſi j'avois eû peu de bien, comme j'ai été ſur le point de m'y voir expoſé, j'ai tout lieu de croire que je n'aurois pas tant vécû, & que j'aurois triſtement langui le reſte de mes jours dans la ſolitude où je me ſerois trouvé, ce qui m'auroit cauſé des chagrins, qui m'auroient accablé; le grand

nombre de mes amis m'a perdu de vûe, dès que j'ai été regardé comme ne pouvant être utile à perſonne. L'état où j'étois au commencement de mon incommodité y a beaucoup contribué, par le bruit qui couroit, que j'étois preſque hors d'état d'entretenir aucun commerce ; la plûpart aimerent mieux ſe laiſſer aller à le croire, que de ſe donner la peine de venir s'en informer, c'eſt ainſi que le monde eſt fait, ce qui m'a moins ſurpris qu'un autre par le commerce que j'en avois. Ne pouvant plus ſortir de ma chambre, je me ſuis défait de mon carroſſe, & n'ayant point de laquais, je me ſuis réſervé cinq perſonnes, dont quatre ne ſortoient preſque jamais de ma chambre, & trois ſçavoient bien lire & écrire, ce qui m'a été d'un grand ſecours, la plûpart vieux domeſtiques de quinze, vingt

& trente ans, tous fort affectionnez par reconnoiſſance du paſſé, mais comme ce ſont des hommes, j'ai crû qu'il falloit les maintenir dans leurs bonnes intentions par quelque bienfait preſent, & par l'eſperance de l'avenir. Depuis que je me ſuis aviſé du plaiſir de faire mettre par écrit tout ce qui m'eſt arrivé d'un peu conſiderable pendant ma vie, j'ai preſque abandonné la lecture, & comme il paroît par tout ce que j'ai raporté cidevant, que j'ai toujours été honoré de la bienveillance de Meſſieurs les Miniſtres, je me propoſe d'ajouter ici non pas leurs Portraits, m'eſtimant un très-méchant peintre, mais de les repreſenter tels qu'ils m'ont parû par le commerce que j'ai eu avec eux.

M. le Cardinal Mazarin avoit beaucoup d'eſprit dans la con-

Digitized by Google

verſation, & étoit naturellement éloigné de toutes ſortes de violences. Les Guerres civiles dont la Minorité du Roy avoit été la cauſe, finirent entierement, ſans que l'on fît mourir un ſeul homme, encore que preſque la moitié de la France l'eût merité. Il ſçavoit bien qu'on le blamoit de beaucoup promettre & de ne rien tenir ; mais il s'en excuſoit ſur la neceſſité de ménager tout le monde, à cauſe de la facilité qu'on avoit dans ce temps-là, à ſe ſeparer des interêts du Roy : & il ſe pouvoit bien faire, que s'il n'avoit promis qu'à ceux à qui il auroit crû pouvoir tenir ſa parole, cela eût peut-être cauſé un plus grand bouleverſement dans l'Etat. Ce n'eſt pas pour cela que je veuille croire que ce ſoit la raiſon ni ſon habileté qui l'ayent porté à cette conduite, plûtôt que ſon

penchant naturel. Il ſe plaiſoit quelquefois à parler de l'opinion qu'avoit eû M. le Cardinal de Richelieu pour les Miracles, peut-être parcequ'il n'y croyoit gueres. Après ſa mort on blama fort ſa memoire à cauſe des grands biens dont il s'étoit trouvé révêtu, ceux qui le vouloient excuſer, diſoient, qu'au temps de ſa diſgrace, s'étant vû preſque ſans argent, cela lui fit naître l'envie d'en avoir beaucoup, quand il fut à portée d'en amaſſer. Pour moi je veux croire que le peu de bien qu'il s'étoit trouvé, venoit de la difficulté d'en pouvoir acquerir, encore qu'il fût le Maître, à cauſe du deſordre des affaires de ce temps-là, qui étoit ſi grand, qu'à peine pouvoit-on faire ſubſiſter la Maiſon du Roy, dont j'ai vû quelquefois tous les Officiers prêts d'abandonner leurs

Charges. Il y avoit même des temps où ils ne donnoient à manger au Roy que sur leur credit. Mais après que M. le Cardinal eut rétabli l'autorité du Roy & pacifié toutes choses, il trouva bien les moyens de devenir riche, les sur-Intendans pour avoir la liberté de prendre de leur côté pour leurs immenses & prodigieuses dépenses, surtout en bâtimens, le forçoient pour ainsi dire, à prendre la meilleure partie pour lui, à quoi (je pense) qu'il n'avoit pas de peine à consentir, par l'envie qu'il avoit naturellement de s'enrichir. Le desordre du gouvernement des Finances jusqu'alors en donnoit toutes les facilitez, & ceux qui ont vû tout cela de près, conviennent qu'il n'y avoit que M. Colbert capable par son génie, son extrême application & sa fermeté, d'y

mettre un auſſi grand ordre qu'il a fait, ce qui a donné lieu au Roy de le maintenir, Sa Majeſté ſe faiſant rendre compte & ſignant même toutes les Ordonnances pour la dépenſe. Mais ſi ceux qui ont gouverné les Finances n'ont pas eû une entiere liberté, le Roy qui par ſon extrême exactitude a reconnu qu'il leur étoit poſſible de faire ce qu'ils auroient voulû, a contenté l'envie qu'ils pouvoient avoir de s'enrichir, en les comblant de ſes bienfaits, & par ce moyen a ſatisfait leur ambition.

M. Fouquet avoit beaucoup d'eſprit & de manege & une grande fertilité d'expediens, c'eſt pour cela que n'étant qu'en ſecond avec M. de Servien, il étoit quaſi le Maître des Finances, dont il uſa dans la ſuite fort librement. Il étoit entreprenant juſqu'à la temerité, il aimoit fort

les

les louanges & n'y étoit pas même délicat. Un jour partant de Vaux pour aller à Fontainebleau, & m'ayant fait mettre dans ſon carroſſe avec Madame Dupleſſis Bellievre, M. le Comte de Brancas & M. de Grave ſes loüangeurs; il leur contoit comment il s'étoit tiré d'affaire avec M. le Cardinal ſur un petit démêlé qu'il avoit eû avec lui, d'où preciſément je pris occaſion de lui dire en montant la montagne dans la foreſt, qu'il étoit à craindre que la facilité qu'il trouvoit à réparer les fautes qu'il pouvoit faire, ne lui donnât lieu d'en hazarder de nouvelles, ce qui pourroit peut-être un jour lui attirer quelques diſgraces avec M. le Cardinal; je m'aperçus que cela cauſa un petit moment de ſilence, & que Madame Dupleſſis changea de propos, ce qui fit peut-être que perſonne ne ré-

pondit rien à ce que je venois de dire. Après la mort de M. le Cardinal, suivant toujours son même caractere, il eut peine à se tenir dans les bornes où il falloit être avec le Roy, & c'est sur cela que M. le Tellier me raconta une fois ses sujets de plaintes ; mais enfin il avoit fait son projet de s'acquerir par distinction les bonnes graces du Roy, ce qui lui attira sa perte & qui, (à mon avis,) a donné lieu aux autres de faire des réflexions sur cet exemple ; je crois avoir rémarqué, qu'aussi-tôt que le Roy eut pris les rênes du Gouvernement, il ne voulut point souffrir qu'aucun de ses Ministres sortît des bornes de sa Commission, pour empiéter sur celle des autres. Je me souviens qu'étant à la Haye en 1665, M. d'Estrades me fit voir deux Lettres, par lesquelles M. Colbert lui mandoit de

faire faire telles ou telles choſes, & que par le premier Courrier il lui envoyeroit les ordres du Roy, ſur quoi M. d'Eſtrades me dit que cela tranchoit du Premier Miniſtre, je lui répondis que je croyois connoître aſſez le Roy pour me perſuader qu'il ne le ſouffriroit jamais. En effet il m'a toujours parû que ſon intention étoit que chacun ne ſe mêlât que des affaires de ſa Charge. Il permettoit à tous dans ſon Conſeil de dire leur avis ſur l'affaire dont il étoit queſtion, mais après la réſolution priſe, il ne leur étoit gueres permis, quand ils avoient eû quelque penſée nouvelle, de la rapporter en particulier à Sa Majeſté, ni de propoſer de revenir contre ce qui avoit été arrêté. J'en ai quelquefois vû des preuves, par la liberté que j'avois de parler de toutes choſes

à M. de Louvois, & la confiance avec laquelle il m'y répondoit, entr'autres à l'occaſion de la réſolution qui fut priſe de faire ſortir du Royaume tous les Miniſtres avec leurs familles, auſſi-tôt que je le ſçûs, j'allai trouver M. de Louvois pour lui dire, qu'au lieu de cet ordre que l'on vouloit donner aux Miniſtres pour ſortir de France, je ne ſçavois s'il ne conviendroit pas mieux de les envoyer par vingtaines, aux Châteaux où il y avoit des mortes payes, en leur laiſſant la liberté de commercer avec leur femmes & leurs amis. Que la plûpart n'avoient de revenu que ce qu'ils tiroient de leurs Emplois, que bientôt leurs femmes auroient peine à faire ſubſiſter leurs familles, & ſeroient dans peu réduites à la derniere extrêmité & qu'ainſi ſe trouvans tous dans le même cas,

il leur pourroit bien venir en penſée de convenir entr'eux, que l'on pourroit ſe ſauver dans les deux Religions, ce n'étant pas même une choſe nouvelle, ſurtout, ſi les Gouverneurs leur inſinuoient, que l'on ne pouvoit pas juger du temps que finiroit leur détention, & d'ailleurs que le zele du Roy le porteroit volontiers à donner des penſions proportionnées à ce qu'ils tiroient de leurs Emplois, à ceux auſquels Dieu inſpireroit de bonne heure la connoiſſance de la bonne Religion, qu'on augmenteroit le bien qu'on leur voudroit faire à proportion de celui qu'ils feroient, quand ils ſeroient rétournez chez eux, & du nombre des converſions qu'ils feroient de ceux ſur qui ils auroient de l'autorité ſpirituelle. L'attention qu'il donna à tout mon diſcours, ſans m'avoir

aucunement interrompû, me fit croire qu'il avoit trouvé mon raiſonnement meilleur que ce qui avoit été réſolû & même il en convint, mais en même temps il ajouta, qu'il ne pouvoit pas en parler au Roy, qui n'aimoit pas qu'on lui propoſât rien contre ce qui avoit été réſolu en ſon Conſeil, & moi qui croyois que Sa Majeſté en tout temps prendroit de bonne part ce qui lui ſeroit repreſenté, pour en tirer le bien qui en pourroit venir, je penſai qu'aparemment c'étoit M. de Louvois qui avoit fait l'ouverture de cet avis, & qu'il ne lui convenoit pas den aller propoſer un contraire.

M. le Tellier très-grand Miniſtre a toujours eu une conduite fort réglée & avoit beaucoup de douceur quand il donnoit audience aux Officiers, une ambition moderée, & n'auroit pas

voulû jouer le rôle de Premier Miniſtre, quand même il l'auroit pû, par la crainte d'être chargé des mauvais évenemens; en un mot il étoit né ſage, mais avec un peu de penchant à la rancune, ce qu'il marqua aſſez à l'occaſion de Monſieur Deſmaretz neveu de M. Colbert. Je me ſouviens qu'un jour à Fontainebleau, me parlant de l'acquiſition qu'avoit fait M. de Louvois à Meudon, il m'exhorta de lui inſinuer autant que je pourrois de vendre le Château à quelque Communauté; craignant peut-être la grande dépenſe qu'il faudroit faire pour l'embellir, & que cela ne convenoit point, ſurtout à cauſe du voiſinage de Verſailles, ſur quoi il me cita ce qu'il avoit fait à Chaville. Je lui répondis, que ſa modération & ſa ſageſſe ne pouvoient pas ſervir d'exemple & qu'il

faudroit être né comme lui, naturellement ſage, dont il ne devoit être particulierement redevable qu'à Dieu; que je ne croyois pas que l'expérience & les réflexions puſſent jamais faire un homme auſſi ſage qu'il l'avoit toujours été & que par deſſus cela j'étois perſuadé, qu'il y avoit toujours des temps, où il courroit des maladies d'eſprit, comme du corps, par les folies que j'avois vû faire à beaucoup de gens dans les bâtimens & les jardinages, dont je m'étois moi-même ſenti ſi frappé, que j'avois entrepris de faire S. Maur une maiſon agréable & que j'avois commencé des terraſſes & un jardin dans un endroit où il y avoit une vilaine carriere, d'où on avoit même tiré de la pierre pour bâtir la maiſon, mais que pour couvrir ma folie, je diſois, que cela ne m'incommoderoit

moderoit pas, puiſque par le traité que j'avois fait avec M. le Prince, je trouverois ma vie dans l'argent que j'y employerois. M. le Tellier me croyoit ſi bien dans les bonnes graces de M. de Louvois, que ce n'eſt pas la ſeule fois, qu'il a jetté les yeux ſur moi pour lui inſinuer des choſes qu'il ne vouloit pas ou n'oſoit lui dire, M. de Louvois ayant obtenû du Roy la ſurvivance de ſa charge pour M. le Marquis de Courtanvaux ſon fils aîné, qui paroiſſoit avoir le merite de M. ſon pere, mais qui ſembloit n'être pas tout-à-fait tourné à la deſtination qu'il en faiſoit, & m'étant perſuadé par tout ce qui m'étoit revenu des diſpoſitions de M. de Barbezieux, que ce dernier y auroit été plus propre, Monſieur le Chancelier l'ayant ſçû & fait ſes réflexions ſur cela avec M.

l'Archevêque de Rheims, ces Meſſieurs me prierent d'en vouloir parler de leur part à M. de Louvois, ſelon ma penſée, & étant venus à ma maiſon pour m'y engager, je m'en excuſai, en les priant de conſiderer, que comme c'étoit une affaire purement de famille, la bienſéance vouloit plutôt que ce fût Monſieur le Chancelier ou lui, qui en fît l'ouverture, mais m'ayant répliqué, qu'ils auroient bien ſouhaité que ce fût moi, je leur dis que s'ils vouloient faire ſentir à M. de Louvois que ç'avoit été ma penſée, & que cela lui donnât occaſion de m'en parler, je repondrois volontiers comme ils pourroient attendre de mon zele. Quelques jours après M. de Louvois me dit, qu'il avoit ſujet de ſe plaindre de moi de n'avoir pas voulu l'avertir d'une choſe que j'avois penſé &

qui étoit d'une grande conſéquence pour ſa famille, puiſqu'il avoit réſolu avec M. le Chancelier & M. l'Archevêque de Rheims de ſuivre mon avis, je lui répondis que je n'avois pas cru devoir faire davantage, puiſque Monſieur le Chancelier & M. l'Archevêque de Rheims étoient entrez dans ma penſée, qu'il leur convenoit mieux d'en parler qu'à moi, il me dit qu'il ne laiſſoit pas de m'en avoir obligation, mais qu'il exigeoit de moi de lui parler à l'avenir ouvertement ſur tout ce qui pouvoit le regarder, ſans exception, je lui promis de n'y pas manquer en le remerciant de l'honneur qu'il me faiſoit. M. le Chancelier étant tombé dans un état qui ne lui permettoit pas de croire qu'il eût encore long-temps à vivre & deſirant que M. le Pelletier pût être Chancelier,

Digitized by Google

en fit l'ouverture à M. de Louvois, qui ayant toujours plus d'envie que moi de me faire Controlleur Général des Finances, propoſa qu'en ce cas, il me falloit faire avoir cette Charge, ſi on pouvoit venir à bout du reſte. J'apris par M. de Tilladet la conference qu'on avoit eu ſur cela, à laquelle il avoit été preſent. Pour cette fois je n'eus pas peur de me trouver expoſé à être accablé ſous le poids de cet emploi, m'étant perſuadé ſur le champ que le Roy ne leur laiſſeroit pas la diſpoſition de l'un ni de l'autre, M. le Chancelier étant mort je me rendis à S. Gervais le jour qu'on y devoit porter ſon corps, & m'étant approché de M. le Pelletier, qui en faiſoit les honneurs, il me dit voilà le corps de l'homme de France qui vous eſtimoit le plus, je lui répondis

naïvement, qu'il eût été plus avantageux pour moi qu'il m'eût moins eſtimé & qu'il m'eût aimé davantage; en effet le Roy donna auſſi-tôt à M. Boucherat la Charge de Chancelier.

Si j'ai bien connu M. le Pelletier, je crois que ſes talens lui auroient donné plus de facilité à la Chancellerie, qu'à manier les Finances, & comme les embarras qui me ſont venus pendant ſon Miniſtere m'ont ſouvent appliqué à connoître ſon caractere, jai crû que ce qui dominoit principalement en lui, étoit un grand deſir de faire ſon ſalut, & j'ai attribué cela à la réſolution qu'il avoit priſe de ſe démettre de ſon Emploi, après avoir été raiſonnablement enrichi par les liberalitez du Roy, & avoir fait ſon fils Préſident à Mortier, qui eſt l'ambition de tous les Gens de Robe. D'un autre côté il voyoit

que les grandes dépenſes que le Roy étoit obligé de faire, augmentoient de jour en jour, & d'ailleurs il ne ſe ſentoit peut-être pas l'eſprit auſſi fertile en expediens, qu'il auroit deſiré; mais étant bien aiſe de demeurer en état de pouvoir faire plaiſir quand il lui conviendroit, c'eſt ce qui lui fit deſirer d'obtenir du Roy le Controlle General en faveur de M. de Pontchartrain, qu'il avoit tiré de la premiere Préſidence de Bretagne, pour le faire Intendant des Finances, & qu'il logeoit dans ſa maiſon à Verſailles. Sa Majeſté lui ayant conſervé la qualité de Miniſtre d'Etat, il ſe trouva toujours agréablement auprès d'elle.

M. de Lyonne a beaucoup d'eſprit & eſt conſommé dans les affaires, il avoit paſſé une bonne partie de ſa vie dans les Ambaſſades & ſéjourné long-temps à

Rome, où l'on dit que ſe pratique la plus fine politique; il étoit laborieux & écrivoit toutes les dépêches de ſa main, agreable & commode dans le commerce ordinaire, ayant toujours eû juſqu'à la fin quelques Maitreſſes cachées, il n'a pas été heureux dans la famille qu'il a laiſſé, quoiqu'il lui procurât de grands établiſſemens.

M. Colbert avoit long-temps travaillé ſous M. le Tellier & dès ce temps-là il paroiſſoit fort laborieux & intelligent. M. le Cardinal ayant demandé à M. le Tellier un homme pour en faire ſon Intendant, M. le Tellier lui nomma M. Colbert, comme pour cet Emploi le plus propre de tous ceux qu'il connoiſſoit, en effet M. le Cardinal s'en trouva parfaitement bien, il étoit né pour le travail, au deſſus de tout ce qu'on peut

imaginer, & fort exact : je crois que ſon ambition étoit plus grande que le monde n'en jugeoit & peut-être plus qu'il ne croyoit lui-même. Je ne dirai pas de lui ce que j'ai penſé de M. le Tellier, qu'il n'auroit pas voulû être en place de pouvoir gouverner, dans la crainte de ſe trouver chargé des évenemens ; mais quand il a voulu faire quelques démarches pour ſortir de ſa place, il a bien jugé que le Roy ne s'en accommoderoit pas. J'ai toujours penſé, qu'il n'y avoit que lui au monde, qui eût pû mettre un ſi grand ordre dans le gouvernement des Finances en ſi peu de temps. Il avoit pouſſé ſi loin & ſi bien fait connoître au Roy les moyens d'en empêcher la diſſipation, qu'il ne lui eût peut-être pas été facile d'en tirer de grandes utilitez ; mais il trouva dans la bonté & la juſtice du Roy de quoi

être enrichi au delà de ſes eſperances. Outre le temps qu'il employoit aux affaires de Sa Majeſté, il en prenoit encore pour apprendre le Latin & ſe fit recevoir Avocat à Orleans, dans la vûe & l'eſperance de devenir Chancelier. Il préſumoit fort du bon état où il avoit mit les affaires du Roy, dont il avoit rendu le revenu certain au deſſus de cent millions, qu'il croyoit ſuffiſant pour faire la guerre. Ayant ſupputé qu'il y avoit un fonds plus grand que la dépenſe n'avoit encore été, il fit rendre un Arreſt, je ne ſçai pas pourquoi, par lequel il étoit défendu aux Gens d'affaires de prêter au Roy ſous peine de la vie, & s'étant trouvé enſuite dans la néceſſité de faire des emprunts, il s'en ouvrit à moi & me demanda, ſi je croyois qu'il fallût donner un Arreſt contraire au pre-

mier ; je lui dis que je penſois, qu'il n'y avoit qu'à oublier qu'il eût été donné, & emprunter comme on auroit pû faire auparavant.

Il m'a ſouvent paſſé par l'eſprit, que les hommes ont leur proprieté à peu près comme les herbes, que leur bonheur conſiſte d'avoir été deſtinez ou de s'être d'eſtinez eux-mêmes aux choſes pour leſquelles ils étoient nez, & c'eſt pour cela que j'ai penſé que le bonheur de M. de Pontchartrain, l'ayant conduit dans les finances, il a ſi bien réuſſi, que je ne crois pas que jamais homme ait eû plus de talens & de diſpoſitions, que lui pour le maniment des affaires des finances. J'eus le bonheur d'en être connû auſſi-tôt qu'il commença de s'en mêler, & j'oſerois quaſi aſſurer, que j'étois né avec la proprieté de me

Digitized by Google

faire aimer des gens à qui j'ai eu affaire, & que c'eſt cela proprement qui m'a fait jouer un aſſez beau rolle ; mais je me ſuis en quelque façon propoſé de faire le portrait de M. de Pontchartrain, & non pas le mien. Il me ſemble qu'il avoit bien-tôt pris des notions dans les Finances, qui ne ſeroient venues qu'avec peine à un autre ; il ſçavoit diſtinguer ceux qu'il croyoit plus habiles que lui, & je m'apperçûs bien-tôt, qu'il en ſçavoit autant & plus qu'eux, mais cela n'a pas empêché qu'il n'en ait toujours eû un petit nombre avec qui il étoit bien aiſe de s'entretenir. Il les invitoit à lui parler de tout ce qui leur venoit dans l'eſprit ſur le fait des affaires, dont il étoit chargé. Il donnoit tout le temps neceſſaire au travail, mais après cela dans la converſation, il conſervoit une

grande gayeté & a mon avis avoit peu de ſouci. Je ne crois pas devoir m'étendre davantage ſur ſes bonnes qualitez, me ſouvenant de l'opinion qu'eurent M. de Louvois & M. de Croiſſy, lorſque je leur racontai toutes celles que je croyois avoir trouvé en la perſonne de M. le Prince d'Orange, ils s'imaginerent que le bon traitement que j'en avois reçû, m'avoit groſſi les objets au-delà de ce qui étoit en effet, mais ici je n'ai qu'à me confirmer dans mes penſées, par les marques que M. de Pontchartrain, a reçû des bontez du Roy pour ſon élévation.

J'ai fort connû M. de Pomponne à l'Hôtel de Nevers, même avant qu'il fût à la Cour, il étoit regardé par un certain nombre d'honnêtes gens & d'eſprit, qui faiſoient leurs delices de cette Maiſon, comme un hom-

me de bien & d'un bon eſprit. Il réuſſit ſi bien dans ſes Ambaſſades, & le Roy prit tant de goût pour lui, par le bon ſtile de ſes Lettres, que M. de Lionne étant venû à mourir, le Roy ſans aucunes ſollicitations, & ſans que perſonne en ſçût rien, lui envoya un de ſes Gentils-Hommes à Stokolm, où il étoit pour lors Ambaſſadeur, qui le ſurprit extrêmement, en lui aprenant que Sa Majeſté l'avoit fait Secretaire d'Etat, & lui mandoit de venir inceſſamment en prendre poſſeſſion. Ce ne fut qu'au retour de ce Courrier, que l'on ſçût ce que le Roy avoit fait à cet égard, ce qui fit que ceux qui le connoiſſoient donnerent de grandes louanges à Sa Majeſté du bon choix qu'elle avoit fait, il s'acquita fort bien de ſon devoir : mais cela n'empêcha pas que M. de Louvois ne prît oc-

caſion, quand il la pouvoit trouver, de faire voir au Roy qu'il en ſçavoit plus que les autres; en effet M. de Pomponne ayant oublié de mettre dans une dépêche tout ce qui avoit été réſolû, & n'ayant pas nommé quelques Paroiſſes de Flandres au ſujet des limites, M. de Louvois, ne manqua pas de le relever fortement en preſence de Sa Majeſté, & ſi je ne me trompe, cela fut cauſe que le Roy établit de faire lire dans ſon Conſeil les Dépêches concernant ce qui avoit été réſolû dans le Conſeil précedent, je ne ſçai pas même ſi Sa Majeſté n'a pas continué de le faire toujours, & le Roy ayant trouvé le remede pour l'avenir, ne parut point être mécontent de M. de Pomponne, qui ſeroit mort dans ſa charge, s'il n'avoit pas lui ſeul donné lieu à ſa diſgrace, qui ar-

riva à l'occaſion du mariage de Madame la Dauphine. M. de Croiſſy qui étoit alors à Munick ayant envoyé un Courrier qui rendit ſa dépêche à M. de Pomponne, dans le temps malheureuſement, que M. de Chaulnes & un nombre de Dames, qui étoient chez lui, montoient en Carroſſe, pour aller à Pomponne, ne fit pas réflexion que le Roy étoit dans l'impatience de ſçavoir les nouvelles qu'apportoit le Courrier, & en fit encore moins ſur ce que c'étoit le frere de M. Colbert qui l'envoyoit ; il ſe contenta de lui dire de ne ſe pas montrer pendant deux ou trois jours, qu'il devoit être avec ſa Compagnie à Pomponne. Le Courrier en ſortant de chez lui s'en alla chez M. Colbert porter une Lettre de M. de Croiſſy, qui renvoyoit M. ſon Frere au détail de ce qu'il écrivoit à Sa

Majeſté, néanmoins avec quelques petites circonſtances, qui ne firent qu'augmenter la curioſité du Roy ; quand M. Colbert les eut dit à Sa Majeſté, à mon avis ſans aucune vûe de nuire à M. de Pomponne, ne ſçachant pas qu'il fût arrivé un Courrier, un autre plus ſoupçonneux que je ne ſuis pourroit peut-être bien penſer que le Courrier avoit dit l'ordre qu'il avoit reçû de M. de Pomponne, de ne ſe montrer qu'après ſon retour. Le Roy par ſa bonté ordinaire eut patience juſqu'au lendemain matin, quoiqu'il eût fort envie de ſçavoir ce que portoit la dépêche, qui devoit être la déciſion du mariage de Monſeigneur. Le ſoir l'impatience de Sa Majeſté augmentant, il envoya chez M. de Pomponne ſçavoir ſi les Commis n'auroient point cette Dépêche ; il n'y a peut-être que le Roy

Roy qui en pareille occaſion eût donné une ſi grande marque de patience. Il ſe peut bien faire que M. Colbert ne s'étoit pas mis beaucoup en peine d'excuſer M. de Pomponne, cela n'étant gueres d'uſage parmi les Miniſtres, car entre amis particuliers, M. Colbert auroit pû envoyer un Courrier, pour avertir M. de Pomponne de la peine où étoit le Roy, & il ne falloit pas plus de trois heures pour cela. Enfin M. Colbert voyant la réſolution que Sa Majeſté avoit priſe d'ôter la Charge à M. de Pomponne, propoſa au Roy de la donner à M. de Croiſſy & l'obtint. M. de Pomponne ayant été averti du malheur qui lui étoit arrivé, prit le parti de ſe retirer dans ſa Maiſon & de faire dire par ſon Portier, qu'on ne le voyoit point ; mais cependant que ſi je me preſentois il

me fit entrer. Dès que j'eus appris cette nouvelle, je ne manquai pas d'y aller & d'abord qu'il m'apperçut dans sa galerie, où j'étois entré pour aller à son cabinet, il sortit & me dit en m'embrassant, qu'il étoit persuadé de la part que je prenois au chagrin qui lui étoit arrivé & qu'il croyoit que Monsieur de Louvois étoit cause de sa perte, je sçavois assez les dispositions de celui-ci sur son sujet, pour lui dire, que je n'en croyois rien, & j'ajoutai qu'il étoit bien malheureux de n'avoir point connû la bonté du Roy & l'aisance avec laquelle Sa Majesté vivoit avec ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, que j'étois persuadé, que si au lieu de dire au Courrier de ne se pas montrer, il avoit donné ce paquet à un des Commis pour le porter à Versailles, le déchifrer, & en rendre com-

pte au Roy, en s'excusant de ce qu'il ne l'avoit reçû qu'en montant en carrosse, avec une nombreuse Compagnie qu'il menoit à Pomponne, & lui demandant pardon de n'être pas venû lui-même, esperant que Sa Majesté ne le trouveroit pas mauvais, sa faute n'auroit eû aucunes suites. Il me dit qu'il en étoit persuadé comme moi, mais que cela ne servoit qu'à augmenter sa douleur. Il me fit voir la lettre qu'il écrivoit à Sa Majesté & trouva bon que je lui dise ce qui me venoit dans la pensée qui pourroit y être mis, il me pria de vouloir bien attendre qu'il l'eût envoyé, afin que nous pussions un peu nous entretenir. Après que cela fut fait, il me parut qu'il lui restoit encore quelque doute, que cela ne lui eût été attiré par M. de Louvois, mais je lui dis encore comme j'avois déja fait, que je

ne le croyois pas, parceque M. de Louvois en l'ôtant de là ne devoit pas esperer d'en mettre un autre en sa place, & même pouvoit craindre, que celui sur qui le Roy jetteroit les yeux, ne lui fît peut-être plus de peine que M. de Pomponne. Me trouvant embarqué à soutenir ce que j'avois avancé. Je fus comme obligé de lui faire entendre, qu'il ne faisoit aucun ombrage à M. de Louvois; mais bientôt après il aprit la verité de ce que je lui avois exposé, il suporta sa disgrace avec beaucoup de patience & de moderation, par la retraite qu'il fit à Pomponne, se tournant tout-à-fait du côté de Dieu. Je m'en allai aussitôt à Versailles, où je trouvai M. de Louvois precisément dans les mêmes sentimens que j'avois dis à M. de Pomponne, & il m'ajouta que s'il se presentoit quelque occasion de

lui faire plaiſir il le feroit volontiers. En effet M. de Pomponne m'a dit ſouvent depuis, que Meſſieurs ſes enfans ayant pris le parti de la guerre, M. de Louvois les avoit aidé en tout ce qu'il avoit pû. Quelque temps après j'apris que quand il y avoit eû occaſion de nommer le nom de M. de Pomponne, il avoit ſemblé à M. de Louvois, que le Roy auroit voulû encore pouſſer la patience plus loin, ce qui ſe juſtifia quelques années après; le Roy l'ayant remit dans ce Miniſtere & lui ayant donné de ſi grands apointemens, qu'il me paſſa par l'eſprit alors, que Sa Majeſté s'étoit impoſée cette penitence, pour lui faire oublier la peine qu'elle lui avoit cauſé. Peu de jours avant la mort de M. de Pomponne il eut la bonté de me venir voir, ayant apperçû que j'entendois une Meſſe au

coin de ma chambre, où l'on me menoit dans ma chaiſe roulante, il me dit qu'il me trouvoit bienheureux dans l'état où j'étois d'avoir cette conſolation, je m'efforçai de lui marquer combien je lui étois obligé de l'honneur qu'il me faiſoit ; il me témoigna qu'il s'étoit fait un grand plaiſir de me venir voir & que ſa joie redoubloit de me trouver en meilleur état qu'on ne lui avoit dit, le bruit ayant courrû que mon eſprit & mon corps étoient fort diminuez, & qu'il falloit bien que ce ne fût pas au point où on lui avoit dit.

Comme j'ai commencé de rappeller autant que j'ai pû dans mon eſprit les idées que j'avois eu du caractere de Meſſieurs les Miniſtres ; après avoir eû plus d'occaſion que perſonne de connoître M. de Louvois, je confeſſe ingénument que je n'ai

point vû homme qui eût generalement un esprit si étendu pour toutes choses, une compréhension si vive, ni une si grande application à remplir parfaitement tous ses devoirs, & qui eût une aussi grande prévoyance. Il me paroissoit que la grande quantité d'affaires dont il étoit occupé, ne lui permettoit point de donner tout le temps qui eût été necessaire pour entendre les Officiers qui venoient lui parler, mais il avoit une grande facilité à demêler ce qu'il y avoit de bon dans ce qu'on lui disoit. Il m'a paru qu'il étoit bien aise de s'entretenir avec un petit nombre de gens sur les affaires presentes & je ne me presentois jamais à la porte de son cabinet soit à Versailles, soit à Paris, qu'il ne me fît entrer, ou me fît dire d'attendre un peu de temps pour finir l'affaire qui l'occupoit,

je ſçai ſi le plaiſir que j'avois, ou l'honneur que cela me faiſoit dans le monde, ne pouvoit point avoir un peu favorablement augmenté les idées que j'avois de lui.

Après avoir perdu M. de Pomponne dans la place où il étoit, je retrouvai dans la perſonne de M. de Croiſſy plus de bonté & j'oſe dire d'amitié, que je n'aurois jamais dû eſperer, je lui remarquai beaucoup d'eſprit & d'entendement, & aſſez de talent pour la Charge où ſon bonheur & ſes longs ſervices l'avoient élevé, je crois que perſonne ne pouvoit mieux faire des inſtructions pour les Ambaſſadeurs que lui, il a eu la bonté de m'en lire ſouvent, lorſqu'il n'étoit plus queſtion de ſecret. Il n'y avoit point de maiſon où je fuſſe mieux reçû que dans la ſienne par les témoignages de ſa bonté & de celle

celle de Madame de Croiſſy, M. le Marquis de Torcy leur fils, commençant à être fort raiſonnable & dans un âge à pouvoir diſtinguer le bien & le mal, j'eus quelque commerce avec lui, pour faire plaiſir au pere & à la mere ; je leur dis à quelque temps delà, que je ne lui trouvois qu'un ſeul défaut, qui étoit d'être trop ſage, parceque j'avois remarqué qu'avec beaucoup d'eſprit, il raiſonnoit bien mieux ſur toutes choſes que l'on n'auroit dû l'attendre de ſon âge : ce que j'ai vû de lui par quelques écrits qui ſont donnez au public & par tout ce que j'entend dire, m'en informant fort ſouvent, me fait juger qu'avec le temps il ſe trouva comme M. le Tellier, c'eſt-à-dire un auſſi grand Miniſtre, parcequ'il eſt né ſage comme lui.

Je ne doute pas ſi quelqu'un

voyoit tout ce que j'ai écrit juſqu'à preſent, qu'il ne pût dire, que je me ſuis un peu trop loué, en faiſant voir que j'ai toujours été bien avec Meſſieurs les Miniſtres, mais y ayant beaucoup réfléchi j'ai trouvé que je n'avois rien dit qui ne fût véritable, quoique fort à mon honneur. C'eſt peut-être encore un effet de la vanité & de l'amour propre qui me fait décider auſſi hardiment des gens dont je prens la liberté de parler, mais comme je n'écris que pour ma ſatisfaction particuliere & pour mon plaiſir, je ſens bien que je ne dis les choſes que comme je les crois & les ai penſé dans le temps, où j'ai été en état de m'en inſtruire.

Fin du Tome ſecond.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sçeaux les Memoires de M. DE GOURVILLE, *à Paris le 11 Novembre 1723.*

BLANCHARD.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requeſtes Ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT, Notre bien-amé ESTIENNE GANEAU Libraire à

Digitized by Google

Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Ouvrage qui a pour titre *Mémoires de* M. DE GOURVILLE, qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires : A CES CAUSES voulant traiter favorablement ledit Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes de faire imprimer ledit Livre en tels Volumes, forme, marge, Caracteres, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de huit années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Preſentes, faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, ven-

Digitized by Google

dre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de quinze cent livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intereſts, à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'expoſer en vente le manuſcrit ou imprimé qui aura

Digitized by Google

ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sçeaux de France, le Sieur Fleuriau Darmenonville; & qu'il en ſera remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier Garde des Sçeaux de France le Sieur Fleuriau Darmenonville; le tout à peine de nullité des Preſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajou-

Digitized by Google

tée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir, DONNE' à Paris le neuviéme jour du mois de Novembre l'an de grace mil sept cent vingt-trois, & de notre regne le neuviéme, *signé* par le Roy en son Conseil.

CARPOT.

Registré sur le Registre V. *de la Chambre Royale des Imprimeurs & Libraires de Paris N°. 709. fol. 410. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du vingt-huitiéme Fevrier 1723, à Paris le dix-septiéme Decembre 1723.*

BALLARD, Syndic.

De l'Imprimerie de G. F. QUILLAU, rue du Fouarre, à l'Annonciation.

Digitized by Google

Digitized by Google
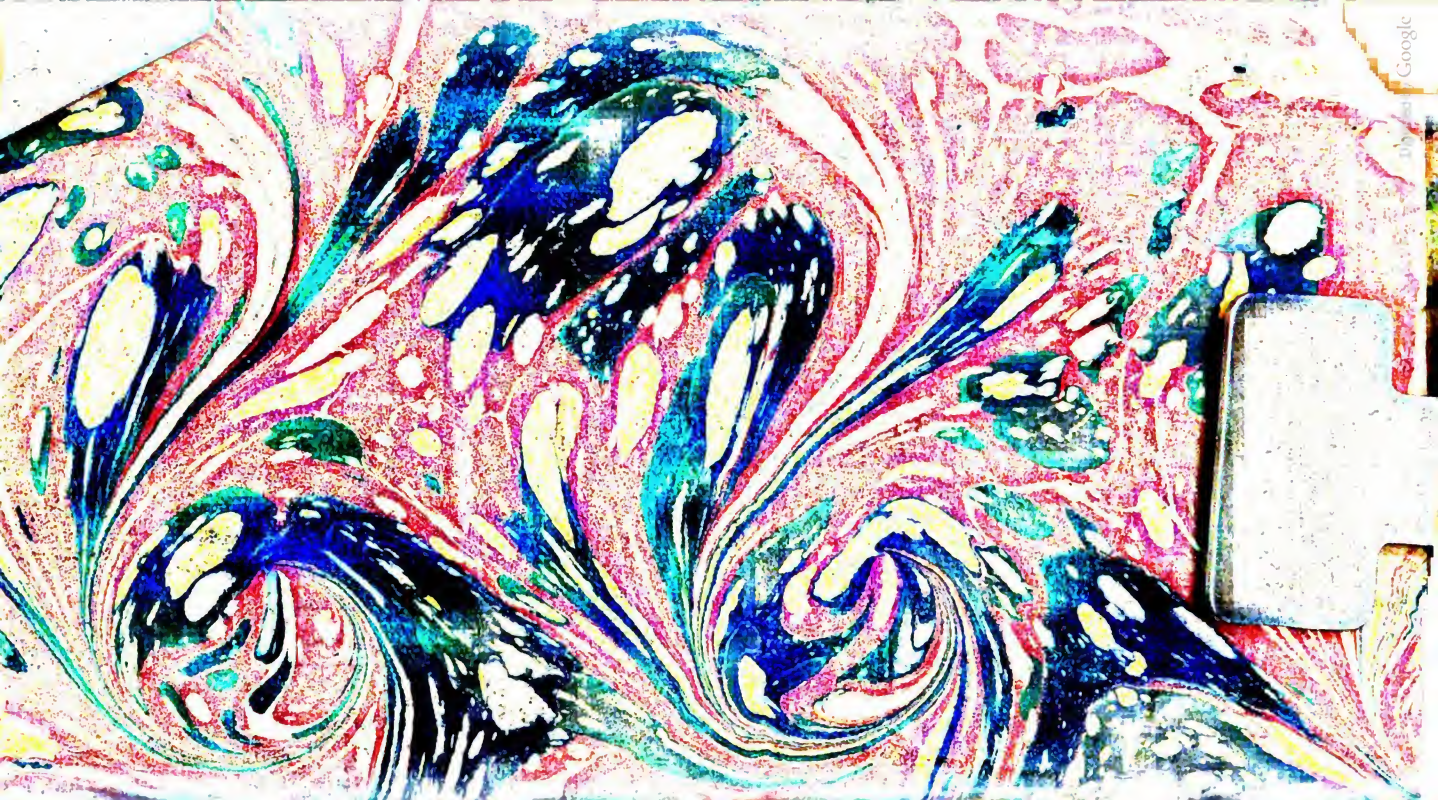
Digitized by Google